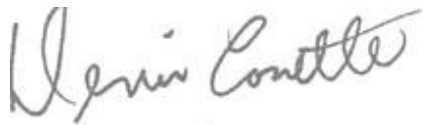




Université Concordia

Systeme d'information financière des universités 2019-2020



Responsable des ressources financières

le 27 octobre 2020

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4

Université Concordia
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2020

Page 1 A

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	19,582,000	0	0	0	0		19,582,000	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	480,927		480,927	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	20,914,000	- - -	- - -	- - -	- - -		20,914,000	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	7,462,589	- - -	- - -	- - -	- - -		7,462,589	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	41,940,411	31,752,691	43,657,566	0	0		117,350,668	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	31,997,864	76,555,748	0	116,571,000	12,082,162		237,206,774	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	4,630,401	0	1,629,743	0	0		6,260,144	10
11	Stocks (075)	s/o	1,407,418	0	- - -	0	0		1,407,418	11
Total de l'actif court terme			127,934,683	108,308,439	45,287,309	116,571,000	12,563,089	\$	410,664,520	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	(0)	0	0	0	0		(0)	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	67,043,646	0	0		67,043,646	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	269,889,000	954,791	0	0	0		270,843,791	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	- - -	- - -	919,439,890	- - -	- - -		919,439,890	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	- - -	- - -	0	- - -	- - -		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	(0)	0	0	0		1	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		0	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		\$ 397,823,683	\$ 109,263,230	\$ 1,031,770,846	\$ 116,571,000	\$ 12,563,089	\$ -	\$ 1,667,991,849	22

Université Concordia
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2020

Page 1 B

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	132,512,851	0	0	0	0		132,512,851	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	- - -	- - -	- - -	- - -			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	52,361,731	0	- - -	0	0		52,361,731	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	- - -	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	32,308,270	10,613,998	18,785,002	0	23,680		61,730,949	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	22,481,934	0	- - -	- - -	0		22,481,934	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	37,025,000	0	0		37,025,000	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	205,208,910	0	31,997,864	0	0		237,206,774	33
	Total du passif à court terme		444,873,695	10,613,998	87,807,866	\$	23,680	\$	543,319,239	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	179,351,000	0	0	0	0		179,351,000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	644,836,161	0	0		644,836,161	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	98,649,232	130,187,243	- - -	- - -		228,836,475	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	12,539,409		12,539,409	39
40	TOTAL DU PASSIF		\$ 624,224,695	\$ 109,263,230	\$ 862,831,270	\$ -	\$ 12,563,089	\$ -	\$ 1,608,882,284	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	65,590,847	0	63,050,000	0	0		128,640,847	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	116,571,000	0		116,571,000	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(291,991,859)	- - -	- - -	- - -	- - -		(291,991,859)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	- - -	- - -	105,889,576	- - -	- - -		105,889,576	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		-\$ 226,401,012	\$ -	\$ 168,939,576	\$ 116,571,000	\$ -	\$ -	\$ 59,109,565	47

48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		\$ 397,823,683	\$ 109,263,230	\$ 1,031,770,846	\$ 116,571,000	\$ 12,563,089	\$ -	\$ 1,667,991,849	48
-----------	---	--	-----------------------	-----------------------	-------------------------	-----------------------	----------------------	-------------	-------------------------	-----------

Université Concordia
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Page 2

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemētés) (401)	s/o	64,616,355	---	---	---	---		64,616,355	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemētés (402)	s/o	15,220,119	---	---	---	---		15,220,119	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemētés (403)	s/o	14,166,343	---	---	---	---		14,166,343	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	1,680,045	---	---	---	---		1,680,045	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	79,643,159	---	---	---	---		79,643,159	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	3,278,524	---	---	---	---		3,278,524	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	6,463,408	---	---	---	---		6,463,408	7
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	11,634,698	---	---	---	---		11,634,698	8
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	26,413,961	---	---	---	---		26,413,961	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	295,461	---	---	---	---		295,461	10
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		223,412,073	\$	\$	\$	\$	\$	223,412,073	11
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	276,622,573	3,186,344	32,428,941	---	---		312,237,857	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	0	6,832,050	(0)	0	0	0	6,832,050	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	5,143,154	30,056,049	0	0	0	0	35,199,203	14
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	0	23,839	0	0	0	0	23,839	15
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	16
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
17	Ministère (530)	s/o	---	---	(2,741,245)	---	---		(2,741,245)	17
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	1,365,788	---	---		1,365,788	18
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	8,705,027	---	---		8,705,027	19
20	Autres (533)	s/o	---	---	0	---	---		\$	20
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		281,765,726	40,098,281	39,758,511	\$	\$	\$	361,622,519	21
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2,220,405	3,836,463	(2,836,461)	0	(21,134)		3,199,273	22
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	24
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	1,362,927	20,306,566	948,680	0	116,679		22,734,851	26
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	27
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	28
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1,800,854	---	---	---	---		1,800,854	29
30	Ventes externes (460)	s/o	23,291,391	668,900	104,607	---	1,500		24,066,398	30
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	5,296,498	1,037,930	0	0	0		6,334,428	31
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		33,972,075	25,849,859	(1,783,175)	\$	97,044	\$	58,135,804	32
33	TOTAL DES PRODUITS		\$ 539,149,875	\$ 65,948,140	\$ 37,975,337	\$ -	\$ 97,044	\$ -	\$ 643,170,396	33

de l'exercice termine le 30 avril 2020

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Masses salariales								1	
2	Direction	s/o	16,611,985	103,187	---	---		16,715,172	2	
3	Gérance	s/o	24,015,305	446,409	---	---		24,461,714	3	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	126,807,425	3,029,649	---	---		129,837,075	4	
5	Chargés de cours	s/o	25,382,249	0	---	---		25,382,249	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	3,140,003	6,962,264	---	---		10,102,267	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	12,245,584	4,792,535	---	0		17,038,118	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	63,843,187	1,492,033	---	0		65,335,220	8	
9	Personnel de soutien technique	s/o	10,397,823	463,437	---	0		10,861,259	9	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	34,170,067	1,023,371	---	---		35,193,437	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	6,843,229	40,253	---	---		6,883,482	11	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	74,425,516	3,501,943	---	0		77,927,459	12	
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		397,882,372	21,855,081	\$	\$	\$	\$	419,737,453	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	5,941,000	---	---	---		5,941,000	14	
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	793,644	0	---	0		793,644	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	148,772	20,759	---	0		169,531	16	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	1,699,472	2,201,529	---	0		3,901,001	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	3,747,682	2,761,267	---	0		6,508,949	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5,792,231	2,482,504	---	0		8,274,735	19	
20	Bourses (735)	s/o	20,414,834	18,976,129	---	0		39,390,962	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3,210,565	3,411,580	0	0		6,622,145	21	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	12,203,940	3,475,991	---	0		15,679,931	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	7,382,693	2,806	---	0		7,385,499	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	34,068,533	5,180,693	0	---		39,249,226	24	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	561,807	316,550	---	0		878,357	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	15,588,948	63,976	0	---		15,652,925	26	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	5,258,413	46,255	---	---	0	5,304,667	27	
28	Location-exploitation (830)	s/o	728,512	176,836	---	---	0	905,348	28	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	1,800,854	---	---		1,800,854	29	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	---	0	0	31	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	2,012,712	428,171	11,284,474	---	---	13,725,357	32	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	73,523	(0)	29,128,000	0	0	29,201,523	33	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	0	---	---	\$	35	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	44,146,562	---	---	44,146,562	36	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	3,651,000	---	---	3,651,000	37	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	7,999,804	792,373	0	0	(316,664)	8,475,513	38	
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		127,627,085	42,138,273	88,210,036	0	(316,664)	\$	257,658,730	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(2,934,984)	(2,975)	---	---	0	(2,937,959)	40	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	41	
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		124,692,100	42,135,298	88,210,036	0	(316,664)	\$	254,720,771	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43	
44	TOTAL DES CHARGES		\$ 522,574,472	\$ 63,990,379	\$ 88,210,036	\$ 0	-\$ 316,664	\$ -	\$ 674,458,224	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		\$ 16,575,402	\$ 1,957,762	-\$ 50,234,699	-\$ 0	\$ 413,708	\$ -	\$ 31,287,828	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Concordia
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Page 4

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(234,332,601)	0	125,227,895	0	0		(109,104,706)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	66,100,508	121,482,937	0		187,583,445	2
3	Solde de fonds redressé		(234,332,601)	\$	191,328,403	121,482,937	\$	\$	78,478,739	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	539,149,875	65,948,140	37,975,337	0	97,044	0	643,170,396	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	522,574,472	63,990,379	88,210,036	0	(316,664)	0	674,458,224	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		16,575,402	1,957,762	(50,234,699)	(0)	413,708	\$	(31,287,828)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	16,894,590	---	---	---	---		16,894,590	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o				(4,975,937)			(4,975,937)	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	2,056,351	363,253	27,845,872	64,000	0		30,329,476	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	27,594,754	2,321,014	0	0	413,708		30,329,476	11
12	Sous-total		7,931,589	(0)	(22,388,827)	(4,911,937)	(0)	\$	(19,369,175)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		-\$ 226,401,012	-\$ 0	\$ 168,939,576	\$ 116,571,000	-\$ 0	\$ -	\$ 59,109,564	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Concordia
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	64,616,355	---	0	---	0	---	---		64,616,355	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	---	---	15,220,119	---	---	---	---		15,220,119	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	---	---	14,166,343	---	---	---	---		14,166,343	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du for	---	---	1,680,045	---	---	---	---		1,680,045	4
5 Droits de scolarité des étudiants déréglemés (406)	79,643,159	---	0	---	0	---	---		79,643,159	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	3,278,524	---	0	---	0	---	---		3,278,524	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	6,463,408	---	---		6,463,408	7
8 Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	11,634,698	---		11,634,698	8
9 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1,462,931	0	24,390,992	0	339,769	0	220,268		26,413,961	9
10 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	0	166,291	0	0	0	129,170		295,461	10
11 Total des produits provenant des étudiants	149,000,969	\$	55,623,791	\$	6,803,178	11,634,698	349,438	\$	223,412,073	11
12 Subventions du Ministère (515)	---	0	276,622,573	---	0	0	---		276,622,573	12
13 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0		\$	13
14 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	5,143,154	0	0	0	0		5,143,154	14
15 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16 Total des subventions	\$	\$	281,765,726	\$	\$	\$	\$	\$	281,765,726	16
17 Intérêts et dividendes (435)	---	---	2,217,907	---	0	0	2,498		2,220,405	17
18 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$	18
19 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	0	---	0	0	0		\$	19
20 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	68,961	164,153	756,201	0	302,202	55,855	15,555		1,362,927	21
22 Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$	22
23 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	1,800,854	---	0	0	0		1,800,854	23
24 Ventes externes (460)	1,271,234	97,836	103,825	45,549	3,249,429	2,458,502	16,065,016		23,291,391	24
25 Autres produits (466, 470)	117,585	0	586,800	175,563	57,869	167	4,358,514		5,296,498	25
26 Total des produits autres	1,457,780	261,989	5,465,586	221,113	3,609,500	2,514,524	20,441,582	\$	33,972,075	26
27 TOTAL DES PRODUITS	\$ 150,458,749	\$ 261,989	\$ 342,855,104	\$ 221,113	\$ 10,412,677	\$ 14,149,222	\$ 20,791,020	\$ -	\$ 539,149,875	27

Université Concordia
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Masses salariales										1
2 Direction	3,377,038	1,773,409	9,141,709	1,083,884	701,529	395,388	139,028		16,611,985	2
3 Gérance	8,645,448	2,260,251	6,547,359	2,255,893	1,090,830	2,203,725	1,011,799		24,015,305	3
4 Enseignants-chercheurs	126,038,297	207,847	336,913	520	223,287	561	0		126,807,425	4
5 Chargés de cours	23,355,127	0	76,731	0	1,848,256	101,957	177		25,382,249	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2,639,615	113,072	288,222	0	48,757	50,337	0		3,140,003	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	11,527,213	35,174	362,834	0	13,241	307,122	0		12,245,584	7
8 Personnel professionnel non enseignant	19,626,500	11,147,782	21,111,676	2,570,718	2,385,184	6,257,848	743,478		63,843,187	8
9 Personnel de soutien technique	6,251,445	2,744,661	322,648	399,381	669,301	6,178	4,209		10,397,823	9
10 Personnel de soutien de bureau	13,053,964	4,450,314	9,041,615	1,426,792	1,192,180	2,244,246	2,760,956		34,170,067	10
11 Personnel de métier et ouvrier	3,613	0	767	5,704,775	151,089	813,327	169,658		6,843,229	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	49,544,500	5,307,359	10,529,899	3,046,014	1,962,309	2,926,733	1,108,701		74,425,516	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	264,062,760	28,039,869	57,760,373	16,487,977	10,285,964	15,307,423	5,938,007	\$	397,882,372	13
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	5,941,000	5,941,000	14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	1,211,342	(30,365)	(684,871)	7,417	98,080	86,784	105,256		793,644	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	148,572	0	0	0	200	0	0		148,772	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	1,699,472	0	0	0	0	0	0		1,699,472	17
18 Formation et perfectionnement (710)	2,327,045	191,118	725,130	50,300	357,214	74,861	22,014		3,747,682	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2,326,779	56,078	1,881,623	32,538	718,308	702,559	74,346		5,792,231	19
20 Bourses (735)	19,086,792	0	12,110	3,486	85,834	1,226,611	0		20,414,834	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	916,642	205,916	1,434,550	158,515	32,216	345,332	117,394		3,210,565	21
22 Fournitures et matériel (745)	4,006,430	4,105,251	2,334,681	639,284	633,644	316,976	167,674		12,203,940	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	13,216	640	603	782,223	4,959	51,372	6,529,681		7,382,693	23
24 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	8,798,646	2,189,930	3,343,605	14,660,941	2,217,965	650,640	2,206,806		34,068,533	24
25 Volumes et périodiques (750)	328,601	13,850	133,877	3,599	74,210	6,642	1,028		561,807	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	509,197	977,712	218,143	10,938,512	622,750	322,858	1,999,776		15,588,948	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	567,727	471	5,407	2,726,655	858,340	65,885	1,033,929		5,258,413	27
28 Location-exploitation (830)	34,236	45,261	7,907	630,999	3,990	5,954	165		728,512	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	(0)	(0)	0	0	(0)	(0)	(0)		(0)	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	542,091	43,059	20,422	790,659	66,190	472,449	77,843		2,012,712	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	73,523	0	(0)	(0)	(0)		73,523	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34 Autres charges (860, 870)	2,666,253	0	2,719,443	240,614	131,209	62,291	2,179,994		7,999,804	34
35 Total des charges autres	45,183,039	7,798,920	12,226,154	31,665,744	5,905,108	4,391,214	14,515,906	5,941,000	127,627,085	35
36 Virements interfonctions (877)	3,470,500	(436,364)	(850,409)	(2,183,727)	0	0	(0)		(0)	36
37 Ventes internes (878)	(174,558)	(300)	(10,960)	(2,256)	(338,324)	1,044	(2,409,629)		(2,934,984)	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39 Total avant éléments extraordinaires	312,541,741	35,402,125	69,125,158	45,967,738	15,852,748	19,699,680	18,044,283	5,941,000	522,574,472	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41 TOTAL DES CHARGES	\$ 312,541,741	\$ 35,402,125	\$ 69,125,158	\$ 45,967,738	\$ 15,852,748	\$ 19,699,680	\$ 18,044,283	\$ 5,941,000	\$ 522,574,472	41

Université Concordia
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 3

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Subvention du Ministère (515)	0	1,673,811	6,235	0	67,857	0	224,749	1,213,692	0		3,186,344	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	375,072	6,456,978	0	0	0	0	0	0		6,832,050	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	331,175	29,675,582	5,132	44,161	0	0	0	0		30,056,049	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	23,839	0	0	0	0	0	0		23,839	4
5	Total des subventions	\$	2,380,058	36,162,633	5,132	112,018	\$	224,749	1,213,692	\$	\$	40,098,281	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	2,659,260	162,557	97,135	186,909	0	41,452	689,149	0		3,836,463	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	(0)	0	0	0	0	(0)	0	0		(0)	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	5,687,037	11,784,559	84,186	1,482,274	6,223	308,694	953,592	0		20,306,566	10
11	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	247,551	0	394,499	42,449	0	7,951	(23,550)	0		668,900	12
13	Autres produits (466, 470)	0	1,037,211	0	719	0	0	(0)	0	0		1,037,930	13
14	Total des produits autres	\$	9,631,059	11,947,117	576,539	1,711,632	6,223	358,098	1,619,191	\$	\$	25,849,859	14
15	TOTAL DES PRODUITS	\$	- \$ 12,011,117	\$ 48,109,750	\$ 581,671	\$ 1,823,650	\$ 6,223	\$ 582,847	\$ 2,832,883	\$	- \$	- \$ 65,948,140	15

Université Concordia
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masses salariales												1
2	Direction	0	103,007	180	0	0	0	0	0	0		103,187	2
3	Gérance	0	243,195	0	0	0	0	39,971	163,243	0		446,409	3
4	Enseignants-chercheurs	0	484,474	2,538,625	0	0	0	6,550	0	0		3,029,649	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	710,024	6,190,023	12,063	20,628	0	4,750	24,777	0		6,962,264	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	212,165	4,453,790	14,804	0	0	1,500	110,276	0		4,792,535	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	1,034,795	75,576	0	21,082	0	111,093	249,486	0		1,492,033	8
9	Personnel de soutien technique	0	358,894	14,005	0	90,284	0	254	0	0		463,437	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	600,004	50,308	0	124	0	100,483	272,452	0		1,023,371	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	40,253	0		40,253	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	812,885	2,382,126	2,713	32,753	0	64,075	207,392	0		3,501,943	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	4,559,443	15,704,632	29,580	164,871	\$	328,676	1,067,879	\$	\$	21,855,081	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	28	20,732	0	0	0	0	0	0		20,759	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	5,858	2,195,671	0	0	0	0	0	0		2,201,529	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	378,491	2,378,327	720	(0)	0	175	3,554	0		2,761,267	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	534,374	1,736,716	0	103,595	0	18,140	89,680	0		2,482,504	18
19	Bourses (735)	0	4,876,724	12,679,157	1,000	228,412	0	10,541	1,180,295	0		18,976,129	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	317,576	2,940,903	42,872	21,517	0	5,655	83,058	0		3,411,580	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	225,995	3,046,661	128,809	(0)	0	11,882	62,644	0		3,475,991	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	1,813	796	0	197	0	0	0	0		2,806	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	1,058,123	3,610,798	277,565	(11,325)	0	50,200	195,331	0		5,180,693	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	41,036	181,620	91,786	15	0	2,093	0	0		316,550	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	7,252	56,048	(85)	387	0	128	248	0		63,976	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	31,145	15,109	0	0	0	0	0	0		46,255	26
27	Location exploitation (830)	0	21,546	152,830	100	0	0	2,360	0	0		176,836	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	1,800,854	0	0	0	0	0	0		1,800,854	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	223,275	175,598	9,325	3,212	0	889	15,874	0		428,171	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	(0)	0	0	0	0	0	0	0		(0)	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	489,556	0	0	47,498	6,223	15,923	233,172	0		792,373	34
35	Total des charges autres	\$	8,212,790	30,991,819	552,091	393,508	6,223	117,986	1,863,855	\$	\$	42,138,273	35
36	Virements interfonctions (877)	0	(268,174)	(0)	0	193,445	0	88,000	(13,271)	0		(0)	36
37	Ventes internes (878)	0	(2,775)	(200)	0	0	0	0	0	0		(2,975)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	7,941,842	30,991,619	552,091	586,953	6,223	205,986	1,850,584	\$	\$	42,135,298	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	\$	- \$ 12,501,285	\$ 46,696,252	\$ 581,671	\$ 751,823	\$ 6,223	\$ 534,662	\$ 2,918,463	\$	- \$	- \$ 63,990,379	41

Nom de l'établissement : Université Concordia

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2019-2020
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
Aragona, Alessandro	Vice-recteur associé par intérim et dirigeant principal de l'information par intérim	5		\$185,000	\$25,453		
Asif, Amir	Doyen, École de génie et d'informatique Gina-Cody	12		\$311,668	\$63,410	\$258,648	
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	12		\$235,421	\$27,485		
Beauregard, Philippe	Chef des communications	12		\$282,993	\$8,702		
Bigras, France	Vice-rectrice associé et Dirigeant principal de l'information depuis le 30 septembre 2019	7		\$220,000	\$770		
Carr, Graham	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 30 juin 2019	2		\$320,289	\$1,901		
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier intérimaire du 1er juillet au 11 décembre 2019	5		\$320,289	\$42,350		
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier à partir du 12 décembre 2019	5		\$424,423	\$5,734		
Cheab, William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	12		\$217,469	\$1,345		
Chesser, Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	12		\$277,739	\$2,304		
Cossette, Denis	Chef de la direction financière	12		\$268,864	\$14,911		
Côté, Roger	Vice-recteur, Services	12		\$289,461	\$12,653		
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	12		\$278,721	\$2,731		
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures depuis le 1er février 2020	3		\$178,853	\$5,583		
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts	12		\$234,383	\$2,304		
Dunnigan, Isabel	Vice-rectrice associée et directrice générale, Formation continue	12		\$195,000	\$1,566		
Dupuis, Marcel	Vice-recteur associé, Développement jusqu'au 29 février 2020	10		\$209,377	\$4,450		
Gauthier, Marc	Trésorier et agent de placement corporatif	12		\$211,901	\$4,863		
Guy, Christophe	Vice-recteur, Recherche et études supérieures jusqu'au 31 janvier 2020	9		\$314,587	\$51,015	\$314,587	
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement depuis le 1er juillet 2019	10		\$112,147	\$91,371		
Jacobs, Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secrétariat général	12		\$267,153	\$20,695		
Lavoie, Marie-claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	12		\$229,651	\$2,420		
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation depuis le 3 juin 2019	11		\$144,193	\$37,642		
Pardillo, Gracy	Vice-rectrice associée et Contrôleure	12		\$209,116	\$8,552		
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	12		\$144,193	\$60,071		
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences	12		\$295,835	\$1,793		
Shepard, Alan	Recteur et vice chancelier jusqu'au 30 juin 2019	2		\$424,423	\$38,009		
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement jusqu'au 30 juin 2019	2		\$146,893	\$11,047		
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim depuis le 1er juillet 2019	10		\$146,893	\$115,897		
Willsher, Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12		\$239,135	\$5,528		
Wood-adams, Paula	Doyenne, Études supérieures jusqu'au 30 janvier 2020	9		\$235,008	\$21,107		
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures depuis le 1er février 2020	3		\$235,008	\$7,992		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université Concordia

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	122	Le plus élevé	\$229,786	\$140,040
		Moyenne	\$133,677	\$26,506
		Le moins élevé	\$102,054	\$0
Personnel de direction des services	46	Le plus élevé	\$248,156	\$31,198
		Moyenne	\$139,468	\$4,459
		Le moins élevé	\$105,000	\$174
Personnel de gérance des emplois de soutien	245	Le plus élevé	\$230,400	\$36,399
		Moyenne	\$97,046	\$3,965
		Le moins élevé	\$60,346	\$0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTABLISSEMENT : Univeristé Concordia

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Asif, Amir	Doyen, École de génie et d'informatique Gina-Cody	12	18,184
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	12	13,893
Beauregard, Philippe	Chef des communications	12	11,980
Bigras, France	Vice-rectrice associé et Dirigeant principal de l'information depuis le 30 septembre 2019	7	1,307
Carr, Graham	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 30 juin 2019	2	10,068
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier intérimaire à partir du 1er juillet 2019; embauche permanente à partir du 12 décembre 2019	10	40,823
Cheab, William	Chef de cabinet et vice-recteur associé, Relations internationales	12	18,575
Chesser, Paul	Vice-recteur, Relations avec les diplômés et Relations extérieures	12	55,936
Cossette, Denis	Chef de la direction financière	12	9,226
Côté, Roger	Vice-recteur, Services	12	5,856
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	12	8,964
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures depuis le 1er février 2020	3	903
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts	12	11,870
Dunnigan, Isabel	Vice-rectrice associée et directrice générale, Formation continue	12	5,650
Dupuis, Marcel	Vice-recteur associé, Développement jusqu'au 29 février 2020	10	425
Gauthier, Marc	Trésorier et agent de placement corporatif	12	24,893
Guy, Christophe	Vice-recteur, Recherche et études supérieures jusqu'au 31 janvier 2020	9	17,861
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement depuis le 1er juillet 2019	10	3,787
Jacobs, Frederica	Secrétaire générale et directrice, Services des affaires juridiques, Secrétariat général	12	355
Lavoie, Marie-claude	Vice-rectrice associée, Gestion immobilière	12	14,137
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation depuis le 3 juin 2019	8	2,762
Pardillo, Gracy	Vice-rectrice associée et Contrôleur	12	5,331
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	12	836
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences	12	17,619
Shepard, Alan	Recteur et vice chancelier jusqu'au 30 juin 2019	2	4,652
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement jusqu'au 30 juin 2019	2	
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim depuis le 1er juillet 2019	10	11,642
Willsher, Carolina	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12	1,263
Wood-adams, Paula	Doyenne, Études supérieures jusqu'au 30 janvier 2020	9	20,900
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures depuis le 1er février 2020	3	
Total		30	\$ 339,698

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^{er} du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	104.6	Le plus élevé	47,731
		Moyenne	5,297
		Le moins élevé	-
Personnel de direction des services	41.5	Le plus élevé	29,515
		Moyenne	4,798
		Le moins élevé	-
Personnel de gérance des emplois de soutien	154.7	Le plus élevé	57,881
		Moyenne	3,539
		Le moins élevé	-

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

État du traitement

Section 8.2

Établissement : Université Concordia

Année financière : 2019-2020

Personnel de direction supérieure

Valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2019-2020

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Valeur en \$
Beaudry, Guylaine	Vice-rectrice, stratégie numérique et bibliothécaire en chef	241,780
Carr, Graham	Doyen, Recherche et études supérieures jusqu'au 31 juillet 2012	72,763
Carr, Graham	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 30 juin 2019	163,287
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier intérimaire à partir du 1er juillet; embauche permanente à partir du 12 décembre 2019	58,948
Carr, Graham	Vice-recteur, Recherche et études supérieures du 1er Août 2012 jusqu'au 25 septembre 2016	197,217
Croteau, Anne-marie	Doyenne, École de gestion John-Molson	155,865
Diamantoudi, Effrosyni	Doyenne par intérim, Études supérieures depuis le 1er février 2020	7,120
Duclos, Rebecca	Doyenne, Faculté des beaux-arts	205,600
Hardy, Nadia	Vice-rectrice par intérim exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement depuis le 1er juillet 2019	35,000
Mulrennan, Monica	Vice-rectrice associée, recherche, développement et sensibilisation depuis le 3 juin 2019	27,759
Powlowski, Justin	Vice-recteur par intérim, Recherche et études supérieures du 26 septembre 2016 au 31 juillet 2017	35,154
Powlowski, Justin	Vice-recteur associé, stratégie et opérations	214,316
Roy, André	Doyen, Faculté des arts et des sciences	309,670
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive déléguée aux affaires académiques et vice-rectrice exécutive adjointe à la planification et au positionnement jusqu'au 30 juin 2019	43,062
Whitelaw, Anne	Vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim depuis le 1er juillet 2019	45,853
Wood-adams, Paula	Doyenne, Études supérieures jusqu'au 30 janvier 2020	274,168
Wood-adams, Paula	Vice-rectrice par intérim, Recherche et études supérieures depuis le 1er février 2020	7,361

État du traitement

Section 8.3

Établissement : 980000-Concordia
 Année financière : 2019-2020
 Page: 1 de 1

Liste des composantes du traitement imposable autres que le salaire de base pour le Recteur et vice-chancelier

Nom	Fonction	Autres éléments de traitement	Coût des composantes
Shepard, Alan	Recteur et vice chancelier jusqu'au 30 juin 2019	Valeur de l'utilisation à des fins personnelles d'un véhicule dont les coûts sont assumés par l'Université, ou allocation reçue à cette fin (incluant les frais d'utilisation)	\$ 2,382
		Allocation de logement (événements et activités)	\$ 9,305
		Coûts assumés par l'Université pour ses régimes collectifs d'assurance	\$ 32
		Frais de stationnement fourni à l'employé	\$ 1,402
		Paieement des vacances accumulées au départ	\$ 24,889
Carr, Graham	Recteur et vice chancelier intérimaire à partir du 1er juillet 2019; embauche permanente à partir du 12 décembre 2019	Valeur de l'utilisation à des fins personnelles d'un véhicule dont les coûts sont assumés par l'Université, ou allocation reçue à cette fin (incluant les frais d'utilisation)	\$ 5,573
		Coûts assumés par l'Université pour ses régimes collectifs d'assurance	\$ 1,121
		Frais de stationnement fourni à l'employé	\$ 2,813
		Supplément pour fonction additionnelle en temps que Président par intérim jusqu'au 11 décembre 2019	\$ 38,577

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

2019-2020

Octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

Indicteurs de réussite et de diplomation	3
Mesures prises pour l'encadrement des étudiants	5
Programmes d'activités de recherche	27
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.13	34
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.15	35
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.17	36
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.20	45
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.27.1	48
Reddition de compte sur la règle budgétaire 2.1.27.3	49
Grille des indicateurs (Annexe 4)	50

Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Plein

Nouveaux inscrits à l'automne 2013 et statut à l'automne 2020

		Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (années) - moins de 100 crédits	Durée moyenne des études (années) - 100 cr et +
Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2013	Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2020	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2020	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)		
Baccalauréat										
3 Sciences pures	379	250	109	20	66.0%	28.8%	5.3%	71.2%	4.3	5.0
4 Sciences appliquées	505	380	93	32	75.2%	18.4%	6.3%	81.6%	4.4	4.8
5 Sciences sociales	1,382	950	383	49	68.7%	27.7%	3.5%	72.3%	4.3	4.6
6 Sciences de l'éducation	167	133	31	3	79.6%	18.6%	1.8%	81.4%	4.1	4.7
7 Administration	768	619	125	24	80.6%	16.3%	3.1%	83.7%	4.1	4.7
8 Beaux-Arts	526	374	133	19	71.1%	25.3%	3.6%	74.7%	4.0	4.4
9 Lettres	276	174	94	8	63.0%	34.1%	2.9%	65.9%	4.1	4.5
Sous-Total 1er c.	4,003	2,880	968	155	71.9%	24.2%	3.9%	75.8%		
Maîtrise										
3 Sciences pures	57	48	9	-	84.2%	15.8%	-	84.2%	3.0	
4 Sciences appliquées	344	314	30	-	91.3%	8.7%	-	91.3%	2.6	
5 Sciences sociales	74	56	15	3	75.7%	20.3%	4.1%	79.7%	3.1	
6 Sciences de l'éducation	18	14	4	-	77.8%	22.2%	-	77.8%	3.0	
7 Administration	136	124	12	-	91.2%	8.8%	-	91.2%	2.6	
8 Beaux-Arts	88	81	5	2	92.0%	5.7%	2.3%	94.3%	3.3	
9 Lettres	40	30	7	3	75.0%	17.5%	7.5%	82.5%	3.2	
Sous-Total 2e c.	757	667	82	8	88.1%	10.8%	1.1%	89.2%		
Doctorat										
3 Sciences pures	6	4	1	1	66.7%	16.7%	16.7%	83.3%	5.6	
4 Sciences appliquées	74	35	20	19	47.3%	27.0%	25.7%	73.0%	5.3	
5 Sciences sociales	53	25	9	19	47.2%	17.0%	35.8%	83.0%	6.0	
6 Sciences de l'éducation	10	7	3	-	70.0%	30.0%	-	70.0%	5.6	
7 Administration	11	6	2	3	54.5%	18.2%	27.3%	81.8%	5.5	
8 Beaux-Arts	16	5	3	8	31.3%	18.8%	50.0%	81.3%	5.6	
9 Lettres	1	-	-	1	-	-	-	-	0.0	
Sous-Total 3e c.	171	82	38	51	48.0%	22.2%	29.8%	77.8%		
Total, 1er, 2e, 3e c.	4,931	3,629	1,088	214	73.6%	22.1%	4.3%	77.9%		

Source: Université Concordia, Système d'information sur les étudiants

Notes: Diplômés: ont reçu un diplôme (pas nécessairement dans le programme d'origine)

Poursuivant leurs études: n'ont pas reçu de diplôme, mais inscrits au moins une fois durant les 2 années académiques précédentes

Abandons: Pas inscrits durant les 2 années académiques précédentes

Durée moyenne: pour les étudiants qui ont reçu un diplôme dans leur cycle d'études d'origine

Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Partiel

Nouveaux inscrits à l'automne 2012 et statut à l'automne 2019

		Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (nombre d'années) - moins de 100 crédits	Durée moyenne des études (nombre d'années) - 100 cr et +
Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2012	Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2019	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2019	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)		
Baccalauréat										
3 Sciences pures	132	74	45	13	56.1%	34.1%	9.8%	65.9%	4.6	5.4
4 Sciences appliquées	192	86	84	22	44.8%	43.8%	11.5%	56.3%	4.7	5.6
5 Sciences sociales	780	389	323	68	49.9%	41.4%	8.7%	58.6%	4.8	5.2
6 Sciences de l'éducation	80	41	36	3	51.3%	45.0%	3.8%	55.0%	4.9	4.4
7 Administration	263	167	79	17	63.5%	30.0%	6.5%	70.0%	4.4	4.7
8 Beaux-Arts	342	171	149	22	50.0%	43.6%	6.4%	56.4%	4.6	4.9
9 Lettres	142	58	70	14	40.8%	49.3%	9.9%	50.7%	4.7	4.8
Sous-Total 1er c.	1,931	986	786	159	51.1%	40.7%	8.2%	59.3%		
Maîtrise										
3 Sciences pures	13	9	3	1	69.2%	23.1%		69.2%	3.9	
4 Sciences appliquées	86	64	21	1	74.4%	24.4%	1.2%	75.6%	3.3	
5 Sciences sociales	49	44	5	-	89.8%	10.2%	-	89.8%	3.2	
6 Sciences de l'éducation	16	9	4	3	56.3%	25.0%	18.8%	75.0%	4.1	
7 Administration	65	56	7	2	86.2%	10.8%	3.1%	89.2%	3.7	
8 Beaux-Arts	48	46	2	-	95.8%	4.2%	-	95.8%	3.7	
9 Lettres	20	15	4	1	75.0%	20.0%	5.0%	80.0%	3.0	
Sous-Total 2e c.	297	243	46	8	81.8%	15.5%	2.7%	84.5%		
Doctorat										
3 Sciences pures	-	-	-	-				-		
4 Sciences appliquées	-	-	-	-				-		
5 Sciences sociales	2	-	-	2	-		100.0%			
6 Sciences de l'éducation	1	1	-	-	100.0%			100.0%	6.0	
7 Administration	-	-	-	-				-		
8 Beaux-Arts	-	-	-	-				-		
9 Lettres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-Total 3e c.	3	1	-	2	33.3%	-	66.7%	100.0%		
Total, 1er, 2e, 3e c.		2,231	1,230	832	169	55.1%	37.3%	7.6%	62.7%	

DIRECTIVES SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS À LA MAÎTRISE
Dernière mise à jour le 16 janvier 2017

Ces directives remplacent le document Directives pour les
superviseurs et les étudiants des cycles supérieurs.

Elles ont été approuvées par le conseil de l'École des
études supérieures le 6 mai 1996.

A. Préambule	1
B. Contexte	1
C. Directives.....	2
1. Définition de l'encadrement	2
1.1. Qui peut encadrer les étudiants?	2
1.2. Établissement d'un comité d'encadrement	3
2. Résumé des procédures et des responsabilités.....	4
2.1. École des études supérieures.....	4
2.2. Facultés	4
2.3. Directeurs de département et du programme d'études supérieures	4
2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs	5
2.5. Étudiants	7
D. Rapports d'étape.....	8
E. Résolution des conflits	9
F. Annexe.....	9

A. PRÉAMBULE

Les présentes directives ont été préparées pour rehausser la contribution de la formation aux cycles supérieurs au développement intellectuel et à la réussite scolaire des étudiants de l'Université Concordia (« l'Université »). Les rôles et responsabilités de tous les partenaires de formation aux cycles supérieurs sont conformes à l'ensemble des politiques de l'Université en matière de conduite responsable et d'intégrité dans la recherche et le savoir.

Il est important de souligner que les étudiants sont des partenaires de l'entreprise universitaire et de reconnaître le statut de leur pouvoir différentiel, surtout en ce qui concerne leur superviseur. Certains étudiants pourraient avoir l'impression de s'exposer à des risques s'ils se plaignent de leur superviseur ou expriment leur désaccord avec lui. Parallèlement, les professeurs qui occupent un nouveau rôle de conseiller ont besoin de soutien et d'encadrement par leurs pairs à l'échelle du département. Par conséquent, il incombe au département, aux superviseurs et aux étudiants de promouvoir un milieu où les attentes et les préoccupations font l'objet de discussions franches.

De plus, les directives sont conçues pour encourager les unités à examiner leurs programmes d'études supérieures et à définir leurs propres politiques et procédures, tout en assurant le maintien de l'excellence universitaire. Chaque unité d'enseignement doit disposer de politiques et de procédures explicites sur les conseils et l'encadrement offerts aux étudiants, de moyens établis pour informer les étudiants des procédures et des échéances (p. ex. séances d'orientation et manuels) et de mécanismes de résolution des plaintes conformes à ses pratiques et à ses disciplines. Par ailleurs, il incombe aux étudiants de prendre connaissance de ces politiques et procédures.

Enfin, les présentes directives doivent être lues conjointement avec les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

B. CONTEXTE

En raison de l'éventail de diplômes en recherche et de domaines de recherche, il existe un écart considérable dans les types d'encadrement dont les étudiants ont besoin. De façon générale, les modèles varient entre les activités d'apprentissage dans le cadre desquelles les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit et constant de la part de leur superviseur, et les situations de nature plus autonome où les étudiants, qui sont essentiellement des chercheurs indépendants, bénéficient des conseils réguliers de leur superviseur, mais qui assument sinon la plupart des responsabilités destinées à faire avancer un programme de recherche. Dans tous les cas, les étudiants doivent devenir de plus en plus autonomes au cours de leur programme d'études. Il est essentiel d'organiser régulièrement des consultations et des évaluations formelles et informelles entre les étudiants et les superviseurs afin de maximiser les retombées de leur collaboration et de réduire au minimum les malentendus.

Même s'il est important de reconnaître le rôle de leadership des superviseurs, on s'attend à ce que les étudiants partagent leur responsabilité pour maintenir ouverts les modes de communication et définir et atteindre leurs propres objectifs comme étudiants et chercheurs.

C. DIRECTIVES

L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs aide les étudiants à :

- favoriser l'intégrité universitaire ainsi que l'éthique et les normes professionnelles;
- cheminer dans leur programme en comprenant bien les exigences, les règles et les procédures appropriées et en assurant la résolution rapide d'éventuels problèmes;
- apprendre les méthodes essentielles, les concepts et la culture de leur discipline et mener des recherches de qualité supérieure et de grande importance;
- s'engager dans le contexte élargi de la discipline et auprès des communautés pertinentes de chercheurs et préparer leur parcours professionnel à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire;
- réaliser leur plein potentiel de chercheur en offrant un cadre de soutien stimulant sur le plan intellectuel.

1. Définition de l'encadrement

L'encadrement représente la relation professionnelle établie entre un ou plusieurs professeurs et un étudiant en vue de l'aider à améliorer ses aptitudes intellectuelles pour lui permettre d'obtenir son diplôme universitaire. Fondamentalement, l'encadrement vise le transfert des connaissances et de l'expérience d'un professeur spécialisé dans un certain domaine à un étudiant dans une période prédéfinie pour le préparer à l'exercice d'une profession dans ce domaine. Il est important que l'étudiant et le superviseur maintiennent une relation sans lien de dépendance pendant la période d'encadrement.

Dans certains programmes, les superviseurs sont désignés lors du processus d'admission et chaque étudiant est jumelé à un superviseur après son inscription. Pour les programmes dans lesquels un superviseur n'est pas désigné lors du processus d'admission, le département est responsable de fournir de l'encadrement dans un domaine où il dispose de superviseurs compétents et pour lequel l'étudiant a manifesté son intérêt. Par conséquent, les départements doivent admettre uniquement les étudiants avec lesquels il sera raisonnablement possible de jumeler un professeur à titre de superviseur, au besoin. Cela dit, il n'est pas garanti qu'un étudiant sera jumelé à un superviseur en particulier. Les superviseurs doivent être nommés au cours des 12 premiers mois du programme de l'étudiant. Néanmoins, il doit être reconnu que dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de trouver un superviseur pour un étudiant. Il est cependant attendu que des efforts raisonnables seront déployés pour permettre à l'étudiant et au département de conclure une entente en matière d'encadrement qui conviendra aux deux parties.

1.1. Qui peut encadrer les étudiants?

Habituellement, les professeurs à temps plein et permanents titulaires d'un diplôme terminal de l'Université Concordia et qui ont un poste de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur peuvent offrir de l'encadrement aux étudiants. Les autres professeurs qui répondent aux critères établis par le département auquel ils sont associés, qui comportent habituellement des réalisations importantes et pertinentes en matière de recherche, peuvent être nommés par le directeur du programme d'études supérieures de l'École des études supérieures aux fins d'approbation.

La candidature d'un cosuperviseur provenant d'une autre université ou d'un secteur non universitaire (comme l'industrie) peut être prise en compte à condition qu'une demande (incluant le curriculum vitae du cosuperviseur proposé) soit présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui pourra approuver la nomination à titre de cas particulier. Dans cette demande, on doit indiquer les moyens par lesquels on maintiendra une réelle interaction. Les cosuperviseurs externes doivent respecter ces directives en matière d'encadrement. Les professeurs émérites de Concordia, les professeurs nommés pour une durée limitée et les professeurs nommés pour une durée prolongée et les professeurs affiliés peuvent également cosuperviser les demandes d'approbation en cours des départements. Les cosuperviseurs doivent également respecter les critères énoncés ci-dessus. Habituellement, on ne doit compter qu'un seul cosuperviseur.

Dans les cas de cosupervision qui concernent l'entente de [cotutelle](#) et l'entente établie avec le [consortium ALGANT](#), veuillez consulter les directives concernées.

1.2. Établissement d'un comité d'encadrement*

En plus de disposer d'un superviseur, tous les étudiants doivent également disposer d'un comité d'encadrement qui pourra les aider tout au long de leur programme. Ce comité doit être mis en place dès le début du programme de l'étudiant en collaboration avec le superviseur et le directeur du programme d'études supérieures. Tous les efforts doivent être déployés pour assurer le maintien du comité tout au long de la progression de l'étudiant dans le cadre du programme. Certaines situations pourraient cependant exiger des changements.

Même s'ils sont partis à la retraite, les membres du comité peuvent continuer à siéger à titre de membres à condition d'en avoir reçu l'approbation de la part de leur programme disciplinaire (ou d'un équivalent fonctionnel) et de continuer à respecter les critères établis par leur programme d'études supérieures en matière d'encadrement des étudiants.

Les membres du comité doivent être en mesure de fournir une expertise qui complète et élargit celle du superviseur. Ils servent de précieux groupe de rétroaction dans les discussions relatives aux nouvelles idées issues de la recherche. En cas de problèmes avec le superviseur, les membres du comité peuvent donner des conseils, faire du mentorat et au besoin, fournir des services de médiation afin de trouver une solution. Par conséquent, les comités de supervision de thèse sont plus utiles s'ils sont formés le plus tôt possible lors du programme de l'étudiant, à condition que ses membres soient sélectionnés judicieusement et que l'étudiant et ceux-ci soient désireux et en mesure d'interagir plus fréquemment que dans le cadre de la réunion annuelle obligatoire.

La relation entre les membres du comité et les étudiants doit être de nature universitaire. Toute relation personnelle pouvant compromettre ou influencer cette relation pédagogique peut constituer un conflit d'intérêts (p. ex. relation familiale ou intime, relation d'affaires). Les membres du comité doivent également s'efforcer de reconnaître et de gérer les conflits d'intérêts qui pourraient exister entre eux. Le directeur ou le président du programme d'études supérieures doit être informé de ces conflits d'intérêts potentiels. En cas de conflit d'intérêts, les membres examinateurs doivent se retirer du comité. Pour en savoir plus sur le rôle de l'École des études supérieures, des présidents des comités d'examen de thèses et des comités d'examen de thèses, consultez les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

* La section 1.2 s'applique uniquement aux programmes de maîtrise qui font actuellement appel aux comités de supervision.

2. Résumé des procédures et des responsabilités

En ce qui concerne les directives sur l'encadrement, voici le rôle de l'École des études supérieures, des facultés, des départements, des directeurs de programme d'études supérieures, des mentors et superviseurs et des étudiants :

2.1. École des études supérieures

On s'attend à ce que l'École des études supérieures respecte les exigences suivantes :

- élaborer, réviser et mettre en œuvre les directives, les politiques et les règlements concernant les activités d'encadrement et les examens liés aux thèses, conformément aux règles établies par le conseil de l'École des études supérieures;
- offrir des services de médiation et d'arbitrage des conflits découlant de l'interprétation des règlements, des directives et des politiques de l'École des études supérieures;
- fournir des conseils relatifs à tous les aspects du programme et aux éventuelles situations conflictuelles;
- suivre les progrès des étudiants et rester au fait de leurs activités de recherche (rapport d'étape annuel);
- surveiller le processus d'examen de thèse (l'École des études supérieures peut assister aux procédures).

2.2. Facultés

On recommande ce qui suit aux facultés :

- évaluer et améliorer la qualité des activités d'encadrement et soutenir les nouveaux superviseurs, notamment par l'intermédiaire d'ateliers ou de modèles de mentorat; élaborer des procédures de surveillance de la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et de formulation de commentaires constructifs aux superviseurs;
- reconnaître que l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs fait partie intégrante de la responsabilité universitaire de l'unité d'enseignement et en tenir compte dans la répartition de la charge de travail et l'enseignement des cours de cycles supérieurs;
- définir des critères d'excellence liés à l'encadrement et à l'enseignement supérieur adaptés à leur discipline et récompenser convenablement les professeurs qui respectent ces critères, notamment dans les décisions concernant la permanence et l'avancement ou les primes au mérite.

2.3. Directeurs de département et du programme d'études supérieures

Le département, par l'intermédiaire du directeur du programme d'études supérieures, joue un rôle essentiel dans le jumelage initial du superviseur et de l'étudiant. Le directeur du département et le directeur du programme d'études supérieures s'engagent à travailler avec les étudiants pour les aider à réussir leur programme et à atteindre leurs objectifs universitaires et peuvent les guider dans l'établissement et le maintien d'une relation productive avec leur superviseur. Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'établir ou de maintenir une telle relation avec un superviseur approprié peuvent être retirés du programme.

Chaque département et chaque faculté doivent disposer de directives écrites sur le rôle et les responsabilités du superviseur et du comité d'encadrement, ainsi que sur la composition du comité. Pour ce qui est des programmes sans comité d'encadrement, les responsabilités doivent être incluses dans celles du superviseur.

Les directeurs de département et de programme d'études supérieures sont tenus de respecter ce qui suit :

- s'assurer que les règlements du département concernant la sélection des superviseurs sont conformes aux exigences de l'Université et communiquer ces règlements aux superviseurs et étudiants potentiels;
- suivre la relation entre le superviseur et l'étudiant pour contribuer à sa stabilité et orienter l'étudiant vers le directeur du programme d'études supérieures en cas de problème;
- établir des procédures pour assurer la continuité de l'encadrement lorsqu'un étudiant est séparé d'un superviseur. Par exemple, lorsque ce dernier prend un congé sabbatique, part à la retraite ou change d'université ou lorsque l'étudiant s'absente pour effectuer du travail sur le terrain ou accepte un emploi avant de présenter sa thèse. Aucun étudiant ne doit être laissé sans encadrement pendant plus de deux mois;
- répondre rapidement aux demandes de remplacement des superviseurs ou d'un membre du comité de supervision de thèse. Le département doit examiner chaque cas afin de mettre en œuvre une solution de rechange en matière d'encadrement, le cas échéant;
- informer toutes les parties que dans les cas où la recherche est effectuée dans le cadre d'une recherche contractuelle, l'accès du public peut être limité.

2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs

On s'attend à ce que les mentors et les superviseurs respectent les exigences suivantes :

- être compétents dans le domaine de recherche proposé par l'étudiant;
- évaluer les progrès réalisés par l'étudiant au cours du programme d'études supérieures;
- superviser les travaux de recherche des étudiants en leur offrant de l'encadrement et des consignes liées aux études sur la recherche d'une manière généralement énoncée dans les pratiques et les traditions de leur discipline et de leur département universitaire;
- discuter avec les étudiants de la nature générale de leur relation de travail tôt dans les étapes de développement de leur collaboration pour que les attentes des deux partis soient compatibles concernant notamment la fréquence des rencontres et le délai entre la présentation et l'évaluation des travaux écrits;
- mettre sur pied un comité de supervision de thèse approprié. Si l'étudiant n'est pas à l'aise avec l'un ou l'autre des membres, il doit le signaler au superviseur et lui en expliquer les motifs. Le superviseur peut ensuite suggérer un membre remplaçant;
- établir un calendrier réaliste pour la réalisation des différentes étapes du programme;
- formuler des commentaires en temps opportun sur les documents écrits soumis par les étudiants, notamment sur la pertinence de présenter des thèses pour examen;
- être ouverts, honnêtes et justes avec l'étudiant lorsque ses résultats scolaires ne répondent pas aux attentes. Bien qu'il puisse être difficile de faire face à un rendement scolaire inadéquat, il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger un programme d'études lorsque les chances de réussite de l'étudiant sont faibles;
- chercher activement à assurer la disponibilité des ressources de base nécessaires pour la recherche et à discuter des problèmes liés au soutien ou au financement avec l'étudiant;

- contribuer au perfectionnement professionnel général de l'étudiant par les moyens suivants : participation à des séminaires et à des colloques et présentation de travaux lors de conférences à l'échelle locale, nationale ou internationale; publication de travaux au moment approprié; profiter des nombreuses offres proposées par l'Université en matière de perfectionnement professionnel, notamment le programme GradProSkills; aider l'étudiant à faire la transition entre son programme et le marché du travail (par exemple, en lui donnant des conseils sur les perspectives de carrière, dont celles à l'extérieur du milieu universitaire, l'état du marché du travail, la façon de préparer un curriculum vitae et les stratégies de lancement liées à une carrière universitaire ou à une autre carrière professionnelle); en lui présentant des collègues de la profession; faciliter l'établissement d'un réseau professionnel et être disposé à rédiger des lettres de recommandation et à les transmettre aux personnes-ressources pertinentes;
- s'assurer que le milieu de recherche est sécuritaire, équitable et exempt de harcèlement et de discrimination;
- prendre les dispositions appropriées avec les étudiants lorsqu'ils prennent un congé sabbatique ou sont en congé prolongé;
- en cas de conflit dans la relation superviseur-étudiant, il est nécessaire de discuter rapidement du problème avec l'étudiant et le directeur du programme d'études supérieures (consulter la Section E relative à la résolution des conflits pour obtenir des précisions);
- agir conformément aux principes de base de la justice naturelle, de l'intégrité universitaire et du professionnalisme et gérer de façon semblable les situations conflictuelles pouvant découler de la relation avec l'étudiant;
- discuter des problèmes liés à la publication (y compris la paternité des œuvres) avec l'étudiant au début de son programme. Il est recommandé d'établir une entente écrite afin de protéger les intérêts de chaque partie;
- remettre un document écrit à l'étudiant et au directeur des études supérieures en cas de retrait de l'encadrement d'un étudiant;
- reconnaître les défis uniques auxquels les étudiants étrangers peuvent faire face à leur arrivée à Concordia. Les étudiants étrangers peuvent profiter d'aide supplémentaire, surtout au début de leur programme, alors qu'ils s'adaptent à un nouveau milieu universitaire et culturel et dans certains cas, à une université anglophone. Des discussions claires et constructives pourraient être engagées dans les premières semaines et les premiers mois sur des questions telles que les attentes et la communication superviseur-étudiant, les différents styles de rétroaction, les protocoles de laboratoire et l'intégrité universitaire;
- encourager les étudiants étrangers à poser des questions pour éviter que des malentendus dégénèrent en enjeux ou conflits plus importants. Veiller en particulier à ce que les facteurs situationnels et interculturels aient été pris en compte dans l'évaluation des compétences et des progrès. Les superviseurs doivent encourager les étudiants à déterminer les domaines pouvant constituer un obstacle à la réussite scolaire et à les traiter (par exemple, les enjeux liés à l'anglais comme langue supplémentaire, la rédaction universitaire, les connaissances fondamentales essentielles nécessaires pour le programme de recherche). Assurer l'encadrement efficace des étudiants étrangers, en particulier ceux de cultures différentes, qui ont besoin d'un mentor attentif et pragmatique : par exemple, aider l'étudiant dans l'établissement de son réseau social, favoriser un milieu inclusif dans le laboratoire ou programme, et concilier les divergences culturelles dans la communication et les interactions entre le superviseur et l'étudiant.

Les étudiants étrangers doivent être encouragés à communiquer avec le [Bureau des étudiants internationaux](#);

- être attentifs aux besoins spécifiques des étudiants qui ont des responsabilités en matière de prestation de soins, et à leurs difficultés. Faire preuve de souplesse et de compréhension quant à leur disponibilité pourrait leur permettre de gérer efficacement leurs nombreuses responsabilités;
- inciter les étudiants à communiquer avec le [Bureau des droits et des obligations](#), le service de [Consultation et orientation](#) et le [Service de santé](#) si un problème de santé mentale est préoccupant;
- collaborer avec l'étudiant pour veiller à ce que les travaux de recherche soient menés conformément à la [Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#).

2.5. Étudiants

On s'attend à ce que les étudiants respectent les exigences suivantes :

- s'informer sur les règlements et les normes prévus dans l'annuaire des cycles supérieurs et les documents pertinents produits par le programme qui offre le diplôme et l'École des études supérieures;
- présenter les travaux en cours et respecter les obligations contractuelles en temps opportun et communiquer régulièrement avec leur superviseur;
- préparer un plan de recherche et un calendrier de mise en œuvre du programme d'études. Une bonne approche consiste à collaborer avec les superviseurs ou les conseillers afin de produire un calendrier pour l'ensemble du programme, à noter les étapes et les échéances importantes, comme l'établissement du sujet de thèse; la réalisation d'une synthèse de la documentation; l'atteinte d'objectifs intermédiaires de recherche; assister à des conférences; effectuer du travail saisonnier sur le terrain; publier des articles; mener des recherches; analyser des données; terminer la rédaction de la thèse. Les étudiants peuvent revoir ce plan lors des rencontres annuelles du comité, ou plus fréquemment, et le réviser, s'il y a lieu;
- informer leur superviseur – en fournissant un motif valable – s'ils ne sont pas à l'aise avec le choix d'un membre du comité de supervision de thèse;
- informer leur superviseur sur la façon de communiquer avec eux lorsqu'ils devront s'absenter (p. ex. pour cause de maladie ou de responsabilités familiales), et lui fournir tout renseignement important pouvant nuire à leurs progrès scolaires ou à ceux des autres étudiants;
- présenter à leur superviseur l'ébauche des documents de publication basés sur la recherche collaborative avant de les soumettre pour publication;
- maintenir une communication ouverte avec leur superviseur ou conseiller et le directeur du programme d'études supérieures concernant tout problème; en cas de conflit dans les relations superviseur-étudiant ou conseiller-étudiant, assurer un suivi avec le superviseur ou le directeur du programme d'études supérieures en temps opportun;
- solliciter des conseils auprès de leur superviseur sur les possibilités liées aux bourses, aux ateliers et aux autres occasions de perfectionnement professionnel;
- informer le superviseur au préalable des collaborations pour des projets de recherche, de l'assistantat d'enseignement et de l'assistantat de recherche.

Dans les situations où la relation d'encadrement ne peut être poursuivie, les étudiants peuvent demander d'être jumelés à un superviseur remplaçant ou un superviseur administratif pour des fins de défense. Ladite demande doit être présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui transmettra une recommandation au doyen de l'École des études supérieures. Nonobstant les éventuels retards liés au traitement de la demande, les responsables du programme et le superviseur

devront tout faire pour que l'étudiant ne soit pas pénalisé si un changement de superviseur s'avère nécessaire. Veuillez consulter les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) pour connaître toutes les procédures.

Les étudiants qui ne sont jumelés à aucun superviseur alors que leur programme l'exige seront retirés de celui-ci. Les étudiants peuvent alors demander l'autorisation de rester inscrits au programme pendant un maximum de quatre mois afin de trouver un nouveau superviseur.

D. RAPPORTS D'ÉTAPE

Tous les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir et soumettre des rapports d'étape annuels par l'intermédiaire du système de gestion pédagogique. Les rapports d'étape annuels sont les fondements institutionnels de l'évaluation des progrès de l'étudiant et par conséquent indispensables au programme et à l'École des études supérieures lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant le statut d'un étudiant. Les étudiants qui ne soumettent pas leur rapport d'étape annuel ne seront pas en mesure de s'inscrire aux cours du trimestre suivant. Les directeurs du programme d'études supérieures doivent surveiller l'ensemble des rapports et assurer le suivi relatif aux problèmes ou préoccupations qui en découlent, et communiquer avec le vice-doyen des Affaires universitaires de l'École des études supérieures lorsque des problèmes plus graves surviennent. Enfin, on recommande aux facultés de s'assurer que les superviseurs présentent leurs rapports en temps opportun.

En plus de remplir le rapport d'étape annuel, on recommande à chaque étudiant de suivre les étapes suivantes :

1. Rencontrer son superviseur une fois par an dans le cadre du rapport d'étape annuel. À la première rencontre, il est recommandé de consigner les objectifs et les attentes.
2. Environ un an plus tard, et chaque année par la suite, l'étudiant et son superviseur doivent se rencontrer de nouveau pour examiner les progrès réalisés par l'étudiant pour atteindre les objectifs fixés. Avant la rencontre, l'étudiant doit consigner ses réussites et les progrès qu'il a réalisés pendant l'année. Toutes les parties doivent signer le document comportant les objectifs et les attentes. Les directeurs du programme d'études supérieures peuvent décider de participer à la rencontre annuelle s'ils estiment qu'un troisième point de vue serait nécessaire ou utile. Lors de cette même rencontre, il faut consigner les objectifs de l'année suivante.
3. Si les progrès consignés en matière de recherche sont insatisfaisants, de nouveaux objectifs doivent être élaborés pour l'étudiant, puis consignés lors de la rencontre. Ces objectifs nouveaux ou provisoires s'appliquent uniquement au trimestre suivant. Une évaluation des progrès doit être effectuée à la fin du trimestre.
4. Si l'étudiant est en désaccord avec les attentes, les objectifs ou l'évaluation présentés lors de la rencontre, il lui incombe de documenter la nature de son désaccord et de le transmettre au directeur du programme d'études supérieures afin d'approfondir la question.
5. Les rapports d'étape annuels sont archivés dans le système de gestion pédagogique. Tous les documents concernant les rencontres annuelles tenues avec le superviseur doivent être conservés dans le dossier départemental de l'étudiant, puis téléversés dans le système de gestion pédagogique.

E. RÉSOLUTION DES CONFLITS

Le bien-être des étudiants et l'harmonie des relations qu'ils entretiennent avec leur superviseur et le comité de supervision de thèse sont importants pour l'Université. Cependant, il arrive que des conflits surviennent entre un étudiant et son superviseur ou le comité de supervision de thèse. Des problèmes peuvent survenir de bien des façons, mais la plupart sont de nature pédagogique, personnelle ou financière. Dans ces situations, la première étape consiste à tenter de résoudre le conflit ou le malentendu de manière informelle. Les chances de réussite seront plus élevées si le problème est pris en main le plus rapidement possible. Le superviseur, le directeur du programme d'études supérieures et l'étudiant doivent discuter du problème. Le superviseur doit documenter les discussions et tenir un registre des ententes conclues. Tout conflit doit être signalé le plus tôt possible au directeur du programme d'études supérieures. Si le superviseur occupe également la fonction de directeur du programme d'études, le conflit doit être signalé au président du département.

Il incombe au directeur du programme d'études supérieures d'organiser un processus de consultation et de médiation. Le directeur du programme d'études supérieures ou les parties concernées peuvent demander des conseils et des services d'aide à la médiation au vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté et aux autres services appropriés, comme l'École des études supérieures et le Bureau de l'ombudsman. L'étudiant et son superviseur ne sont pas tenus de participer à la résolution du conflit contre leur gré, surtout si le comportement de l'une des parties à l'égard de l'autre justifie une plainte en vertu du [Code des droits et des obligations](#).

Si le processus de résolution informel est rejeté ou inapproprié et que le directeur du programme d'études supérieures détermine que la relation superviseur-étudiant est irréparable, il doit présenter une recommandation au doyen des études supérieures en vue de mettre fin à la relation. Le directeur des programmes ou le directeur du programme d'études supérieures doit ensuite tenter en toute bonne foi de collaborer avec l'étudiant pour trouver un superviseur remplaçant au sein du département et en informera le vice-doyen à la recherche de la faculté et l'École des études supérieures de ces efforts.

Dans le cas où le superviseur apporte un appui financier à l'étudiant, le financement doit être maintenu pendant une période de 30 jours (ou jusqu'à la fin du contrat s'il expire dans les 30 jours) à partir de la date à laquelle le directeur du programme d'études supérieures a informé l'École des études supérieures que la relation superviseur-étudiant était irréparable. Pendant cette période de 30 jours, les étudiants doivent éviter de recevoir l'appui financier d'un autre superviseur.

F. ANNEXE

Références fournies dans le document Directives sur l'encadrement :

[Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs](#)

[Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#)

[Thesis Regulations](#)

[Code des droits et des obligations](#)

[Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#)

[École des études supérieures](#)

[Bureau de l'ombudsman](#)

[Bureau des étudiants internationaux](#)

[Consultation et orientation](#)

[Service de santé](#)

DIRECTIVES SUR L'ENCADREMENT DES DOCTORANTS

Dernière mise à jour le 16 janvier 2017

Ces directives remplacent le document Directives pour les superviseurs et les étudiants des cycles supérieurs.

Elles ont été approuvées par le conseil de l'École des études supérieures le 6 mai 1996.

A. Préambule	1
B. Contexte	1
C. Directives.....	2
1. Définition de l'encadrement	2
1.1. Qui peut encadrer les étudiants?	2
1.2. Établissement d'un comité d'encadrement	3
2. Résumé des procédures et des responsabilités.....	4
2.1. École des études supérieures.....	4
2.2. Facultés	4
2.3. Directeurs de département et de programme d'études supérieures	4
2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs	5
2.5. Étudiants	7
D. Rapports d'étape.....	8
E. Résolution des conflits	9
F. Annexe.....	9

A. PRÉAMBULE

Les présentes directives ont été préparées pour rehausser la contribution de la formation aux cycles supérieurs au développement intellectuel et à la réussite scolaire des étudiants de l'Université Concordia (« l'Université »). Les rôles et responsabilités de tous les partenaires de formation aux cycles supérieurs sont conformes à l'ensemble des politiques de l'Université en matière de conduite responsable et d'intégrité dans la recherche et le savoir.

Il est important de souligner que les étudiants sont des partenaires de l'entreprise universitaire et de reconnaître le statut de leur pouvoir différentiel, surtout en ce qui concerne leur superviseur. Certains étudiants pourraient avoir l'impression de s'exposer à des risques s'ils se plaignent de leur superviseur ou expriment leur désaccord avec lui. Parallèlement, les professeurs qui occupent un nouveau rôle de conseiller ont besoin de soutien et d'encadrement par leurs pairs à l'échelle du département. Par conséquent, il incombe au département, aux superviseurs et aux étudiants de promouvoir un milieu où les attentes et les préoccupations font l'objet de discussions franches.

De plus, les directives sont conçues pour encourager les unités à examiner leurs programmes d'études supérieures et à définir leurs propres politiques et procédures, tout en assurant le maintien de l'excellence universitaire. Chaque unité d'enseignement doit disposer de politiques et de procédures explicites sur les conseils et l'encadrement offerts aux étudiants, de moyens établis pour informer les étudiants des procédures et des échéances (p. ex. séances d'orientation et manuels) et de mécanismes de résolution des plaintes conformes à ses pratiques et ses disciplines. Par ailleurs, il incombe aux étudiants de prendre connaissance de ces politiques et procédures.

Enfin, les présentes directives doivent être lues conjointement avec le [Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs](#), les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

B. CONTEXTE

En raison de l'éventail de diplômes en recherche et de domaines de recherche, il existe un écart considérable dans les types d'encadrement dont les étudiants ont besoin. De façon générale, les modèles varient entre les activités d'apprentissage dans le cadre desquelles les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit et constant de la part de leur superviseur, et les situations de nature plus autonome où les étudiants, qui sont essentiellement des chercheurs indépendants, bénéficient des conseils réguliers de leur superviseur, mais qui assument sinon la plupart des responsabilités destinées à faire avancer un programme de recherche. Dans tous les cas, les étudiants doivent devenir de plus en plus autonomes au cours de leur programme d'études. Il est essentiel d'organiser régulièrement des consultations et des évaluations formelles et informelles entre les étudiants et les superviseurs afin de maximiser les retombées de leur collaboration et de réduire au minimum les malentendus.

Même s'il est important de reconnaître le rôle de leadership des superviseurs, on s'attend à ce que les étudiants partagent leur responsabilité pour maintenir ouverts les modes de communication et définir et atteindre leurs propres objectifs comme étudiants et chercheurs.

C. DIRECTIVES

L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs aide les étudiants à :

- favoriser l'intégrité universitaire ainsi que l'éthique et les normes professionnelles;
- cheminer dans leur programme en comprenant bien les exigences, les règles et les procédures appropriées et en assurant la résolution rapide d'éventuels problèmes;
- apprendre les méthodes essentielles, les concepts et la culture de leur discipline et mener des recherches de qualité supérieure et de grande importance;
- s'engager dans le contexte élargi de la discipline et auprès des communautés pertinentes de chercheurs et préparer leur parcours professionnel à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire;
- réaliser leur plein potentiel de chercheur en offrant un cadre de soutien stimulant sur le plan intellectuel.

1. Définition de l'encadrement

L'encadrement représente la relation professionnelle établie entre un ou plusieurs professeurs et un étudiant en vue de l'aider à améliorer ses aptitudes intellectuelles pour lui permettre d'obtenir son diplôme universitaire. Fondamentalement, l'encadrement vise le transfert des connaissances et de l'expérience d'un professeur spécialisé dans un certain domaine à un étudiant dans une période prédéfinie pour le préparer à l'exercice d'une profession dans ce domaine. Il est important que l'étudiant et le superviseur maintiennent une relation sans lien de dépendance pendant la période d'encadrement.

Dans certains programmes, les superviseurs sont désignés lors du processus d'admission et chaque étudiant est jumelé à un superviseur après son inscription. Pour les programmes dans lesquels un superviseur n'est pas désigné lors du processus d'admission, le département est responsable de fournir de l'encadrement dans un domaine où il dispose de superviseurs compétents et pour lequel l'étudiant a manifesté son intérêt. Par conséquent, les départements doivent admettre uniquement les étudiants avec lesquels il sera raisonnablement possible de jumeler un professeur à titre de superviseur, au besoin. Cela dit, il n'est pas garanti qu'un étudiant sera jumelé à un superviseur en particulier. Les superviseurs doivent être nommés au cours des 12 premiers mois du programme de l'étudiant. Néanmoins, il doit être reconnu que dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de trouver un superviseur pour un étudiant. Il est cependant attendu que des efforts raisonnables seront déployés pour permettre à l'étudiant et au département de conclure une entente en matière d'encadrement qui conviendra aux deux parties.

1.1. Qui peut encadrer les étudiants?

Habituellement, les professeurs à temps plein et permanents titulaires d'un diplôme terminal de l'Université Concordia et qui ont un poste de professeur adjoint, de professeur agrégé ou de professeur peuvent offrir de l'encadrement aux étudiants. Les autres professeurs qui répondent aux critères établis par le département auquel ils sont associés, qui comportent habituellement des réalisations importantes et pertinentes en matière de recherche, peuvent être nommés par le directeur du programme d'études supérieures de l'École des études supérieures aux fins d'approbation.

La candidature d'un cosuperviseur provenant d'une autre université ou d'un secteur non universitaire (comme l'industrie) peut être prise en compte à condition qu'une demande (incluant le curriculum vitæ du cosuperviseur proposé) soit présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui pourra approuver la nomination à titre de cas particulier. Dans cette demande, on doit indiquer les moyens par lesquels on maintiendra une réelle interaction. Les cosuperviseurs externes doivent respecter ces directives en matière d'encadrement. Les professeurs émérites de Concordia, les professeurs nommés pour une durée limitée et les professeurs nommés pour une durée prolongée et les professeurs affiliés peuvent également cosuperviser les demandes d'approbation en cours des départements. Les cosuperviseurs doivent également respecter les critères énoncés ci-dessus. Habituellement, on ne doit compter qu'un seul cosuperviseur.

Dans les cas de cosupervision qui concernent l'entente de [cotutelle](#) et l'entente établie avec le [consortium ALGANT](#), veuillez consulter les directives concernées.

1.2. Établissement d'un comité d'encadrement

En plus de disposer d'un superviseur, tous les étudiants doivent également disposer d'un comité d'encadrement qui pourra les aider tout au long de leur programme. Ce comité doit être mis en place dès le début du programme de l'étudiant en collaboration avec le superviseur et le directeur du programme d'études supérieures. Tous les efforts doivent être déployés pour assurer le maintien du comité tout au long de la progression de l'étudiant dans le cadre du programme. Certaines situations pourraient cependant exiger des changements.

Même s'ils sont partis à la retraite, les membres du comité peuvent continuer à siéger à titre de membres à condition d'en avoir reçu l'approbation de la part de leur programme disciplinaire (ou d'un équivalent fonctionnel) et de continuer à respecter les critères établis par leur programme d'études supérieures en matière d'encadrement des étudiants.

Les membres du comité doivent être en mesure de fournir une expertise qui complète et élargit celle du superviseur. Ils servent de précieux groupe de rétroaction dans les discussions relatives aux nouvelles idées issues de la recherche. En cas de problèmes avec le superviseur, les membres du comité peuvent donner des conseils, faire du mentorat et au besoin, fournir des services de médiation afin de trouver une solution. Par conséquent, les comités de supervision de thèse sont plus utiles s'ils sont formés le plus tôt possible lors du programme de l'étudiant, à condition que ses membres soient sélectionnés judicieusement et que l'étudiant et ceux-ci soient désireux et en mesure d'interagir plus fréquemment que dans le cadre de la réunion annuelle obligatoire.

La relation entre les membres du comité et les étudiants doit être de nature universitaire. Toute relation personnelle pouvant compromettre ou influencer cette relation pédagogique peut constituer un conflit d'intérêts (p. ex. relation familiale ou intime, relation d'affaires). Les membres du comité doivent également s'efforcer de reconnaître et de gérer les conflits d'intérêts qui pourraient exister entre eux. Le directeur ou le président du programme d'études supérieures doit être informé de ces conflits d'intérêts potentiels. En cas de conflit d'intérêts, les membres examinateurs doivent se retirer du comité. Pour en savoir plus sur le rôle de l'École des études supérieures, des présidents des comités d'examen de thèses et des comités d'examen de thèses, consultez les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) et les [Thesis Regulations](#) dans l'annuaire des cycles supérieurs.

2. Résumé des procédures et des responsabilités

En ce qui concerne les directives sur l'encadrement, voici le rôle de l'École des études supérieures, des facultés, des départements, des directeurs du programme d'études supérieures, des mentors et superviseurs et des étudiants :

2.1. École des études supérieures

On s'attend à ce que l'École des études supérieures respecte les exigences suivantes :

- élaborer, réviser et mettre en œuvre les directives, les politiques et les règlements concernant les activités d'encadrement et les examens liés aux thèses, conformément aux règles établies par le conseil de l'École des études supérieures;
- offrir des services de médiation et d'arbitrage des conflits découlant de l'interprétation des règlements, des directives et des politiques de l'École des études supérieures;
- fournir des conseils relatifs à tous les aspects du programme et aux éventuelles situations conflictuelles;
- suivre les progrès des étudiants et rester au fait de leurs activités de recherche (rapport d'étape annuel);
- surveiller le processus d'examen de thèse (l'École des études supérieures peut assister aux procédures).

2.2. Facultés

On recommande ce qui suit aux facultés :

- évaluer et améliorer la qualité des activités d'encadrement et soutenir les nouveaux superviseurs, notamment par l'intermédiaire d'ateliers ou de modèles de mentorat; élaborer des procédures de surveillance de la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et de formulation de commentaires constructifs aux superviseurs;
- reconnaître que l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs fait partie intégrante de la responsabilité universitaire de l'unité d'enseignement et en tenir compte dans la répartition de la charge de travail et l'enseignement des cours de cycles supérieurs;
- définir des critères d'excellence liés à l'encadrement et à l'enseignement supérieur adaptés à leur discipline et récompenser convenablement les professeurs qui respectent ces critères, notamment dans les décisions concernant la permanence et l'avancement ou les primes au mérite.

2.3. Directeurs de département et de programme d'études supérieures

Le département, par l'intermédiaire du directeur du programme d'études supérieures, joue un rôle essentiel dans le jumelage initial du superviseur et de l'étudiant. Le directeur du département ou des programmes et le directeur du programme d'études supérieures s'engagent à travailler avec les étudiants pour les aider à réussir leur programme et à atteindre leurs objectifs universitaires et peuvent les guider dans l'établissement et le maintien d'une relation productive avec leur superviseur. Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'établir ou de maintenir une telle relation avec un superviseur approprié peuvent être retirés du programme.

Chaque département et chaque faculté doivent disposer de directives écrites sur le rôle et les responsabilités du superviseur et du comité d'encadrement, ainsi que sur la composition du comité. Pour ce qui est des programmes sans comité d'encadrement, les responsabilités doivent être incluses dans celles du superviseur.

Les directeurs de département et de programme d'études supérieures sont tenus de respecter ce qui suit :

- s'assurer que les règlements du département concernant la sélection des superviseurs sont conformes aux exigences de l'Université et communiquer ces règlements aux superviseurs et étudiants potentiels;
- suivre la relation entre le superviseur et l'étudiant pour contribuer à sa stabilité et orienter l'étudiant vers le directeur du programme d'études supérieures en cas de problème;
- établir des procédures pour assurer la continuité de l'encadrement lorsqu'un étudiant est séparé d'un superviseur. Par exemple, lorsque ce dernier prend un congé sabbatique, part à la retraite ou change d'université ou lorsque l'étudiant s'absente pour effectuer du travail sur le terrain ou accepte un emploi avant de présenter sa thèse. Aucun étudiant ne doit être laissé sans encadrement pendant plus de deux mois;
- répondre rapidement aux demandes de remplacement des superviseurs ou d'un membre du comité de supervision de thèse. Le département doit examiner chaque cas afin de mettre en œuvre une solution de rechange en matière d'encadrement, le cas échéant;
- informer toutes les parties que dans les cas où la recherche est effectuée dans le cadre d'une recherche contractuelle, l'accès du public peut être limité.

2.4. Mentors et superviseurs des étudiants aux cycles supérieurs

On s'attend à ce que les mentors et les superviseurs respectent les exigences suivantes :

- être hautement qualifiés dans le domaine de recherche proposé par l'étudiant;
- évaluer les progrès réalisés par l'étudiant au cours du programme d'études supérieures;
- superviser les travaux de recherche des étudiants en leur offrant de l'encadrement et des consignes liées aux études sur la recherche d'une manière généralement énoncée dans les pratiques et les traditions de leur discipline et de leur département universitaire;
- discuter avec les étudiants de la nature générale de leur relation de travail tôt dans les étapes de développement de leur collaboration pour que les attentes des deux partis soient compatibles concernant notamment la fréquence des rencontres et le délai entre la présentation et l'évaluation des travaux écrits;
- mettre sur pied un comité de supervision de thèse approprié. Si l'étudiant n'est pas à l'aise avec l'un ou l'autre des membres, il doit le signaler au superviseur et lui en expliquer les motifs. Le superviseur peut ensuite suggérer un membre remplaçant;
- établir un calendrier réaliste pour la réalisation des différentes étapes du programme;
- formuler des commentaires en temps opportun sur les documents écrits soumis par les étudiants, notamment sur la pertinence de présenter des thèses pour examen;
- être ouverts, honnêtes et justes avec l'étudiant lorsque ses résultats scolaires ne répondent pas aux attentes. Bien qu'il puisse être difficile de faire face à un rendement scolaire inadéquat, il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger un programme d'études lorsque les chances de réussite de l'étudiant sont faibles;
- chercher activement à assurer la disponibilité des ressources de base nécessaires pour la recherche et à discuter des problèmes liés au soutien ou au financement avec l'étudiant;

- contribuer au perfectionnement professionnel général de l'étudiant par les moyens suivants : participation à des séminaires et à des colloques et présentation de travaux lors de conférences à l'échelle locale, nationale ou internationale; publication de travaux au moment approprié; profiter des nombreuses offres proposées par l'Université en matière de perfectionnement professionnel, notamment le programme GradProSkills; aider l'étudiant à faire la transition entre son programme et le marché du travail (par exemple, en lui donnant des conseils sur les perspectives de carrière, dont celles à l'extérieur du milieu universitaire, l'état du marché du travail, la façon de préparer un curriculum vitae et les stratégies de lancement liées à une carrière universitaire ou à une autre carrière professionnelle); en lui présentant des collègues de la profession; faciliter l'établissement d'un réseau professionnel et être disposé à rédiger des lettres de recommandation et à les transmettre aux personnes-ressources pertinentes;
 - s'assurer que le milieu de recherche est sécuritaire, équitable et exempt de harcèlement et de discrimination;
 - prendre les dispositions appropriées avec les étudiants lorsqu'ils prennent un congé sabbatique ou sont en congé prolongé;
 - en cas de conflit dans la relation superviseur-étudiant, il est nécessaire de discuter rapidement du problème avec l'étudiant et le directeur du programme d'études supérieures (consulter la Section E relative à la résolution des conflits pour obtenir des précisions);
 - agir conformément aux principes de base de la justice naturelle, de l'intégrité universitaire et du professionnalisme et gérer de façon semblable les situations conflictuelles pouvant découler de la relation avec l'étudiant;
 - discuter des problèmes liés à la publication (y compris la paternité des œuvres) avec l'étudiant au début de son programme. Il est recommandé d'établir une entente écrite afin de protéger les intérêts de chaque partie;
 - remettre un document écrit à l'étudiant et au directeur des études supérieures en cas de retrait de l'encadrement d'un étudiant;
 - reconnaître les défis uniques auxquels les étudiants étrangers peuvent faire face à leur arrivée à Concordia. Les étudiants étrangers peuvent profiter d'aide supplémentaire, surtout au début de leur programme, alors qu'ils s'adaptent à un nouveau milieu universitaire et culturel et dans certains cas, à une université anglophone. Des discussions claires et constructives pourraient être engagées dans les premières semaines et les premiers mois sur des questions telles que les attentes et la communication superviseur-étudiant, les différents styles de rétroaction, les protocoles de laboratoire et l'intégrité universitaire;
 - encourager les étudiants étrangers à poser des questions pour éviter que des malentendus dégénèrent en enjeux ou conflits plus importants. Veiller en particulier à ce que les facteurs situationnels et interculturels aient été pris en compte dans l'évaluation des compétences et des progrès. Les superviseurs doivent encourager les étudiants à déterminer les domaines pouvant constituer un obstacle à la réussite scolaire et à les traiter (par exemple, les enjeux liés à l'anglais comme langue supplémentaire, la rédaction universitaire, les connaissances fondamentales essentielles nécessaires pour le programme de recherche).
- Assurer l'encadrement efficace des étudiants étrangers, en particulier ceux de cultures différentes, qui ont besoin d'un mentor attentif et pragmatique : par exemple, aider l'étudiant dans l'établissement de son réseau social, favoriser un milieu inclusif dans le laboratoire ou programme, et concilier les divergences culturelles dans la communication et les interactions entre le superviseur et l'étudiant.

Les étudiants étrangers doivent être encouragés à communiquer avec le [Bureau des étudiants internationaux](#);

- être attentifs aux besoins spécifiques des étudiants qui ont des responsabilités en matière de prestation de soins, et à leurs difficultés. Faire preuve de souplesse et de compréhension quant à leur disponibilité pourrait leur permettre de gérer efficacement leurs nombreuses responsabilités;
- inciter les étudiants à communiquer avec le [Bureau des droits et des obligations](#), le service de [Consultation et orientation](#), et le [Service de santé](#) si un problème de santé mentale est préoccupant;
- collaborer avec l'étudiant pour veiller à ce que les travaux de recherche soient menés conformément à la [Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#).

2.5. Étudiants

On s'attend à ce que les étudiants respectent les exigences suivantes :

- s'informer sur les règlements et les normes prévus dans l'annuaire des cycles supérieurs et les documents pertinents produits par le programme qui offre le diplôme et l'École des études supérieures;
- présenter les travaux en cours et respecter les obligations contractuelles en temps opportun et communiquer régulièrement avec leur superviseur;
- préparer un plan de recherche et un calendrier de mise en œuvre du programme d'études. Une bonne approche consiste à collaborer avec les superviseurs ou les conseillers afin de produire un calendrier pour l'ensemble du programme, à noter les étapes et les échéances importantes, comme l'établissement du sujet de thèse; la réalisation d'une synthèse de la documentation; l'atteinte d'objectifs intermédiaires de recherche; assister à des conférences; effectuer du travail saisonnier sur le terrain; publier des articles; mener des recherches; analyser des données; terminer la rédaction de la thèse. Les étudiants peuvent revoir ce plan lors des rencontres annuelles du comité, ou plus fréquemment, et le réviser, s'il y a lieu;
- informer leur superviseur – en fournissant un motif valable – s'ils ne sont pas à l'aise avec le choix d'un membre du comité de supervision de thèse;
- informer leur superviseur sur la façon de communiquer avec eux lorsqu'ils devront s'absenter (p. ex. pour cause de maladie ou de responsabilités familiales), et lui fournir tout renseignement important pouvant nuire à leurs progrès scolaires ou à ceux des autres étudiants;
- présenter à leur superviseur l'ébauche des documents de publication basés sur la recherche collaborative avant de les soumettre pour publication;
- maintenir une communication ouverte avec leur superviseur ou conseiller et le directeur du programme d'études supérieures concernant tout problème; en cas de conflit dans les relations superviseur-étudiant ou conseiller-étudiant, assurer un suivi avec le superviseur ou le directeur du programme d'études supérieures en temps opportun;
- solliciter des conseils auprès de leur superviseur sur les possibilités liées aux bourses, aux ateliers et aux autres occasions de perfectionnement professionnel;
- informer le superviseur au préalable des collaborations pour des projets de recherche, de l'assistantat d'enseignement et de l'assistantat de recherche.

Dans les situations où la relation d'encadrement ne peut être poursuivie, les étudiants peuvent demander d'être jumelés à un superviseur remplaçant ou un superviseur administratif pour des fins de défense. Ladite demande doit être présentée au directeur du programme d'études supérieures, qui transmettra une recommandation au doyen de l'École des études supérieures. Nonobstant les éventuels retards liés au traitement de la demande, les responsables du programme et le superviseur

devront tout faire pour que l'étudiant ne soit pas pénalisé si un changement de superviseur s'avère nécessaire. Veuillez consulter les [Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#) pour connaître toutes les procédures.

Les étudiants qui ne sont jumelés à aucun superviseur alors que leur programme l'exige seront retirés de celui-ci. Les étudiants peuvent alors demander l'autorisation de rester inscrits au programme pendant un maximum de quatre mois afin de trouver un nouveau superviseur.

D. RAPPORTS D'ÉTAPE

Tous les étudiants et leurs superviseurs doivent remplir et soumettre des rapports d'étape annuels par l'intermédiaire du système de gestion pédagogique. Les rapports d'étape annuels sont les fondements institutionnels de l'évaluation des progrès de l'étudiant et par conséquent indispensables au programme et à l'École des études supérieures lorsqu'il est nécessaire de prendre des décisions concernant le statut d'un étudiant. Les étudiants qui ne soumettent pas leur rapport d'étape annuel ne seront pas en mesure de s'inscrire aux cours du trimestre suivant. Les directeurs de programme d'études supérieures doivent surveiller l'ensemble des rapports et assurer le suivi relatif aux problèmes ou préoccupations qui en découlent, et communiquer avec le vice-doyen des Affaires universitaires de l'École des études supérieures lorsque des problèmes plus graves surviennent. Enfin, on recommande aux facultés de s'assurer que les superviseurs présentent leurs rapports en temps opportun.

En plus de remplir le rapport d'étape annuel, on recommande à chaque étudiant de suivre les étapes suivantes :

1. Rencontrer son superviseur une fois par an dans le cadre du rapport d'étape annuel. À la première rencontre, il est recommandé de consigner les objectifs et les attentes.
2. Environ un an plus tard, et chaque année par la suite, l'étudiant et son superviseur doivent se rencontrer de nouveau pour examiner les progrès réalisés par l'étudiant pour atteindre les objectifs fixés. Avant la rencontre, l'étudiant doit consigner ses réussites et les progrès qu'il a réalisés pendant l'année. Toutes les parties doivent signer le document comportant les objectifs et les attentes. Les directeurs de programme d'études supérieures peuvent décider de participer à la rencontre annuelle s'ils estiment qu'un troisième point de vue serait nécessaire ou utile. Lors de cette même rencontre, il faut consigner les objectifs de l'année suivante.
3. Si les progrès consignés en matière de recherche sont insatisfaisants, de nouveaux objectifs doivent être élaborés pour l'étudiant, puis consignés lors de la rencontre. Ces objectifs nouveaux ou provisoires s'appliquent uniquement au trimestre suivant. Une évaluation des progrès doit être effectuée à la fin du trimestre.
4. Si l'étudiant est en désaccord avec les attentes, les objectifs ou l'évaluation présentés lors de la rencontre, il lui incombe de documenter la nature de son désaccord et de le transmettre au directeur du programme d'études supérieures afin d'approfondir la question.
5. Les rapports d'étape annuels sont archivés dans le système de gestion pédagogique. Tous les documents concernant les rencontres annuelles tenues avec le superviseur doivent être conservés dans le dossier départemental de l'étudiant, puis téléversés dans le système de gestion pédagogique.

E. RÉOLUTION DES CONFLITS

Le bien-être des étudiants et l'harmonie des relations qu'ils entretiennent avec leur superviseur et le comité de supervision de thèse sont importants pour l'Université. Cependant, il arrive que des conflits surviennent entre un étudiant et son superviseur ou le comité de supervision de thèse. Des problèmes peuvent survenir de bien des façons, mais la plupart sont de nature pédagogique, personnelle ou financière. Dans ces situations, la première étape consiste à tenter de résoudre le conflit ou le malentendu de manière informelle. Les chances de réussite seront plus élevées si le problème est pris en main le plus rapidement possible. Le superviseur, le comité de supervision de thèse et l'étudiant doivent en discuter. Le superviseur doit documenter les discussions et tenir un registre des ententes conclues. Tout conflit doit être signalé le plus tôt possible au directeur du programme d'études supérieures. Si le superviseur occupe également la fonction de directeur du programme d'études, le conflit doit être signalé au président du département.

Il incombe au directeur du programme d'études supérieures d'organiser un processus de consultation et de médiation. Le directeur du programme d'études supérieures ou les parties concernées peuvent demander des conseils et des services d'aide à la médiation au vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté et aux autres services appropriés, comme l'École des études supérieures et le Bureau de l'ombudsman. L'étudiant et son superviseur ne sont pas tenus de participer à la résolution du conflit contre leur gré, surtout si le comportement de l'une des parties à l'égard de l'autre justifie une plainte en vertu du [Code des droits et des obligations](#).

Si le processus de résolution informel est rejeté ou inapproprié et que le directeur du programme d'études supérieures détermine que la relation superviseur-étudiant est irréparable, il doit présenter une recommandation au doyen des études supérieures en vue de mettre fin à la relation. Le directeur des programmes ou le directeur du programme d'études supérieures doit ensuite tenter en toute bonne foi de collaborer avec l'étudiant pour trouver un superviseur remplaçant au sein du département et en informera le vice-doyen à la recherche de la faculté et l'École des études supérieures de ces efforts.

Dans le cas où le superviseur apporte un appui financier à l'étudiant, le financement doit être maintenu pendant une période de 30 jours (ou jusqu'à la fin du contrat s'il expire dans les 30 jours) à partir de la date à laquelle le directeur du programme d'études supérieures a informé l'École des études supérieures que la relation superviseur-étudiant était irréparable. Pendant cette période de 30 jours, les étudiants doivent éviter de recevoir l'appui financier d'un autre superviseur.

F. ANNEXE

Références fournies dans le document Directives sur l'encadrement :

[Report of The School of Graduate Studies on the Common Standards and Procedures for Ph.D. Programs](#)

[Thesis Preparation and Thesis Examination Regulations](#)

[Thesis Regulations](#)

[Code des droits et des obligations](#)

[Politique sur la propriété intellectuelle \(VPRGS-9\)](#)

[École des études supérieures](#)

[Bureau de l'ombudsman](#)

[Bureau des étudiants internationaux](#)

[Consultation et orientation](#)

[Service de santé](#)

Rapport sur les programmes des activités de recherche 2019-2020¹

L'Université Concordia est fière de vous présenter son rapport des activités de recherche. Depuis le dépôt de son plan stratégique en 2016-17 notre université s'est donnée l'objectif ambitieux de doubler notre recherche sur une période de 10 ans. Nous nous efforçons donc d'accroître substantiellement notre financement externe, de renforcer et d'étendre notre influence positive dans la société et d'intégrer plus exhaustivement la recherche aux expériences d'apprentissage de nos étudiants.

Cette année encore, nos chercheurs se sont dépassés afin d'accroître l'impact de la recherche faite par notre université. Grâce au soutien en recherche du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, mais aussi par ses nombreux partenariats, l'université Concordia a su tirer son épingle du jeu en matière de recherche.

Pour l'exercice financier 2019-2020², l'Université Concordia a reçu un peu plus de **29 millions de dollars** en subventions des gouvernements du Québec et du Canada. De ce total, un quart des montants reçus en soutien pour nos chercheuses et chercheurs proviennent du gouvernement québécois.

Nous avons aussi vu une augmentation des signatures d'ententes de recherche³ avec nos partenaires en 2019-2020, passant de 387 ententes signées, contre 359 l'année précédente. Il s'agit d'une hausse appréciable de 7,8 % dont nous sommes très fiers.

Nous présenterons donc ici plusieurs projets de recherche financés qui font la fierté de notre communauté universitaire.

Quelques projets importants développés en partenariat avec le gouvernement du Québec

Le soutien financier provenant des fonds de recherche du Québec est primordial pour assurer de la compétitivité du milieu de la recherche québécois. Cette année encore, le soutien des fonds de recherche du Québec a permis de soutenir plusieurs projets d'envergure dans notre université.

Tout d'abord, l'entente découlant du programme **FRQ-SC Regroupements stratégiques** a été renouvelée pour le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance et le réseau Hexagram,

¹ De Juillet 2019 à septembre 2020.

² Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

³ Les ententes de recherche signées regroupent notamment des ententes pécuniaires, des ententes non pécuniaires (y compris, mais sans s'y limiter, les accords de non-divulgence, les protocoles d'accord, les accords de transfert de matériel) et des ententes à l'appui de subventions.

qui recevront quelque 1,8 million de dollars en soutien financier au cours des sept prochaines années.

Trois autres projets soumis au concours **FRQ-SC Plateforme de financements de la recherche intersectorielle sur le vieillissement** ont obtenu un financement total de 1 098 774 million de dollars. La professeure Janis Timm-Bottos (thérapies par les arts) a reçu 844 774 \$ pour mettre en œuvre un projet de laboratoire vivant qui met en contact des étudiants et des chercheurs de Concordia avec la communauté des aînés montréalais. La professeure Emily Coffey (psychologie) et le professeur Thien Thanh Dang-Vu (santé, kinésiologie et physiologie appliquée) ont quant à eux obtenu 127 000 \$ pour leurs projets.

Le professeur Saifur Rahaman (génie du bâtiment, civil et environnemental) a obtenu 300 000 \$ sur trois ans dans le cadre du programme **FRQ-NT Programme de recherche en partenariat sur le développement durable du secteur minier-II**.

Le professeur Martin French (sociologie et anthropologie) a reçu 351 280 \$ sur quatre ans dans le cadre du programme **FRQ-SC Action concertée : Programme de bourses sur le jeu responsable**.

Le professeur Yong Zeng (Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia) a obtenu 152 400 \$ sur trois ans pour son projet *AI + Waste to Resources Management toward Sustainable City* (« Intelligence artificielle et valorisation des déchets pour une ville durable ») dans le cadre du programme conjoint **NSFC - FRQ-SC Programme de recherche sur les villes intelligentes et les mégadonnées**.

Alors que les fonds de recherche du Québec offrent un soutien marqué à nos chercheurs, notre capacité à travailler de concert avec les ministères et organismes québécois permet aussi de faire avancer la recherche tout en cherchant à aider le gouvernement à atteindre ses objectifs.

Par exemple, la professeure Pascale Biron (géographie, urbanisme et environnement) mène actuellement un projet subventionné par le **ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**, intitulé *Vers une cartographie générale des zones inondables : Modélisation hydraulique appliquée à large échelle pour des cours d'eau du Québec habité*. Son projet vise à optimiser et à déployer une méthode de modélisation hydraulique à grande échelle applicable en cartographie générale pour la planification de l'utilisation des terres et la détection en temps réel des zones présentant un risque d'inondation. Ce projet de deux ans est financé à hauteur de 874 900 \$.

Le programme de subventions du projet Québec-Mexique du **ministère des Relations internationales et de la Francophonie** a, de son côté, permis de soutenir 2 projets à l'université Concordia.

Le professeur Yann-Gaël Guéhéneuc (informatique et génie logiciel) a reçu 16 000 \$ pour son projet *Collaboration de recherche interdisciplinaire entre le Québec et le Mexique pour soutenir la création, l'exploitation et le test de logiciels robustes pour l'Internet des objets (IdO)*, en

collaboration avec le Centre de recherche et d'études avancées de l'Institut national polytechnique (CINVESTAV), au Mexique.

De son côté, le professeur Jia Yu (Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia) a obtenu 15 500 \$ (sur deux ans) pour son projet *Gérer équitablement les ressources d'eau à l'aide de données*, en collaboration avec l'Université de Guadalajara.

Finalement, dans le cadre des subventions du projet Québec-Vietnam le **ministère des Relations internationales et de la Francophonie** a aussi accordé une subvention de 18 000 \$ à la professeure Brigitte Jaumard (informatique et génie logiciel) pour son projet *Apprentissage automatique et auto-reconfigurations dans les systèmes autonomes et intelligents*. L'Université d'Hanoï lui tient lieu de partenaire au Vietnam.

Quelques projets importants développés en partenariat avec le gouvernement du Canada

Le gouvernement fédéral et plus particulièrement les organismes subventionnaires fédéraux constituent encore cette année une des principales sources de financement de la recherche universitaire.

La professeure Ursula Eicker (génie du bâtiment, civil et environnemental) a entamé ses fonctions à la **chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) sur les collectivités et les villes intelligentes, durables et résilientes**. La CERC dure sept ans et comprend une enveloppe de 10 millions de dollars. En lien avec la CERC, Concordia inaugurera l'Institut des villes nouvelle génération à l'automne 2020. L'arrivée d'une chaire d'excellence en recherche du Canada à Concordia constitue une reconnaissance majeure de la qualité de la recherche et de l'expertise développée dans les dernières années.

Dans le cadre du **Projet des Instituts de recherche en santé du Canada**, une somme de 1 319 629 \$ a été accordée à nos chercheurs. Le professeur Thien Thanh Dang-Vu (santé, kinésiologie et physiologie appliquée) a obtenu 585 226 \$ pour son projet *Combined effects of acute exercise and sleep restriction on cognition* (« effets combinés du manque d'exercice et de sommeil sur la cognition »). La professeure Karen Li (psychologie) a reçu 451 352 \$ pour son projet *Training cognition to improve mobility and listening in older adults with hearing loss: Moving from lab to life* (« entraînement des facultés cognitives pour augmenter la mobilité et l'ouïe chez les aînés en perte d'audition : du laboratoire à la vie ») et la professeure Sylvia Kairouz (sociologie et anthropologie) a pour sa part reçu 283 051 \$ pour son projet *E-GAMES Canada : la monétisation des jeux à l'ère des technologies mobiles et du numérique*.

L'Université Concordia a par ailleurs obtenu deux nouvelles **chaires de recherche industrielle du CRSNG**. Le professeur Lingyu Wang (Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia) est un titulaire de la chaire de recherche industrielle principale soutenu par **Ericsson Canada**. Sa chaire, qui s'intitule Sécurité du réseautage défini par logiciel et de la virtualisation des fonctions de réseau, s'élève à 1 818 970 \$, auxquels s'ajoutent 828 750 \$ en

appui non financier. Le professeur Jeremy Clark (Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia) est titulaire de la chaire de recherche industrielle. Il est soutenu par **Raymond Chabot Grant Thornton**. La chaire de recherche industrielle CRSNG-Raymond Chabot Grant Thornton-Catallaxy sur les technologies de chaînes de blocs est financée à hauteur de 1 364 390 \$, auxquels s'ajoutent 613 600 \$ en appui non financier.

Le professeur Damon Matthews (géographie, urbanisme et environnement) a reçu une bourse de formation dans le cadre du programme **NSERC CREATE in Science Leadership for Global Sustainability** (leadership scientifique en contexte de durabilité mondiale du programme FONCER du CRSNG), d'un montant de 1,65 million de dollars sur cinq ans.

Le professeur Steven High (histoire) a obtenu une **subvention de partenariat du CRSH** de 2 499 500 \$ sur sept ans pour son projet *Deindustrialization and the Politics of our Time* (« désindustrialisation et politiques de notre temps »).

Le professeur Khaled Galal (génie du bâtiment, civil et environnemental) collabore avec l'**Association canadienne des producteurs de maçonnerie en béton** (ACPMB) et le **Canada Masonry Design Centre** (CMDC) pour son projet cofinancé par le **CRSNG** et l'ACPMB, intitulé *Seismic-resilient partially grouted reinforced concrete masonry building systems* (« systèmes de construction en béton armé partiellement cimenté résistant aux séismes »). Ce projet collaboratif de cinq ans est estimé à 750 000 \$.

Le professeur Kash Khorasani (génie électrique et informatique) mène deux projets d'envergure financés par des programmes du **ministère de la Défense nationale**. Le premier, intitulé *Cooperative Network of Autonomous Unmanned Vehicles Protection, Trustworthiness, and Resilient Recovery Subject to Faults and Cyber Attacks* (« réseau collaboratif de protection, fiabilité et récupération résiliente des véhicules autonomes sans pilote face aux défaillances et aux cyberattaques »), est estimé à 1 498 394 \$. Le second projet explore la création et la mise en place de cadres politiques systématiques et novateurs permettant de surmonter les grands problèmes et défis relatifs à la politique de défense dans les secteurs suivants : a) cyber et espace, des facilitateurs clés, b) le rôle de l'intelligence artificielle et c) technologies émergentes et applications militaires. Ce projet collaboratif de trois ans est financé à hauteur de 900 000 \$.

La professeure Brigitte Jaumard (informatique et génie logiciel) est à la tête d'une bourse de recherche de **Mitacs** pour un bloc de 111 stages, financée par **EXFO** à hauteur de 1 480 000 \$, dans le cadre du projet intitulé *Detection and Prediction of Network Vulnerabilities with Machine Learning Models and Algorithms* (« détection et prédiction des vulnérabilités des réseaux face aux modèles et aux algorithmes d'apprentissage automatique »).

Le professeur Dylan Fraser (biologie) et la professeure et vice-rectrice adjointe à la recherche Monica Mulrennan (géographie, urbanisme et environnement, et vice-rectrice adjointe à la recherche – Développement et rayonnement) collaborent sur un projet dirigé par l'Université Laval, qui s'intitule *FISHES: Fostering Indigenous Small-scale fisheries for Health, Economy, and Food Security* (« FISHES : favoriser la pêche indigène à petite échelle pour la santé, l'économie et

la salubrité alimentaire »). Financé par **Génome Canada**, le projet FISHERS vise à élaborer et à mettre en application des approches génomiques de concert avec les connaissances écologiques traditionnelles afin de relever les défis et de saisir les occasions en lien avec la salubrité alimentaire, la pêche commerciale et récréative et la pêche de subsistance chez les peuples autochtones du Canada (communautés inuites, cri et dénée). Ce programme de quatre ans s'élève à 12 101 440 \$, dont 1 311 182 \$ versés par Concordia (dont le soutien notamment offert par Mitacs et des partenaires autochtones).

Le professeur Pragesan Pillay (génie électrique et informatique) collabore avec **Rio Tinto**, **Stackpole** et le **Conseil national de recherches** sur un projet cofinancé par le **CRSNG** et **InnovÉÉ**, qui s'intitule *Novel Permanent Magnet Motor Topologies Using Advanced Magnetic Materials* (« nouvelles topologies des moteurs à aimants permanents faits de matériaux magnétiques avancés »). Ce projet vise à élaborer de nouvelles topologies de moteurs électriques à partir de matériaux magnétiques et de techniques de fabrication avancées. Ce projet collaboratif de trois ans est financé à hauteur de 895 000 \$.

Grâce à ses partenariats, l'Université Concordia a aussi une portée internationale

Philip Abrami (professeur émérite, éducation) dirigera un consortium consacré à un projet financé par le **Centre de recherches pour le développement international**, qui réunira l'Université Wilfrid-Laurier, l'Aga Khan Development Network par l'entremise de l'Académie Aga Khan de Mombasa et de l'Académie Aga Khan du Bangladesh, ainsi que Vision mondiale Kenya, sous la coordination de Vision mondiale Canada. Intitulé *Utiliser la technologie pour améliorer l'alphabétisation dans les pays du Sud*, ce projet vise à optimiser l'apprentissage des étudiants par l'amélioration des pratiques d'enseignement au moyen de technologies pédagogiques de perfectionnement professionnel. Ce projet de 42 mois s'élève à 2 700 000 \$.

La professeure Silvy Panet-Raymond (danse contemporaine) a été choisie pour participer à la création d'un projet de 10 ans mené par l'**Agence nationale de la recherche (en France)** et l'**Université Rennes 2**, en collaboration avec un réseau international d'universités, visant à concevoir une *Graduate School for Creative Approaches to Public Space* (« école d'études supérieures pour des approches créatives de l'espace public »). Cette école permettra aux professeurs et au personnel de Concordia de contribuer à une programmation d'approches créatives des espaces publics en compagnie de professeurs et d'étudiants d'autres établissements.

La professeure Debbie Folaron (*études françaises*) a obtenu la **Chaire Jean Monnet de l'Union européenne** pour le projet *Multiple Roles of Translation in Minority Multilingual Romani Context* (« rôles multiples de la traduction en contextes roms multilingues minoritaires »). La subvention s'élève à 230 000 \$ et s'échelonne sur trois ans.

Le professeur Rafik Naccache (chimie et biochimie) a reçu le **prix Soutien aux projets interuniversitaires de solidarité dans les Amériques de l'Agence universitaire de la**

Francophonie (AUF-PRISA), d'une valeur de 20 000 \$, pour son projet *Développement d'une nanoplateforme radiosensibilisante à base des points de carbone dopés aux lanthanides pour la radiothérapie*.

Avec l'appui d'un prix de l'organisme **Academic Without Borders (AWB)**, d'une valeur approximative de 10 000 \$, le professeur Ricardo Dal Farra (musique), a participé à la création du *Centro de Investigation Transmedia* de l'Université de Caldas, à Manizales, en Colombie.

Les honneurs et récompenses reçus par les professeurs, les étudiants et les chercheurs postdoctoraux de Concordia :

Au cours de la dernière année plusieurs des membres de notre communauté ont reçu plusieurs récompenses et distinctions afin de reconnaître leur apport important au secteur de la recherche.

Notre directrice et bibliothécaire en chef, Madame Guylaine Beaudry a été nommée **membre de la Société royale du Canada**. De son côté, la professeure d'histoire de l'art, madame Alice Ming Wai Jim est devenue membre du **Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science de la Société royale du Canada**.

Au cours de cette période, Concordia a reçu la confirmation d'une nouvelle **chaire de recherche du Canada** et du renouvellement de huit chaires existantes, actuellement toutes dans leur deuxième mandat.

La professeure Catherine Mulligan (génie du bâtiment, civil et environnemental) a été nommée présidente de la **Société canadienne de génie civil** et Fellow de l'**Académie canadienne du génie**.

Madame Pat Riva (Bibliothèque de Concordia) a quant à elle reçu le prix du mérite de l'**Association des bibliothèques de recherche du Canada**.

Quatre étudiants aux cycles supérieurs de Concordia ont aussi été récompensés par le programme **Relève étoile du FRQ**. Le **Prix Paul-Gérin-Lajoie** a été remis à madame Nura Jabagi (gestion des technologies d'affaires), madame Felicity Hamer (communications) et madame Kathleen Kennedy-Turner (psychologie) alors que le **Prix Louis-Berlinguet** a été décerné à monsieur Soroosh Shahtalebi (ingénierie de l'information et des systèmes).

Activités et interventions de Concordia tout au long de la pandémie de COVID-19

La pandémie du COVID-19 a certes chamboulé le monde académique et le monde de la recherche à l'image des nombreux autres secteurs de notre société. Au moment où nos chercheurs ont fait face à de nombreux défis afin de poursuivre leurs recherches dans un nouveau contexte sanitaire, la communauté de recherche de l'Université Concordia a su mettre l'épaule à la roue afin d'aider nos sociétés à faire face aux défis de cette nouvelle pandémie.

Le professeur Jean-Philippe Gouin (psychologie) a reçu 10 000 \$ du **Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et troubles associés** pour son projet *Psychological distress and adherence to social distancing during the COVID-19 pandemic: a longitudinal, population-based survey* (« détresse psychologique et respect de la distanciation physique durant la pandémie de COVID-19 : une étude démographique longitudinale »).

En collaboration avec l'**Académie canadienne du génie**, des chercheurs de Concordia ont mené une étude multidisciplinaire internationale afin de tester les matériaux et les modèles employés dans la fabrication de masques artisanaux contre la COVID-19. La professeur Barbara Layne (arts plastiques) et Ali Bahloul, professeur affilié au Département de génie du bâtiment, civil et environnemental, ont collaboré avec des collègues de Corée du Sud, d'Argentine, du Mexique et du Royaume-Uni. M^{me} Layne a aussi demandé à 34 bénévoles de fabriquer 2 611 masques en tissu à la maison et dans leur atelier privé respectif, un don offert en réaction à la crise de la COVID-19.

L'Université Concordia collabore actuellement avec l'**Université de technologie du Henan (HUT)**, en Chine, afin de faire progresser les recherches dans la lutte contre le coronavirus (COVID-19). Deux chercheurs postdoctoraux de HUT ont reçu du financement de **Mitacs**, puis de Concordia, pour travailler sous la supervision du professeur Gilles Pelsherbe (chimie et biochimie). Les chercheurs recourent à des modèles et des simulations informatiques dans deux buts principaux : l'élaboration d'un candidat vaccin chimérique (pour prévenir la maladie) et la recherche d'un antiviral inhibiteur de protéines (pour freiner ou guérir la maladie une fois contractée).

Finalement, monsieur Marc-André Argentino, candidat au doctorat, a reçu une attention extraordinaire des médias sur la scène internationale pour ses recherches sur le mouvement QAnon. En juillet seulement, monsieur Argentino figurait dans les colonnes de *The Conversation*, *VICE*, *The Insider*, *The Daily Beast*, *Rolling Stone*, *The Observer* et de nombreux autres journaux en langue étrangère. Examinant comment les groupes extrémistes exploitent la technologie pour créer leur propagande, recruter des partisans, inspirer des actes de violence et nuire aux institutions démocratiques, cet étudiant est un bel exemple des études novatrices et pertinentes issues de Concordia. Le travail de Marc-André Argentino est encadré par André Gagné, Ketra Schmitt et Jia Yuan Yu, respectivement professeurs de théologie, de génie et d'informatique.

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)



STATEMENT OF ACCOUNT

Family Name, Given Name and Initial(s) of Grantee Paraschivolu, Marius/Ostiguy, Lisa		Council/Personal Identification No. (CID/PIN)	Date 2020-10-22	PERIOD OF JUNE 1, 2019 TO MAY 30, 2020
Institution Concordia University		University Account No. H00495	Grant Name Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	
FUNDS AVAILABLE FOR CURRENT YEAR				
Balance of grant at close of previous year				\$ 293,582.18
Current year (Actual Funds Received) Donations				\$ 260,800.00
Other Grants				\$ -
Internal transfers				\$ -
Total funds available for current year				A \$ 554,382.18
EXPENDITURES INCURRED FOR CURRENT YEAR				
1) Salaries to students (including benefits)		Canadian and Permanent Residents	Foreign	
a) Bachelor's		\$ -	\$ -	\$ -
b) Master's		\$ -	\$ -	\$ -
c) Doctorate		\$ -	\$ -	\$ -
2) Salaries to non-students (including benefits)				
a) Coordinator Sexual Assault Resource Centre		\$ 78,222.36	\$ -	\$ 78,222.36
b) Department Administrator		\$ 47,025.67	\$ -	\$ 47,025.67
c) Trainer		\$ 13,987.11	\$ -	\$ 13,987.11
d) Office Salary		\$ 21,115.61	\$ -	\$ 21,115.61
3) Salary and benefits of Incumbent				\$ -
4) Professional and technical services/contracts				\$ 10,005.39
5) Equipment (including powered vehicles)				\$ -
6) Materials, supplies and other expenditures				\$ 5,037.75
7) Administrative costs related to the Canada Research Chair (proposal writing, technology transfer costs, libraries, relocation, etc.)				\$ -
8) Travel including Visiting lecturer's costs				\$ -
9) Research time stipends (SSHRC grantees and NCE Program Leaders only)				\$ -
10) Additional expenditures				\$ -
a) Travel in Canada				\$ -
b) International travel				\$ -
c) Research awards				\$ -
d) Research infrastructure (ASU only)				\$ -
e) Other (e.g., conferences, workshops, seminars)				\$ 17,901.17
11) Other expenditures (e.g. NCE administration costs)				\$ -
Total expenditures incurred for current year				B \$ 193,295.06
Balance (A - B)				\$ 361,087.12
UNSPENT BALANCE				
Outstanding commitments at close of year				\$ -
SIGNATURES				
I hereby certify that the above statement is correct; that the expenditures conform to the general conditions and regulations governing grants as outlined in the Federal Agency guide, and were for the purpose for which the grant was made.		I hereby certify that the expenditures summarized above were incurred and paid wholly on behalf of the grantee, and that the vouchers are available for monitoring purposes.		
_____ Grantee		 _____ Financial Officer		
_____ Date		27/10/2020 _____ Date		

Pôles Régionaux (Règle budgétaire 2.1.15)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 24, 2020

Agency MINISTERE DE L'EDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT
EDIFICE MARIE-GUYART, 18 ETAGE
1035, RUE DE LA CHEVROTIERE
QUEBEC QUEBEC
G1R 5A5

Our Reference T25014

Your Reference

Project

Researcher(s) Nadia Bhuiyan OFFICE OF PVRR (RSTR)

REPORTING PERIOD: May-2019 to April-2020

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 42,857.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
REMITTANCE CÉGEP DU VIEUX MTL	42,857.00	0.00	42,857.00
	42,857.00	0.00	42,857.00

Total Disbursements 0.00

Balance 0.00

Nadia Bhuiyan
OFFICE OF PVRR (RSTR)

Date

Eman

Financial Officer

27/10/2020

Date

Reconnaissance des acquis et des comportements à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)



STATEMENT OF ACCOUNT

Family Name, Given Name and Initial(s) of Grantee Dunnigan, Isabel	Council/Personal Identification No. (COP/PIN)	Date 2020-10-22	PERIOD OF MAY 1, 2019 TO MAY 30, 2020
Institution Concordia University		University Account No. H00496	Grant Name Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

FUNDS AVAILABLE FOR CURRENT YEAR	
Balance of grant at close of previous year	\$ 1,724.34
Current year (Actual Funds Received) Donations	\$ 153,100.00
Other Grants	\$ -
Internal transfers	\$ -
Total funds available for current year	A \$ 154,824.34

EXPENDITURES INCURRED FOR CURRENT YEAR				
1) Salaries to students (including benefits)	Canadian and Permanent Residents	Foreign		
a) Bachelor's	\$ -	\$ -	\$ -	
b) Master's	\$ -	\$ -	\$ -	
c) Doctorate	\$ -	\$ -	\$ -	
2) Salaries to non-students (including benefits)				
a) Office Salary	\$ -	\$ -	\$ -	
b) Research Associate & Research Assistant	\$ -	\$ -	\$ -	
3) Salary and benefits of incumbent			\$ 63,889.69	
4) Professional and technical services/contracts			\$ -	
5) Equipment (including powered vehicles)			\$ -	
6) Materials, supplies and other expenditures			\$ -	
7) Administrative costs related to the Canada Research Chair (proposal writing, technology transfer costs, libraries, relocation, etc.)			\$ -	
8) Travel including Visiting lecturer's costs			\$ -	
9) Research time stipends (SSHRC grantees and NCE Program Leaders only)			\$ -	
10) Additional expenditures			\$ -	
a) Travel in Canada			\$ -	
b) International travel			\$ -	
c) Research awards			\$ -	
d) Research infrastructure (ABU only)			\$ -	
e) Other (e.g., conferences, workshops, seminars)			\$ 1,447.58	
11) Other expenditures (e.g. NCE administration costs)			\$ -	
Total expenditures incurred for current year			B \$ 65,437.27	
Balance (A - B)			\$ 89,387.07	

UNSPENT BALANCE	
Outstanding commitments at close of year	\$ 83,427.68

SIGNATURES

I hereby certify that the above statement is correct; that the expenditures conform to the general conditions and regulations governing grants as outlined in the Federal Agency guide, and were for the purpose for which the grant was made.

Grantee

2020-10-27

Date

I hereby certify that the expenditures summarized above were incurred and paid wholly on behalf of the grantee, and that the vouchers are available for monitoring purposes.

Financial Officer

27/10/2020

Date

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

Sommaire

Contexte	38
Projet proposé	39
Première étape : évaluation de l'état actuel de la reconnaissance des acquis	40
Deuxième étape : mise en place d'un Centre de Validation des Compétences	42
Troisième étape : renforcement du Centre de Validation des Compétences et déploiement à l'échelle de l'Université.....	44

Contexte

Les Directions stratégiques de l'Université Concordia⁴ ont pour objectif de positionner Concordia parmi les institutions transformatives appuyant les étudiants dans leur aventure d'exploration et le développement de compétences transférables au monde du travail.

Quatre de ces directions stratégiques s'alignent avec le projet de reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire :

- Former les érudits de demain, c'est à dire offrir « aux générations futures une formation formatrice, ouverte vers l'extérieur et en accord avec le monde actuel ».
- Réorganiser les modèles existants et se concentrer sur des actions innovatrices qui proposent des « structures souples qui favorisent la mixité intellectuelle et la collaboration interne ».
- S'ouvrir à la métropole, s'ouvrir au monde « en identifiant des domaines spécifiques d'intervention et en développant des partenariats appropriés [...] de sorte que nous devenions un agent de changement par rapport aux défis de notre époque ».
- Aller plus loin, est le désir de « refuser le statu quo et oser en faire plus pour les membres de notre communauté ».

Ces directions stratégiques servent d'assise à l'engagement de Concordia à développer des stratégies et des programmes qui soutiennent le développement de notre ville et de notre société. L'effervescence économique de la Métropole, les défis sociodémographiques, ainsi que l'impact de la 4^{ème} révolution industrielle nécessitent des actions concrètes, notre société a besoin de travailleurs qualifiés qui ont les compétences pour faire face aux défis du XXI^{ème} siècle.

Nos étudiants actuels et futurs ont des expériences, des compétences et des parcours académiques riches et variés. En tant qu'institution d'enseignement supérieur nous devons nous donner les outils pour évaluer et reconnaître ces différents parcours afin de pouvoir leur offrir ce qu'il y a de mieux en matière d'enseignement et de les préparer aux défis de demain.

L'impact de la pandémie de COVID-19 a en outre renforcé la nécessité de développer la reconnaissance des compétences pour offrir aux personnes affectées par les destructions d'emploi l'opportunité de faire le point et d'explorer leurs nouveaux futurs possibles.

⁴ <https://www.concordia.ca/about/strategic-directions/9-directions.html>

Projet proposé pour la Reconnaissance des acquis

Ce projet est développé en 3 étapes :

1. Compiler les données sur ce qui se fait de mieux dans le dossier de la reconnaissance des compétences et des acquis au Québec et dans le monde.
2. Mettre en place d'un Centre de reconnaissance des acquis et des compétences, responsable de l'élaboration et de l'implantation d'un mécanisme efficient et fiable à petite échelle. Cette entité sera sous la responsabilité du Centre de formation continue de l'Université Concordia (CCE). Rappelons que CCE accueille un grand nombre d'étudiants internationaux et de professionnels en démarche de perfectionnement, 2 clientèles visées par la reconnaissance des acquis et des compétences.
3. Le renforcement du Centre de reconnaissance des acquis et des compétences et son déploiement à l'échelle de l'Université suite aux leçons tirées à l'étape 2 du projet.

Première étape : évaluation de l'état actuel de la reconnaissance des acquis :

COMPLÉTÉ

La pénurie de main d'œuvre est reconnue par les industries et par les gouvernements. De plus, depuis 2008, le Gouvernement du Québec a indiqué dans son Plan d'action Éducation, Emploi et Productivité que « la formation initiale et continue constitue un élément majeur pour une meilleure productivité et pour assurer la compétitivité économique des entreprises québécoises à l'échelle mondiale »⁵. Enfin, dans son budget 2017-2018, le Gouvernement du Québec énonce ce qui suit : « Afin de répondre aux besoins du marché du travail, les réseaux d'enseignement supérieur jouent un rôle important dans le développement de la main-d'œuvre »⁶.

Plusieurs initiatives sont prévues à cet effet à l'Université Concordia, soient :

- Mettre en œuvre une stratégie d'attraction et de rétention des étudiants internationaux ;
- Appuyer la formation continue et le développement des compétences des travailleurs ;
- Favoriser l'accès à la reconnaissance des acquis et des compétences.

La reconnaissance des acquis (RAC) est un outil que plusieurs pays développent et d'intègrent dans leurs démarches de préparation des prochaines générations pour le marché du travail. Afin de répondre aux besoins de l'environnement économique québécois, l'Université Concordia s'est engagée dans cette voie par les actions suivantes :

- Impliquer la Vice-rectrice Adjointe, Formation continue, dans les travaux du Comité de reconnaissance des acquis dans le cadre du Bureau de coopération interuniversitaire. Le développement du portail sur la reconnaissance des compétences, Qualification Québec, est un exemple des projets de ce comité.
- Embauche d'une consultante spécialiste de la RAC pour travailler en collaboration avec la Directrice des programmes du Centre de Formation Continue et la Vice-rectrice associée au développement de la Stratégie institutionnelle sur l'Apprentissage Tout au long de la Vie.
- Rencontres avec des spécialistes d'autres institutions d'enseignement supérieur qui ont une expérience en RAC.
- Établir et confirmer le pilier de développement « Validation des compétences » et l'intégrer à la Stratégie institutionnelle de l'Apprentissage Tout au long de la vie de Concordia.
- A l'image du comité de direction CCE qui a défini le volet RAC-VPL dans les chapitres académique, marketing, ressources humaines et ressources financières, Le *Lifelong learning leadership team* reconnaît que « les adultes sont pressés par le temps et ils ont des buts bien précis. Ils ont aussi des parcours d'apprentissages divers qui leur sont propres. Pour eux, Concordia créera des

⁵ https://www.inforoutefpt.org/ministere_docs/adminInfo/ReleverDefiEmploi.pdf

⁶ http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_Education.pdf

voies flexibles et plusieurs modalités de livraison”⁷. À travers son Programme « *Pathways to learning* » et grâce aux services de conseillers bien formés, chaque étudiant pourra concevoir son propre cheminement d’étude vers l’acquisition de connaissances et de compétences qu’il ou elle vise, et en fonction de ses acquis.

- Continuer de faire constamment des recherches sur la reconnaissance des acquis. Une spécialiste de la veille stratégique, information et intelligence d’affaires de notre université consacre une partie de son temps à la recherche sur l’état de la situation de la RAC dans les provinces canadiennes, en Europe et aux États-Unis. Une recherche sur la littérature académique sur ce thème a été aussi faite, ainsi qu’une évaluation de l’état de la situation vue par le Conseil des Ministres de l’éducation du Canada et OCDE. Ceci a permis de cartographier les pratiques existantes à Concordia, au Canada et dans le monde. Les meilleures pratiques ont été évaluées et cette analyse nous a permis dès l’année 2019-2020 de commencer à développer nos outils d’évaluations ainsi qu’un plan de Service conseil aux candidats à la RAC. Ce service sera déployé lorsque le Centre aura élaboré les outils d’évaluations des compétences pour au moins un programme. Ce travail s’étendra sur 2 années environs.

Deuxième étape : la mise en place d'un Centre de Validation des compétences

Une nouvelle appellation a été proposée pour refléter la portée du projet : Validation des Compétences. L'équipe assemblée pour porter ce projet croit ainsi que cette appellation englobe une vision plus large de la reconnaissance des acquis qui inclut de nouvelles formes de certifications. Les étudiants pourront se voir accorder des exemptions, des cours, des diplômes, mais également valider d'autres compétences expérientielles pour favoriser leur développement professionnel. Sous l'égide de CCE, le Centre de Validation des compétences développera l'expertise pour reconnaître la valeur des expériences et des connaissances acquises autrement que par un cheminement académique traditionnel. La mise sur pied de ce Centre est en accord avec le développement de la stratégie *Life Long Learning* (Apprentissage tout au long de la vie) de l'Université Concordia et contribuera au positionnement stratégique de cette dernière dans l'environnement académique canadien.

Le Centre de Validation des Compétences aura la tâche d'élaborer des cartes de compétences et connaissances qui seront utiles dans le processus d'évaluation des acquis des étudiants. Pour ce faire, l'embauche d'une ressource professionnelle gestionnaire de projet était nécessaire. Cette ressource a pour mandat de faire le pont entre les résultats de recherches de l'analyste, Information et intelligence d'affaires de CCE, les besoins du marché du travail, Qualification Québec et l'Office des professions du Québec. Le déploiement du Centre a nécessité également l'embauche d'une ressource conseillère pédagogique spécialisée en évaluation des acquis et compétences.

Enfin, nous testons actuellement et optimiserons les processus opérationnels à l'échelle de la clientèle de CCE. Cette étape nous permettra d'expérimenter l'application des cartes d'évaluation et des processus sur les étudiants de ce département en premier. Un pilote sera conduit durant l'automne 2020 à une petite échelle pour éprouver la solidité des processus.

Le déploiement du Centre et de ses ressources sera suivi d'une évaluation de processus afin d'apporter des ajustements nécessaires.

Développement dans le temps : 2019 et 2020

[illegible]

Développement de la première étape du projet : 2018. Terminé.

Développement de la deuxième étape du Projet : 2019-2020 En cours

Troisième étape : renforcement du Centre de Validation des Compétences et déploiement à grande échelle

Le développement d'une stratégie d'interaction avec les industries locales pour intégrer leur besoin dans un plan de développement individualisé des compétences de nos étudiants est une pierre angulaire du projet.

Le Centre de Validation des Compétences devra développer une relation étroite avec les grappes de Montréal afin de comprendre et valider les compétences nécessaires aux différents secteurs du marché de l'emploi. Ce rôle de compréhension du marché du travail sera soutenu par une veille stratégique qui suivra les tendances et les besoins émis par le Gouvernement et par les industries.

La création d'outils de soutien sera essentielle à l'optimisation du processus de fonctionnement du Centre de Validation des compétences. Entre autres, le développement d'une taxonomie des concepts utilisés dans la reconnaissance des acquis orientée vers la modélisation et la standardisation. Ceci permettra l'introduction d'une formalisation des concepts et des processus nécessaires à l'intégration du Centre dans les structures académiques. En conséquence, la pérennisation du poste du poste de gestionnaire du Centre de Validation des Compétences sera donc recommandée.

L'étape du déploiement de la reconnaissance des acquis dans les facultés de l'Université requerra sans doute l'embauche de plusieurs autres évaluateurs des acquis et compétences.

Développement dans le temps : 2021-2023

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Robert Frenette". The signature is fluid and cursive, with the first name "Robert" and the last name "Frenette" clearly distinguishable.

2020-10-27

Allocations spécifiques dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.20)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 24, 2020

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Édifice Marie-Guyart, 18e étage
1035, rue De la Chevrotière
Québec Québec
G1R 5A5

Our Reference T25534

Your Reference

Project

Researcher(s) Guylaine Beaudry, ADMINISTRATION (RSTR)

REPORTING PERIOD: Jun-2019 to May-2020

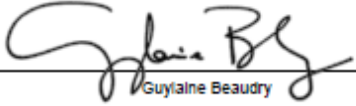
Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 0.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Faculty Non-Regular	77,115.54	1,488.39	78,603.93
Internal Transfer	-100,000.00		-100,000.00
	-22,884.49	1,488.39	-21,396.07

Total Disbursements -21,396.07

Balance 21,396.07


 Guylaine Beaudry
 ADMINISTRATION (RSTR)

28 octobre 2020
Date


 Financial Officer

27/10/2020
Date

1. Règles Budgétaire title and line item for this report.

e.g. RB 2.1.20 Stratégie numérique

T25534 – Stratégie numérique – Ressources éducatives libres – Manuels numériques

Ce projet répond aux objectifs du Plan d'action numérique en enseignement supérieur, Volet 3 : Acquisition et développement de ressources éducatives numériques.

2. What was the initiative/project/activity? How were the funds used?

e.g. Description of initiative/project/activity. What was the goal? Target audience, etc.

Ce projet a comme objectif de développer les connaissances, l'infrastructure, le modèle de financement et le modèle de services pour l'adoption la plus large possible de ressources éducatives libres (REL, *Open Educational Resources* (OER)) à l'Université Concordia. L'objectif, à terme, est que le programme de REL soit opérationnalisé au sein de la Bibliothèque de l'Université Concordia, pour le bénéfice de toute la communauté de Concordia.

À la suite de consultations auprès d'étudiant.e.s et de professeur.e.s, la priorité a été donnée au manuel numérique (e-textbook), ce qui correspond au besoin le plus important des étudiant.e.s. Les coûts prohibitifs des manuels pour les étudiant.e.s en est la principale raison. Plus spécifiquement, les objectifs du projet sont les suivants :

- Identifier les modèles existants pour la création, l'adoption ou l'adaptation de manuels en REL.
- Choisir et implanter une plateforme pour la diffusion des manuels en REL.
- Accompagner les professeur.e.s dans la création, l'adoption ou l'adaptation de manuels en REL.
- Proposer un modèle de gouvernance pour le développement et le soutien du programme.
- Élaborer une stratégie ainsi que des outils de communication, par exemple des guides, du matériel de communication, des ateliers, etc. pour la promotion et l'adoption du programme par des membres de la communauté.
- Élaborer et mettre en œuvre un modèle de financement pour les ressources nécessaires à l'adoption et à la création de manuel en REL.
- Développer des processus de travail pour l'adoption, l'adaptation et la création de manuels en REL.
- Identifier et participer aux efforts régionaux et nationaux en matière de REL.
- Pour la première année, plus spécifiquement : Mettre en place le programme et publier un manuel.

Il est à noter que le programme offre également des subventions aux professeurs pour leur permettre d'embaucher un.e étudiant.e pour les assister dans la préparation de leur manuel en REL. Le budget de ces subventions ne fait pas partie des « règles budgétaires » mais bien d'un don (Library Services Fund) que les étudiants de Concordia ont fait à la Bibliothèque. (voir <https://www.concordia.ca/library/guides/oer/oergrants.html>)

3. Describe the impact on/benefits to students (Grad, Ugrad) and university activities?

e.g. Description of how efforts support retention, time to completion, research activities, student success.

Les manuels développés dans le cadre de ce projet comprennent des textes, des modules, des vidéos, et tous les autres types de matériel de cours. Profitant de la modularité, du multimédia et des éléments interactifs, le format numérique du manuel contribue également à l'innovation dans l'enseignement et l'apprentissage de l'enseignement supérieur.

À la suite de cette première année du projet, les résultats du projet sont les suivants :

Déjà, treize (13) projets de manuels sont soit disponibles, soit en cours de réalisation à Concordia. Tous ces manuels sont ou seront diffusés en accès libre.

La plateforme utilisée pour la diffusion des manuels se trouve

à <https://opentextbooks.concordia.ca>. Cette page principale sera mise en ligne au cours des prochaines semaines.

D'ici là, la page du projet se trouve à

<https://www.concordia.ca/library/guides/oer/currentprojects.html>

De plus, les trois prochains liens dirigent vers les trois premiers manuels qui sont déjà en usage dans trois cours différents :

<https://opentextbooks.concordia.ca/hrmcanadian/>

<https://opentextbooks.concordia.ca/fundamentalsofhealthandphysicalactivity/>

<https://opentextbooks.concordia.ca/historyofpsychology/>

Finalement, nous avons produit, sous forme de livrel, la publication suivante pour aider les professeurs à identifier les manuels en REL disponibles et qui nous apparaissaient de bonne qualité :

<https://opentextbooks.concordia.ca/oerbydiscipline/>

4. If there are unused funds, what are the plans to use the funds going forward?

e.g. If not all funds could be spent in the term (June 1 – May 31), what are the ongoing plans for the monies allocated?

Les fonds non utilisés seront reportés sur l'année prochaine pour la poursuite du programme.

Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.27.1)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 24, 2020

Agency	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Édifice Marie-Guyart, 18e étage 1035, rue De la Chevrotière Québec Québec G1R 5A5
Our Reference	T25529-T25530-T25531
Your Reference	
Project	2.1.27 Mandats stratégiques 2.1.27.1 Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation
Researcher(s)	Juan Castro, ART EDUCATION (RSTR), Teresa Hernandez Gonzalez, EDUCATION (RSTR), Nathalie Rothschild, EDUCATION (RSTR)

REPORTING PERIOD: Jun-2019 to May-2020

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 600,000.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	76,327.41	42,568.78	118,896.19
Salaries Ugrad	1,621.79	0.00	1,621.79
Professional Fees	25,426.58	0.00	25,426.58
Equipment	-0.01	2,644.43	2,644.42
Materials, supplies	0.00	8,818.48	8,818.48
Travel	879.38	0.00	879.38
Meals	1,444.88	0.00	1,444.88
Internal Transfer	0.00	0.00	0.00
	105,700.03	54,031.69	159,731.72
Total Disbursements			159,731.72
Balance			440,268.28

Juan Castro, Teresa Hernandez Gonzalez and Nathalie Rothschild
ART EDUCATION (RSTR) and EDUCATION (RSTR)

Date

Financial Officer

27/10/2020

Date

Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.27.3)



STATEMENT OF PROJECT RECEIPTS AND DISBURSEMENTS

September 24, 2020

Agency MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 Édifice Marie-Guyart, 18e étage
 1035, rue De la Chevrotière
 Québec Québec
 G1R 5A5

Our Reference T25535-T25536-T25537-T25538-T25539-T25540

Your Reference

Project 2.1.27 Mandats stratégiques
 2.1.27.3 Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

Researcher(s) ANNE WHITELAW, OFFICE OF PVRR (RSTR)

REPORTING PERIOD: Jun-2019 to May-2020

Project to Date Balance: 0.00

Current Period Budget: 789,300.00

Disbursements	Expenses	Commitments	Total
Salaries	11,869.20	0.00	11,869.20
External Cost Remittance	6,000.00	0.00	6,000.00
	17,869.20	0.00	17,869.20

Total Disbursements 17,869.20

Balance 771,430.80

 ANNE WHITELAW
 OFFICE OF PVRR (RSTR)

 Date

Evan

Financial Officer

 27/10/2020

Date

50

Note 2. Number of Courses is Number of Section normalized to 3 credits

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)										
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Professeurs selon le secteur disciplinaire												
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	554	564	593
Sciences de la santé	n	En orange : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								64	62	66
Sciences pures	n									51	55	60
Sciences appliquées	n									123	125	126
Génie	n									40	45	53
Arts	n									37	37	42
Lettres	n									143	141	142
Sciences humaines	n									12	11	10
Éducation	n									66	70	70
Droit	n									18	18	24
Administration	n											
Inconnu	n											
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	393	423	425
Sciences de la santé	n									23	24	24
Sciences pures	n									21	24	24
Sciences appliquées	n									26	32	33
Génie	n									70	75	77
Arts	n									38	40	37
Lettres	n									109	123	123
Sciences humaines	n									28	29	29
Éducation	n									47	44	44
Droit	n									31	32	34
Administration	n											
Inconnu	n											
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	947	987	1,018
Sciences de la santé	n									0	0	0
Sciences pures	n									87	86	90
Sciences appliquées	n									72	79	84
Génie	n									149	157	159
Arts	n									110	120	130
Lettres	n									75	77	79
Sciences humaines	n									252	264	265
Éducation	n									40	40	39
Droit	n									0	0	0
Administration	n									113	114	114
Inconnu	n									49	50	58

		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)										
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire												
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la santé	n	En orange : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.										
Sciences pures	n											
Sciences appliquées	n											
Arts	n											
Lettres	n											
Sciences humaines	n											
Éducation	n											
Droit	n											
Administration	n											
Autres	n											
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la santé	n											
Sciences pures	n											
Sciences appliquées	n											
Arts	n											
Lettres	n											
Sciences humaines	n											
Éducation	n											
Droit	n											
Administration	n											
Autres	n											
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la santé	n											
Sciences pures	n											
Sciences appliquées	n											
Arts	n											
Lettres	n											
Sciences humaines	n											
Éducation	n											
Droit	n											
Administration	n											
Autres	n											

Sources : MEES, TSEP, DGSEQ, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2019-05-10, Sysper.
P : Les données de 2018-2019 sont provisoires.

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	13,417	13,665	13,707
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									967	997	882
Sciences appliquées	n									4,116	4,413	4,298
Arts	n									1,068	1,057	990
Lettres	n									474	452	338
Sciences humaines	n									3,331	3,287	2,783
Éducation	n									137	123	123
Droit	n									0	0	0
Administration	n									3,196	3,198	2,284
Autres	n									128	138	2,011
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	14,858	15,151	15,054
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									1,058	1,095	991
Sciences appliquées	n									1,331	1,493	1,466
Arts	n									1,806	1,828	1,582
Lettres	n									1,131	1,109	756
Sciences humaines	n									5,299	5,330	4,116
Éducation	n									833	812	810
Droit	n									0	0	0
Administration	n									3,082	3,210	2,202
Autres	n									318	274	3,131
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	28,275	28,816	28,761
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									2,025	2,092	1,873
Sciences appliquées	n									5,447	5,906	5,764
Arts	n									2,874	2,885	2,572
Lettres	n									1,605	1,561	1,094
Sciences humaines	n									8,630	8,617	6,899
Éducation	n									970	935	933
Droit	n									0	0	0
Administration	n									6,278	6,408	4,486
Autres	n									446	412	5,142

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,831	1,626	1,413
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									77	90	94
Sciences appliquées	n									166	137	133
Arts	n									0	0	0
Lettres	n									6	8	6
Sciences humaines	n									4	8	6
Éducation	n									13	6	9
Droit	n									0	0	0
Administration	n									170	194	167
Autres	n									1,395	1,183	998
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,568	1,415	1,240
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									78	98	112
Sciences appliquées	n									39	32	25
Arts	n									0	0	0
Lettres	n									8	3	6
Sciences humaines	n									9	9	20
Éducation	n									44	43	42
Droit	n									0	0	0
Administration	n									169	152	135
Autres	n									1,221	1,078	900
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	3,399	3,041	2,653
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									155	188	206
Sciences appliquées	n									205	169	158
Arts	n									0	0	0
Lettres	n									14	11	12
Sciences humaines	n									13	17	26
Éducation	n									57	49	51
Droit	n									0	0	0
Administration	n									339	346	302
Autres	n									2,616	2,261	1,898

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	2,690	2,847	2,983		
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0		
Sciences pures	n									80	79	101		
Sciences appliquées	n									1,852	1,986	2,135		
Arts	n									83	89	79		
Lettres	n									58	64	61		
Sciences humaines	n									199	216	220		
Éducation	n									52	47	44		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									342	337	316		
Autres	n									24	29	27		
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,967	2,098	2,195		
Sciences de la santé	n									0	0	0		
Sciences pures	n									66	72	83		
Sciences appliquées	n									712	831	904		
Arts	n									152	146	155		
Lettres	n									152	136	121		
Sciences humaines	n									360	407	435		
Éducation	n									221	211	210		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									252	240	220		
Autres	n									52	55	67		
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	4,657	4,945	5,178		
Sciences de la santé	n									0	0	0		
Sciences pures	n									146	151	184		
Sciences appliquées	n									2,564	2,817	3,039		
Arts	n									235	235	234		
Lettres	n									210	200	182		
Sciences humaines	n									559	623	655		
Éducation	n									273	258	254		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									594	577	536		
Autres	n									76	84	94		

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	374	372	321		
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	1	1		
Sciences pures	n									4	7	9		
Sciences appliquées	n									78	63	66		
Arts	n									0	0	0		
Lettres	n									6	5	3		
Sciences humaines	n									40	40	28		
Éducation	n									6	6	6		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									200	192	182		
Autres	n									40	58	26		
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	422	382	417		
Sciences de la santé	n									0	0	0		
Sciences pures	n									10	11	10		
Sciences appliquées	n									23	23	32		
Arts	n									0	1	1		
Lettres	n									6	5	9		
Sciences humaines	n									92	77	79		
Éducation	n									18	20	17		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									230	207	225		
Autres	n									43	38	44		
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	796	754	738		
Sciences de la santé	n									0	1	1		
Sciences pures	n									14	18	19		
Sciences appliquées	n									101	86	98		
Arts	n									0	1	1		
Lettres	n									12	10	12		
Sciences humaines	n									132	117	107		
Éducation	n									24	26	23		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									430	399	407		
Autres	n									83	96	70		

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	805	847	897
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									62	86	90
Sciences appliquées	n									462	475	508
Arts	n									46	50	52
Lettres	n									7	7	6
Sciences humaines	n									132	138	154
Éducation	n									14	15	18
Droit	n									0	0	0
Administration	n									64	61	55
Autres	n									18	15	14
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	611	689	748
Sciences de la santé	n									0	0	0
Sciences pures	n									44	60	68
Sciences appliquées	n									157	179	200
Arts	n									50	44	52
Lettres	n									3	8	11
Sciences humaines	n									228	257	261
Éducation	n									63	64	65
Droit	n									0	0	0
Administration	n									37	41	51
Autres	n									29	36	40
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,416	1,536	1,645
Sciences de la santé	n									0	0	0
Sciences pures	n									106	146	158
Sciences appliquées	n									619	654	708
Arts	n									96	94	104
Lettres	n									10	15	17
Sciences humaines	n									360	395	415
Éducation	n									77	79	83
Droit	n									0	0	0
Administration	n									101	102	106
Autres	n									47	51	54
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										
Sciences pures	n											
Sciences appliquées	n											
Arts	n											
Lettres	n											
Sciences humaines	n											
Éducation	n											
Droit	n											
Administration	n											
Autres	n											
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la santé	n											
Sciences pures	n											
Sciences appliquées	n											
Arts	n											
Lettres	n											
Sciences humaines	n											
Éducation	n											
Droit	n											
Administration	n											
Autres	n											
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sciences de la santé	n											
Sciences pures	n											
Sciences appliquées	n											
Arts	n											
Lettres	n											
Sciences humaines	n											
Éducation	n											
Droit	n											
Administration	n											
Autres	n											

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	16,912	17,359	17,587
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	0	0
Sciences pures	n									1,109	1,162	1,073
Sciences appliquées	n									6,430	6,874	6,941
Arts	n									1,197	1,196	1,121
Lettres	n									539	523	405
Sciences humaines	n									3,662	3,641	3,157
Éducation	n									203	185	185
Droit	n									0	0	0
Administration	n									3,602	3,596	2,655
Autres	n									170	182	2,052
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	17,436	17,938	17,997
Sciences de la santé	n									0	0	0
Sciences pures	n									1,168	1,227	1,142
Sciences appliquées	n									2,200	2,503	2,570
Arts	n									2,008	2,018	1,789
Lettres	n									1,286	1,253	888
Sciences humaines	n									5,887	5,994	4,812
Éducation	n									1,117	1,087	1,085
Droit	n									0	0	0
Administration	n									3,371	3,491	2,473
Autres	n									399	365	3,238
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	34,348	35,297	35,584
Sciences de la santé	n									0	0	0
Sciences pures	n									2,277	2,389	2,215
Sciences appliquées	n									8,630	9,377	9,511
Arts	n									3,205	3,214	2,910
Lettres	n									1,825	1,776	1,293
Sciences humaines	n									9,549	9,635	7,969
Éducation	n									1,320	1,272	1,270
Droit	n									0	0	0
Administration	n									6,973	7,087	5,128
Autres	n									569	547	5,290

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	2,205	1,998	1,734
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	1	1
Sciences pures	n									81	97	103
Sciences appliquées	n									244	200	199
Arts	n									0	0	0
Lettres	n									12	13	9
Sciences humaines	n									44	48	34
Éducation	n									19	12	15
Droit	n									0	0	0
Administration	n									370	386	349
Autres	n									1,435	1,241	1,024
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,990	1,797	1,657
Sciences de la santé	n									0	0	0
Sciences pures	n									88	109	122
Sciences appliquées	n									62	55	57
Arts	n									0	1	1
Lettres	n									14	8	15
Sciences humaines	n									101	86	99
Éducation	n									62	63	59
Droit	n									0	0	0
Administration	n									399	359	360
Autres	n									1,264	1,116	944
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	4,195	3,795	3,391
Sciences de la santé	n									0	1	1
Sciences pures	n									169	206	225
Sciences appliquées	n									306	255	256
Arts	n									0	1	1
Lettres	n									26	21	24
Sciences humaines	n									145	134	133
Éducation	n									81	75	74
Droit	n									0	0	0
Administration	n									769	745	709
Autres	n									2,699	2,357	1,968

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	2,205	1,998	1,734		
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	1	1		
Sciences pures	n									81	97	103		
Sciences appliquées	n									244	200	199		
Arts	n									0	0	0		
Lettres	n									12	13	9		
Sciences humaines	n									44	48	34		
Éducation	n									19	12	15		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									370	386	349		
Autres	n									1,435	1,241	1,024		
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,990	1,797	1,657		
Sciences de la santé	n									0	0	0		
Sciences pures	n									88	109	122		
Sciences appliquées	n									62	55	57		
Arts	n									0	1	1		
Lettres	n									14	8	15		
Sciences humaines	n									101	86	99		
Éducation	n									62	63	59		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									399	359	360		
Autres	n									1,264	1,116	944		
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	4,195	3,795	3,391		
Sciences de la santé	n									0	1	1		
Sciences pures	n									169	206	225		
Sciences appliquées	n									306	255	256		
Arts	n									0	1	1		
Lettres	n									26	21	24		
Sciences humaines	n									145	134	133		
Éducation	n									81	75	74		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									769	745	709		
Autres	n									2,699	2,357	1,968		

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	19,117	19,357	19,321		
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0	1	1		
Sciences pures	n									1,190	1,259	1,176		
Sciences appliquées	n									6,674	7,074	7,140		
Arts	n									1,197	1,196	1,121		
Lettres	n									551	536	414		
Sciences humaines	n									3,706	3,689	3,191		
Éducation	n									222	197	200		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									3,972	3,982	3,004		
Autres	n									1,605	1,423	3,076		
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	19,426	19,735	19,654		
Sciences de la santé	n									0	0	0		
Sciences pures	n									1,256	1,336	1,264		
Sciences appliquées	n									2,262	2,558	2,627		
Arts	n									2,008	2,019	1,790		
Lettres	n									1,300	1,261	903		
Sciences humaines	n									5,988	6,080	4,911		
Éducation	n									1,179	1,150	1,144		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									3,770	3,850	2,833		
Autres	n									1,663	1,481	4,182		
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	38,543	39,092	38,975		
Sciences de la santé	n									0	1	1		
Sciences pures	n									2,446	2,595	2,440		
Sciences appliquées	n									8,936	9,632	9,767		
Arts	n									3,205	3,215	2,911		
Lettres	n									1,851	1,797	1,317		
Sciences humaines	n									9,694	9,769	8,102		
Éducation	n									1,401	1,347	1,344		
Droit	n									0	0	0		
Administration	n									7,742	7,832	5,837		
Autres	n									3,268	2,904	7,258		

Sources : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2019-05-10.

P : Les données de 2018-2019 sont provisoires.

1: La catégorie Autres comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade														
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de réussite des études de baccalauréat																
Persévérance après 1 an	%	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										73.2	73.6			89.2
Diplomation après 6 ans	%															
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
Sciences de la santé	%	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										73.2	73.1			
Sciences pures	%											64.2	70.0			
Sciences appliquées	%											76.9	75.0			
Arts	%											69.3	69.2			
Lettres	%											66.4	65.8			
Sciences humaines	%											70.0	70.1			
Éducation	%											83.1	75.4			
Droit	%															
Administration	%											84.0	84.9			
Autres	%															
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										86.0	84.6	80.7	81.3	
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%															
Diplomation au doctorat après 8 ans	%											58.8	61.0			
		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)														
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Réussite des études de baccalauréat																
Persévérance après 1 an	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										4,255	4,554	4,142	4,464	4,765
Diplomation après 6 ans	n															
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																
Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										71	119	94	68	64
Sciences pures	n											335	390	301	374	413
Sciences appliquées	n											516	630	557	732	739
Arts	n											525	533	528	504	555
Lettres	n											304	277	251	252	290
Sciences humaines	n											1,565	1,550	1,476	1,540	1,628
Éducation	n											130	134	149	118	141
Droit	n															
Administration	n											809	921	786	876	935
Autres	n															
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										915	1,055	1,084	1,182	1,296
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n											171	176	180	213	209
Diplomation au doctorat après 8 ans	n											167	174			
Durée moyenne des études au baccalauréat																
Sciences de la santé	an	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										4.5	4.3	4.1		
Sciences pures	an											4.4	4.3	4.1		
Sciences appliquées	an											5	4.8	4.4		
Arts	an											4.2	4.2	4		
Lettres	an											4.3	4.2	4.1		
Sciences humaines	an											4.4	4.3	4.1		
Éducation	an											4.6	4.5	4.2		
Droit	an															
Administration	an											4.6	4.4	4.3		
Autres	an															
Ensemble des secteurs	an											4.5	4.4	4.2		
Durée moyenne des études de maîtrise																
Sciences de la santé	an	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										3.3	2.9	3.2	2.9	
Sciences pures	an											3.3	3.4	3.2	3.1	
Sciences appliquées	an											2.9	2.8	2.9	2.8	
Arts	an											3.6	3.7	3.6	3.4	
Lettres	an											3.3	2.8	3	2.7	
Sciences humaines	an											3.4	3.3	3.2	3	
Éducation	an											3.7	3.3	3.3	3.1	
Droit	an															
Administration	an											3.1	3.2	3.0	3.0	
Autres	an															
Ensemble des secteurs	an											3.3	3.2	3.2	3.0	
Durée moyenne des études de doctorat																
Sciences de la santé	an	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										5.8	5.8	5.9		
Sciences pures	an											5.9	6.1	5.5		
Sciences appliquées	an											7.1	6.7	5.8		
Arts	an															
Lettres	an											6.7	6.4	6.3		
Sciences humaines	an											5.9	6.8	5.7		
Éducation	an															
Droit	an															
Administration	an											7.4	6.3	6.0		
Autres	an															
Ensemble des secteurs	an											6.5	6.4	5.9		

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDOS DE FONCTIONNEMENT

Fonds de fonctionnement	Unité	Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A. Produits											
Subventions											
Subvention du MES (315)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	256,669	0	0
Autres subventions provinciales (405, 410, 435)	k\$								251,842		
Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$								4,827		
Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$								0		
Produits provenant des étudiants									195,590	0	0
Droits de scolarité (401)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	17,281		
Montants forfaitaires règlementés des étudiants étrangers (402)	k\$								42,862		
Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$								12,785		
Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$								22,458		
Coûtisation des étudiants (455)	k\$								11,625		
Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$								24,731		
Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$								3,828		
Autres produits									35,220	0	0
Intérêts et dividendes (435)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	919		
Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$								0		
Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$								0		
Produits provenant d'une fondation (446)	k\$								0		
Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$								0		
Gains sur vente de placement (326)	k\$								1,646		
Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$								27,500		
Ventes externes (460)	k\$								5,705		
Autres produits (466, 410)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	487,419	0	0
Total des produits											
B. Charges											
Masses salariales									282,915	0	0
Direction	k\$	0	0	0	0	0	0	0	28,225		
Gérance	k\$								10,720		
Enseignants-chercheurs	k\$								97,603		
Chargés de cours	k\$								24,185		
Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$								3,121		
Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$								10,469		
Personnel professionnel non enseignant	k\$								61,328		
Personnel de soutien technique	k\$								3,632		
Personnel de soutien de bureau	k\$								30,630		
Personnel de métier et ouvrier	k\$								6,252		
Avantages sociaux (700)									68,817		
Avantages sociaux futurs (704)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	113,293	0	0
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances,	k\$								5,368		
Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$								227		
Stipendies Postdoctoraux (706)	k\$								1,311		
Formation et perfectionnement (710)	k\$								3,683		
Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$								5,961		
Bourzes (735)	k\$								18,265		
Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$								3,166		
Fournitures et matériel (745)	k\$								12,823		
Coûts des marchandises vendues (755)	k\$								9,185		
Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$								29,263		
Volumes et périodiques (750)	k\$								325		
Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$								14,341		
Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$								1,241		
Location-exploitation (830)	k\$								918		
Pertes sur vente de placements (886)	k\$								0		
Biens sous le seuil de capitalisation (832)	k\$								2,019		
Biens de nature non capitalisable (833)	k\$								1,327		
Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$								0		
Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$								2,514		
Autres charges (860, 870)	k\$								0		
Virements interfonctions (871)	k\$								(2,884)		
Ventes internes (878)	k\$								0		
Gains et pertes latents (873)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	462,201	0	0
Total avant éléments extraordinaires											
Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	462,201	0	0
Total des charges											
Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	25,218	0	0

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020		
A. Produits			0	0	0	0	0	0	0	30,656	0	0	à suivre	à suivre
Subventions		k\$	En janvier: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.									800		
Subvention du Ministère (515)		k\$								4,582				
Autres subventions provinciales (405, 410, 435)		k\$								25,170				
Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)		k\$								104				
Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)		k\$								21,545	0	0		
Autres produits		k\$	0	0	0	0	0	0	0	0				
Intérêts et de dividendes (435)		k\$								6				
Intérêts sur les avances interfonds (440)		k\$								0				
Produits provenant du fonds de dotation (445)		k\$								0				
Produits provenant d'une fondation (446)		k\$								4,127				
Subventions et dons non gouvernementaux (430)		k\$								15,656				
Gains sur vente de placements (526)		k\$								0				
Ventes externes (460)		k\$								919				
Autres produits (466, 470)		k\$								838				
Total des produits		k\$	0	0	0	0	0	0	0	52,201	0	0		
B. Charges														
Masses salariales		k\$	0	0	0	0	0	0	0	15,196	0	0		
Direction		k\$								580				
Gérance		k\$								58				
Enseignants-chercheurs		k\$								2,124				
Chargés de cours		k\$								0				
Personnel associé à l'enseignement et à la recherche		k\$								6,449				
Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche		k\$								4,174				
Personnel professionnel non enseignant		k\$								884				
Personnel de soutien technique		k\$								533				
Personnel de soutien de bureau		k\$								332				
Personnel de métier et ouvrier		k\$								0				
Avantages sociaux		k\$								3,387				
Autres charges		k\$	0	0	0	0	0	0	0	33,141	0	0		
Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)		k\$								0				
Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)		k\$								(0)				
Stagiaires postdoctoraux (706)		k\$								1,702				
Formation et perfectionnement (710)		k\$								2,726				
Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)		k\$								2,012				
Bourses (735)		k\$								14,549				
Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)		k\$								1,811				
Fournitures et matériel (745)		k\$								3,084				
Coûts des marchandises vendues (755)		k\$								(0)				
Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)		k\$								2,857				
Volumes et périodiques (750)		k\$								254				
Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)		k\$								70				
Location de locaux et de bâtiments (840, 845)		k\$								40				
Location exploitation (830)		k\$								128				
Transfert de coûts indirects (865)		k\$								1,646				
Pertes sur vente de placements (886)		k\$								0				
Biens sous le seuil de capitalisation (832)		k\$								700				
Biens de nature non capitalisable (833)		k\$								0				
Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)		k\$								9				
Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)		k\$								0				
Autres charges (860, 870)		k\$								1,552				
Virements interfonctions (877)		k\$								0				
Ventes internes (878)		k\$								0				
Gains et pertes latents (879)		k\$								363				
Total avant éléments extraordinaires		k\$	0	0	0	0	0	0	0	52,087	0	0		
Éléments extraordinaires (880)		k\$								0				
Total des charges		k\$	0	0	0	0	0	0	0	52,087	0	0		
Résultat de l'exercice		k\$	0	0	0	0	0	0	0	114	0	0		

DONNEES FINANCIERES - FONDS DES IMMOBILISATIONS

Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)													
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)		k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								23,763	à suivre	à suivre
Fonds de fonctionnement		k\$									2,246		
Fonds avec restrictions		k\$									1,835		
Fonds de dotation		k\$									0		
Autres fonds, fondations et dons		k\$									84		
Autres sources		k\$									28,041		
Total		k\$	0	0	0	0	0	0	0	55,969	0	0	
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)													
Projets en cours		Unité	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										
Terrains		k\$	4,026										
Aménagement de terrains		k\$	1,269										
Bâtiments		k\$	122										
Bâtiments - construction prestigieuse		k\$	1,513										
Améliorations majeures aux bâtiments		k\$	0										
Améliorations locatives		k\$	29,523										
Équipements informatiques		k\$	2,491										
Équipements de communication multimédia		k\$	1,878										
Mobilier et équipement de bureau		k\$	1,953										
Autres équipements		k\$	211										
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche		k\$	3,037										
Documents de bibliothèques		k\$	6,053										
Manuels pédagogiques		k\$	0										
Matériels roulants		k\$	0										
Réseaux de télécommunications		k\$	0										
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition		k\$	0										
Autres actifs corporels (note A)		k\$	0										
Actifs non amortissables		k\$	12										
Logiciels (note B)		k\$	1,732										
Développements informatiques (note B)		k\$	1,999										
Autres actifs incorporels		k\$	151										
TOTAL		k\$	0	0	0	0	0	0	0	55,969	0	0	

INDICATEURS – INTENSITÉ DE RECHERCHE		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	61,562	69,054	70,679
Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	Historique obtenu l'année dernière								1,179	2,198	1,483
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$									356	659	420
Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$									125	68	92
Chaires de recherche du Canada	k\$									3,000	3,630	5,319
Organismes subventionnaires canadiens	k\$									28,361	27,967	28,112
Gouvernement du Canada	k\$									247	342	2,138
Subventions de recherche du Québec	k\$									203	194	32
Fonds de recherche du Québec	k\$									4,012	4,627	4,486
Gouvernement du Québec	k\$									1,630	2,569	2,128
Financement institutionnel	k\$									9,145	9,943	10,085
Autres sources	k\$									1,739	2,512	1,582
Contrats	k\$									11,565	14,344	14,802

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Fonds de recherche (total)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	61,562	69,054	70,679
Sciences de la santé	k\$	Historique obtenu l'année dernière										1,856
Sciences pures	k\$									11,812	15,307	11,217
Sciences appliquées	k\$									23,047	28,038	27,238
Arts	k\$									4,595	4,206	4,505
Lettres	k\$									790	740	1,422
Sciences humaines	k\$									11,128	10,385	13,232
Éducation	k\$									2,748	2,356	1,887
Droit	k\$											
Administration	k\$									2,003	1,990	1,809
Autres	k\$									5,439	6,032	7,512

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Professeurs-chercheurs financés	%	Historique obtenu l'année dernière								61%	67%	68%
Sciences de la santé	%									0%	0%	2%
Sciences pures	%									9%	11%	9%
Sciences appliquées	%									19%	20%	20%
Arts	%									7%	6%	6%
Lettres	%									2%	3%	3%
Sciences humaines	%									15%	17%	18%
Éducation	%									2%	3%	2%
Droit	%									0%	0%	0%
Administration	%									6%	7%	7%
Autres	%									1%	1%	1%

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Financement médian (ensemble des sec	\$	Historique obtenu l'année dernière								20,000	20,000	20,000
Sciences de la santé	\$											25,000
Sciences pures	\$									26,000	25,000	20,000
Sciences appliquées	\$									20,000	20,000	20,000
Arts	\$									15,000	20,000	20,000
Lettres	\$									11,119	13,860	12,000
Sciences humaines	\$									20,000	20,000	20,000
Éducation	\$									24,992	21,500	20,000
Droit	\$											
Administration	\$									12,787	10,000	10,000
Autres	\$									72,500	40,000	42,075

L'université nouvelle génération

APPRENDRE
DÉCOUVRIR
PARTICIPER
INNOVER

**RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES
DE DÉVELOPPEMENT 2020**

CONTENTS

- 1 MESSAGE DU RECTEUR
- 2 PLACE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION
- 4 UN APPRENTISSAGE NOUVELLE GÉNÉRATION
- 8 DES DÉCOUVERTES NOUVELLE GÉNÉRATION
- 14 UN ENGAGEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION
- 18 UNE INNOVATION NOUVELLE GÉNÉRATION
- 20 DES INSTALLATIONS NOUVELLE GÉNÉRATION
- 22 CONCORDIA EN BREF
- 26 ACCORDS BILATÉRAUX POUR LA
COLLABORATION ACADÉMIQUE, LA MOBILITÉ
ÉTUDIANTE ET LA RECHERCHE
- 34 LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES

A l'instar des autres établissements d'enseignement supérieur du Québec tout entier, l'Université Concordia a dû s'adapter rapidement à une réalité qui, comme nous le savons et le vivons, s'est transformée radicalement. Le survol présenté dans ces pages fait état des initiatives audacieuses qui ont été lancées ou étaient en cours avant la pandémie, ainsi que des remarquables mesures que nous avons prises pour affronter les défis sans précédent avec lesquels nous sommes aux prises.

Dans un délai de deux semaines en mars, nous avons transposé environ 2 000 cours et 5 000 sections de cours en ligne. Entrevoyant un avenir incertain et attachant la plus grande importance à la santé et à la sécurité, nous avons choisi d'être proactifs et d'annoncer que le trimestre d'automne serait présenté principalement en ligne. En dépit des circonstances, Concordia a vu 6 200 de ses étudiantes et étudiants obtenir leur diplôme en juin – il s'agit de la promotion la plus nombreuse de notre histoire. Durant l'été, nous avons rouvert 200 laboratoires de sciences, de génie, de beaux-arts et de lettres et sciences humaines dans le cadre d'un retour graduel sur les campus.

À plusieurs égards, la crise a accéléré des transformations déjà en cours au sein de notre université nouvelle génération. Fers de lance de l'économie du savoir, les universités telles que Concordia soutiennent un nouvel équilibre dans le contexte de l'après-pandémie. Notre détermination à assurer un apprentissage et une recherche nouvelle génération ainsi que notre désir de faire œuvre de leader en matière d'engagement citoyen sont plus importants que jamais. Le présent rapport met en lumière des domaines qui font l'objet d'un intérêt croissant, comme les nouveaux médias, la cybersécurité, les sciences biologiques et la durabilité.

En ce moment de rupture pour le milieu de l'enseignement supérieur, nous faisons preuve de résilience, de créativité et d'audace afin de relever les défis de notre secteur et de la société. Nous repensons le rôle accru qu'ont à jouer les universités, ainsi que la façon dont nous pouvons mieux préparer les étudiantes et étudiants à appréhender un monde incertain hors des salles de classe.

Le recteur et vice-chancelier,
GRAHAM CARR

message du recteur



PLACE À LA



ADAPTER LES OCCASIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE AUX GRANDS DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ

EN TANT QU'UNIVERSITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION, CONCORDIA S'EFFORCE DE VOIR PLUS LOIN ET PLUS GRAND QUE SES PAIRS. NOUS ADAPTONS NOS OCCASIONS DE RECHERCHE ET D'APPRENTISSAGE AUX TENDANCES ET AUX GRANDS DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ. NOUS IMPULSONS LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE SANS PERDRE DE VUE L'IMPÉRATIF HUMAIN. NOUS TROUVONS L'INSPIRATION DANS LE RÉCIT ET LE DIALOGUE.

NOUS ALLONS TOUJOURS PLUS LOIN, À LA RECHERCHE DU PROCHAIN DÉFI.

APPRENTISSAGE

L'apprentissage nouvelle génération consiste à bouleverser le modèle d'enseignement classique en axant la formation sur l'ouverture, la souplesse, l'expérience pratique et l'acquisition continue du savoir. Les volets d'un enseignement novateur comprennent l'interaction en personne, l'apprentissage mixte, les classes renversées, le cyberapprentissage et les occasions de formation continue, à l'échelle locale comme internationale.

DÉCOUVERTE

Que ce soit par leurs découvertes et leurs travaux orientés sur les solutions dans une diversité de disciplines, ou encore par leurs activités de recherche formelles et informelles, les chercheuses et chercheurs de Concordia exercent une influence déterminante sur l'avenir de notre société. Notre engagement envers la découverte s'étend au-delà des campus et englobe nos collaborations avec des partenaires externes qui, tout comme nous, sont résolus à induire le changement.

ENGAGEMENT

Les membres de la communauté de Concordia entretiennent des liens directs avec le grand public en lui communiquant leurs connaissances, leur expertise et leur engagement. D'ailleurs, notre rôle en tant qu'institution d'ancrage dans la communauté est gage d'innovation et d'inclusion.

INNOVATION

Concordia privilégie une approche axée sur la conception pour repenser les pratiques actuelles, s'engager dans des expériences et concrétiser des idées audacieuses qui ont des retombées bénéfiques pour la société.

INSTALLATIONS

Nos immeubles et nos installations nouvelle génération proposent des concepts ouverts propices à la collaboration.

UN APPRENTISSAGE NOUVELLE GÉNÉRATION

FAITS SAILLANTS

10 M\$ pour concevoir des stratégies et des outils voués aux collectivités zéro carbone ►

Sommité mondiale dans le domaine des technologies des systèmes d'approvisionnement en énergies vertes, Ursula Eicker est titulaire de la chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) sur les communautés et les villes intelligentes, durables et résilientes à l'Université Concordia. M^{me} Eicker possède plus de vingt ans d'expérience dans l'industrie et la recherche innovante, dont elle tire profit dans le cadre de son nouveau poste – assorti d'un financement de 10 millions de dollars réparti sur sept ans.

Grâce à ces fonds, M^{me} Eicker est en mesure d'élaborer et de diriger un ambitieux programme de recherche, destiné à innover dans la conception de nouveaux outils et moyens – technologiques comme stratégiques – pour des municipalités « zéro carbone ».

Lancé en 2008, le prestigieux programme des CERC aide les universités canadiennes à consolider la réputation du pays comme chef de file mondial en recherche et en innovation.

**Améliorer l'expérience
professorale et étudiante**



Partenariat entre le juriste en résidence de Concordia et la Cour du Québec

Depuis l'automne 2017, le juge Morton Minc, juriste en résidence à Concordia, s'applique à jeter des ponts entre l'université et le milieu du droit québécois par l'entremise d'activités de mentorat, entre autres.

En collaboration avec la Faculté des arts et des sciences, M^e Minc a amorcé en 2019 un projet pilote en collaboration avec la Cour du Québec. D'une durée prévue de trois ans, ce partenariat marque une nouvelle étape dans la consolidation de son rôle à Concordia. La cour accueillera jusqu'à huit étudiantes et étudiants du Département d'histoire inscrits au programme de mineure Droit et société.

La Ville de Montréal attribue près de 500 000 \$ à la réalisation de deux projets

Formation continue Concordia et le Centre d'innovation District 3 se sont vus octroyer la somme totale de 494 100 \$ par la Ville de Montréal. Les deux unités de Concordia figuraient parmi les cinq bénéficiaires de l'enveloppe octroyée par la ville pour aider les entreprises de la région à recruter des employés talentueux et qualifiés, formés aux compétences du futur, en plus de leur permettre l'accès à un bassin de travailleurs compétents à l'avenir.

Nadia Myre, reçue compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec

« Nadia Myre a changé la façon dont on voit, crée et vit l'art contemporain au Québec », affirme la doyenne de la Faculté des beaux-arts de l'Université Concordia Rebecca Duclos.

C'est en reconnaissance de cette influence que Nadia Myre (M. Bx-arts 2002) a été faite compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. Cette professeure adjointe d'arts plastiques est une figure majeure de l'art contemporain québécois, canadien et autochtone. Algonquienne membre de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, Nadia Myre aborde dans son travail multidisciplinaire les thèmes de l'identité, de la langue, de la résilience, de la mémoire et du désir.



▼ Des étudiants se penchent sur des défis d'urbanisme avec CitéStudio Montréal

Alors que l'urbanisation rapide et les nouvelles technologies transforment nos villes, un défi de taille s'impose aux experts : outiller les citoyens pour faire face à un avenir en grande partie incertain.

Pour faire le lien entre chercheurs, étudiants et responsables municipaux, Concordia a fondé CitéStudio Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal, la Maison de l'innovation sociale et Espaces temps. Cette nouvelle plateforme réunit des représentants municipaux ainsi que des membres du corps professoral, de l'effectif étudiant et de la communauté pour



CHARLES OLIVIER BOURQUE

► Enseigner aux machines comment améliorer leur propre sécurité logicielle

La vaste majorité des activités font appel aux logiciels d'une manière ou d'une autre : pilotage des avions, paiement des impôts, simple allumage de l'ordinateur le matin, etc. Un code logiciel déficient peut toutefois endommager un système informatique ou, pire, exposer ses utilisateurs à des violations de données perpétrées par des acteurs malveillants.

Au moyen de données issues de divers systèmes logiciels, Yann-Gaël Guéhéneuc, professeur au Département d'informatique et de génie logiciel de l'École de génie et d'informatique Gina-Cody, enseigne aux algorithmes d'apprentissage machine à établir leurs propres règles en matière de qualité logicielle, pour déterminer ce qui est acceptable et ce qui peut poser un risque pour la sécurité.

▼ Des étudiants explorent les coulisses de l'Impact de Montréal

Dans le cadre du programme estival de Concordia, des étudiantes et étudiants membres du Comité du marketing des sports John-Molson ont eu la chance de rencontrer en personne plusieurs hauts dirigeants de ligues sportives majeures.

En juin dernier, le groupe a eu l'occasion de s'asseoir avec le président de l'Impact de Montréal Kevin Gilmore, au stade Saputo, et de discuter de la gestion d'événements sportifs professionnels. Les étudiants ont pu en outre visiter les installations et assister au match de l'Impact contre les Sounders FC de Seattle, gracieuseté de la Fondation Mirella-et-Lino-Saputo.



KATIE MALAZDREWICZ

Une intelligence artificielle éthique enracinée dans une vision du monde autochtone

Il y a deux ans, Jason Edward Lewis, titulaire de la chaire de recherche de Concordia en médias informatiques et en imaginaire de l'avenir autochtone, a été marqué par une phrase lue dans un livre non publié, rédigé par sa doctorante, Suzanne Kite, à propos du biais algorithmique et l'intelligence artificielle (IA).

C'est l'élément déclencheur qui a poussé le Pr Lewis à cofonder le groupe de travail sur l'épistémologie autochtone et l'IA. Composé de chercheurs autochtones, ce groupe international a pour but de définir les règles d'une relation éthique en matière d'IA inspirées du savoir et des philosophies autochtones.

Jason Edward Lewis a obtenu des subventions totalisant 130 000 \$ de l'Institut canadien de recherches avancées et du CRSH pour explorer la théorie et la pratique de l'IA dans une série d'ateliers. La fameuse phrase de M^{me} Kite a par ailleurs inspiré la rédaction d'un essai récompensé par un prix de 10 000 \$.

Le programme de jumelage de Concordia auprès de PDG prend son envol

« Rares sont ceux et celles qui envisagent la propriété d'entreprise, car ils ne savent pas ce que cela signifie, ce qu'ils doivent faire et le degré de difficulté auquel s'attendre », affirme Bill Meder (B. Comm. 1965), directeur du Centre d'études Bob-et-Raye-Briscoe en propriété d'entreprise à l'École de gestion John-Molson.

En 2019, après un essai pilote réussi, le Centre d'études Bob-et-Raye-Briscoe a lancé le programme de jumelage auprès de PDG pour les étudiants au MBA, en partenariat avec l'Institut d'enseignement coopératif de Concordia. Ainsi, quatre PDG d'entreprises de tailles et de secteurs variés ont été jumelés à un étudiant ou à une étudiante au MBA.

Un étudiant coop de Concordia rencontre Elon Musk

Chaque année, l'Institut d'enseignement coopératif de Concordia propose aux étudiantes et étudiants des quatre facultés de l'université plus de 3 000 affichages de poste.

Samrat Debroy, étudiant coop en génie informatique, a fait des stages à CAE Santé, Autodesk et Tesla Motors, à Palo Alto, en Californie. Il a pu parler au cofondateur et PDG de Tesla. « J'ai rencontré Elon Musk – combien de personnes peuvent en dire autant? Avec le programme coop, tout est possible! »

FAITS SAILLANTS

Plus de 1 M\$ pour l'exploration ► interdisciplinaire sur le vieillissement

Les membres du Centre de recherche sur le vieillissement engAGE de l'Université Concordia pourront faire progresser leurs travaux grâce à des subventions de plus d'un million de dollars des Fonds de recherche du Québec. Ce financement rendra possibles des études sur le sommeil, la mémoire et l'engagement communautaire créatif.

Une équipe de recherche en génie reçoit 5 M\$ pour réévaluer les plans d'intervention en cas de déversement

Pêches et Océans Canada a octroyé plus de 5 millions de dollars à Chunjiang An, professeur adjoint à Gina-Cody, pour deux projets de recherche visant à améliorer les procédés de nettoyage employés à la suite de déversements d'hydrocarbures.

Un projet vise à réduire les risques environnementaux durant les opérations de nettoyage consécutives à un déversement d'hydrocarbures en accélérant la décomposition et l'élimination des polluants, tandis que l'autre permettra de combler des lacunes dans les techniques de lavage de surface existantes et la demande croissante pour d'autres applications.

Chunjiang An collaborera avec des collègues chercheurs du Département de génie du bâtiment, civil et environnemental – Ashutosh Bagchi, Zhi Chen, Catherine Mulligan, Samuel Li et Biao Li – de même qu'avec des partenaires universitaires et industriels du Canada, des États-Unis et de la Norvège.



Stress et temps d'écran : le lien est étroit ▼

Nous adorons utiliser nos appareils à écran. Malheureusement, des millions d'entre nous sont mentalement et émotionnellement absorbés par leurs écrans et en subissent de réelles conséquences sur leur santé.

Dans un article publié récemment dans la revue *Journal of Medical Internet Research*, Najmeh Khalili-Mahani, neuroscientifique au Centre PERFORM de Concordia, a exploré le lien entre l'usage d'appareils à écran et le stress chez l'humain, en particulier chez les personnes consciemment accros aux écrans.

« Les personnes qui se considéraient comme dépendantes étaient, en effet, celles qui consacraient le plus de temps aux écrans, précise-t-elle. De plus, celles qui se disaient dépendantes aux écrans étaient plus susceptibles de présenter des scores élevés pour tous les types de stress. » Toutefois, la tendance inverse ne s'est pas avérée.



DES DÉCOUVERTES NOUVELLE GÉNÉRATION



MAIZE LONGBOAT

▲ ***Le jeu vidéo autochtone d'un finissant remporte un prix important***

Maize Longboat a obtenu le prix de la meilleure œuvre numérique ou interactive d'un artiste émergent au festival du film et des médias imagineNATIVE. Appelé Terra Nova, son jeu invite les joueurs à vivre un premier contact entre colonisateurs et Autochtones à une époque future.

***Mener des recherches avant-
gardistes dans toutes les disciplines***



▲ **Les souvenirs sont renforcés par les ondes cérébrales durant le sommeil**

Une nouvelle étude publiée dans la revue *NeuroImage* permet de mieux comprendre comment l'information apprise se transforme en souvenirs fiables durant le sommeil.

Aux fins de l'étude, Thanh Dang-Vu – professeur agrégé au Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée et titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia sur le sommeil, la neuro-imagerie et la santé cognitive – et son équipe ont recouru à l'imagerie médicale pour cartographier des zones impliquées dans le souvenir de nouvelles informations durant le sommeil.

Les chercheurs ont comparé les fuseaux de sommeil de la soirée où les sujets à l'étude devaient mémoriser une nouvelle information, à ceux de la nuit où ils n'avaient aucune information à apprendre. Ils ont découvert que durant les fuseaux de sommeil de la nuit d'apprentissage, les régions du cerveau déterminantes dans le traitement des visages étaient réactivées.



Des étudiants en génie conçoivent un prototype de drone qui nettoie l'océan ▲

Au cours de leur dernière année, des étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle de l'École Gina-Cody ont exploité ce qu'ils ont appris durant leur cursus pour l'appliquer à un problème concret sous forme de projet de synthèse.

Lors de la présentation devant public des travaux de synthèse de 2019, le projet de Marouane Elouaraa, Lam Son Vo Ngoc, Zihao Guan, Nikko Badoles et Eric Kwarteng a été accueilli avec un vif intérêt. Ils ont conçu un prototype de drone aquatique capable de déceler le plastique à la surface de l'eau et de le recueillir.

La poussière d'or peut-elle contribuer à ralentir la progression des cellules cancéreuses?

Subhathirai Subramaniyan, boursière postdoctorale en génie mécanique, industriel et aérospatial à Gina-Cody entend « combler le fossé entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne » grâce à la poussière d'or.

« La poussière d'or, ou *swarna bhasma* comme on l'appelle en médecine siddhique et ayurvédique, est utilisée depuis l'époque médiévale pour traiter le cancer, et plusieurs autres affections chroniques », explique la physicienne en médecine siddhique, titulaire d'un doctorat en microgénie. « La poussière d'or pourrait nous permettre de perfectionner les propriétés de la synthèse nanoparticulaire que nous réalisons à des fins d'élaboration et de libération de médicaments ciblant le cancer. »

Les émissions de CO₂ causent une perte de productivité du travail

Les changements climatiques pourraient rendre le travail extérieur plus dangereux, selon une étude dont le compte rendu a été publié dans la revue *Scientific Reports* par Yann Chavaillaz, ancien chercheur postdoctoral à Concordia, l'institut Ouranos et Damon Matthews, professeur et titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en climatologie et en durabilité au Département de géographie, urbanisme et environnement. « Les seuils d'exposition à la chaleur causant une perte de productivité risquent d'être atteints plus tôt et à plus grande échelle dans les pays en développement des régions plus chaudes du globe », souligne le P^r Matthews.

Grandir dans la pauvreté double les diagnostics de maladies mentales du spectre psychotique

Selon une étude menée chez près de 4000 familles suivies durant trois décennies, une personne moyenne qui grandit dans un quartier urbain pauvre court deux fois plus de risques de souffrir d'un trouble du spectre psychotique avant d'atteindre le milieu de l'âge adulte. Lisa Serbin, titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia en développement humain, est coauteure de l'étude.

Les résultats des travaux indiquent qu'une intervention sous forme de politiques sociales et d'investissements en vue d'améliorer les quartiers pourrait prévenir des maladies débilitantes à l'avenir et ainsi réduire les coûts sociaux et personnels qu'elles entraînent.

Les entreprises gagnent à révéler leurs pratiques environnementales ▼

Selon un article de Michel Magnan, professeur de comptabilité à l'École de gestion John-Molson, l'honnêteté est la meilleure politique lorsqu'il est question de respect de l'environnement.

M. Magnan et son collaborateur ont présenté leurs résultats dans un article publié dans la revue *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal*. Selon eux, la communication d'information certaine constitue pour les entreprises à haut rendement un moyen de gagner la confiance et la bonne volonté du public, ce qui, au bout du compte, est payant.



▼ **Une étude révèle un lien entre troubles alimentaires et usage de substances chez les adolescents**

Un article publié dans la revue *International Journal of Eating Disorders* révèle le lien entre troubles de l'alimentation et usage de substances chez quelque 200 adolescents d'une clinique de consultation externe spécialisée.

Linda Booij, professeure agrégée de psychologie à la Faculté des arts et des sciences est coauteure de l'article. L'étude dont il est question a révélé une différence entre les sujets utilisateurs et non-utilisateurs de substances. « Nous avons découvert que les adolescents utilisateurs de substances sont plus enclins à développer certains troubles alimentaires, notamment l'hyperphagie boulimique et l'anorexie mentale boulimique avec purge », explique la P^{re} Booij.



540 000 \$ du CRSNG pour aider les villes à s'adapter au changement climatique

Liangzhu Wang, un chercheur de l'Université Concordia dont les travaux sont axés sur les méthodes de lutte et d'adaptation au changement climatique recevra 540 000 \$ en financement par l'entremise du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada.

Le professeur agrégé au Département de génie du bâtiment, civil et environnemental de l'École Gina-Cody utilisera ces fonds pour élaborer des moyens d'évaluer les risques que présente la surchauffe dans les immeubles où habitent les populations vulnérables, durant les vagues de chaleur estivales.

100 000 \$ à la recherche autochtone et aux activités de réconciliation ▼

Dans le cadre d'un appel à propositions spécial pour l'attribution des subventions Connexion – Capacité de recherche autochtone et réconciliation, le CRSNG a versé respectivement 50 000 \$, à deux professeures de la Faculté des beaux-arts de Concordia.

Grâce à ce financement, Heather Igloliorte, historienne de l'art et titulaire de la chaire de recherche de Concordia en histoire de l'art et en engagement communautaire autochtones, et Nadia Myre, artiste contemporaine et titulaire de la chaire de recherche du Canada en pratique de matériaux autochtones, poursuivront des activités de sensibilisation à l'appui d'importantes contributions holistiques aux modèles de connaissance autochtones.





▲ **Créer une couche de protection supplémentaire pour les technologies infonuagiques**

Téléphones intelligents. Montres intelligentes. Maisons intelligentes. Les technologies de cinquième génération prennent de plus en plus d'ampleur, et il en va de même pour l'infrastructure qui les prend en charge. Toutefois, au fur et à mesure que les applications réseau physiquement hébergées sont déplacées vers des plateformes virtuelles plus souples et extensibles, de nouvelles menaces et vulnérabilités se présentent.

Les travaux d'Azadeh Tabiban, doctorante à l'Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia, ont pour but de rendre les environnements virtuels plus transparents et responsables. La chercheuse s'intéresse particulièrement aux technologies infonuagiques et de virtualisation des fonctions réseau, ou NFV.

« La NFV permet d'exécuter les applications réseau logicielles (par exemple, pare-feu et systèmes de détection d'intrusion) sur des machines virtuelles » explique-t-elle.

L'OTAN investit 422 000 \$ dans une nouvelle équipe internationale consacrée à la cybersécurité

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a fait appel à l'expertise de l'Université Concordia afin de renforcer ses mesures de cybersécurité.

Grâce à un financement de 421 987 \$ de l'OTAN, Khashayar Khorasani, professeur à Gina-Cody et titulaire de la chaire de recherche de Concordia en contrôle des réseaux autonomes de systèmes sans personnel – en collaboration avec des chercheurs de l'Université du Qatar et de l'Université de Melbourne –, étudiera les méthodes de prévention des cyberattaques visant les systèmes en réseau riches en capteurs et en actionneurs.

Deux boursières Trudeau donnent une perspective autochtone à leurs recherches

Deux doctorantes de Concordia abordent leurs disciplines respectives sous un angle autochtone. Suzanne Kite, artiste lakota, et Diane Roberts, dramaturge et metteuse en scène afro-autochtone, sont toutes deux bénéficiaires d'une bourse d'études doctorales de la Fondation Pierre Elliott Trudeau 2019, laquelle prévoit une formation en leadership et jusqu'à 180 000 \$ de financement.

Suzanne Kite examine la manière dont l'application des philosophies traditionnelles du peuple Lakota façonne les nouvelles technologies; tandis que Diane Roberts aborde les questions de race, de mémoire, d'appartenance et d'identité, en mettant l'accent sur les formes de savoir africaines et autochtones.

UN ENGAGEMENT NOUVELLE GÉNÉRATION

Communiquer notre savoir et notre expertise pour améliorer la ville, le pays et le monde

FAITS SAILLANTS

Une enquête de Concordia pousse les gouvernements à adopter des mesures pour réduire les concentrations de plomb ►

En réaction à une enquête menée conjointement par l'Institut du journalisme d'enquête de l'Université Concordia, *Le Devoir* et Global News, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont annoncé un plan pour réduire les concentrations de plomb dans l'eau potable de la province.

L'équipe de recherche, qui regroupait 24 étudiants et journalistes, a analysé l'eau de résidences dans cinq villes du Québec. Quatre-vingt-quatre familles ont volontairement pris part à cette initiative entre citoyens et scientifiques. L'équipe a ensuite comparé ses résultats avec les données municipales, obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Selon l'enquête, la méthode d'analyse utilisée par la province cause une sous-estimation des concentrations de plomb, et 300 000 Montréalais pourraient être à risque.



Concordia lance un plan d'action sur les directions autochtones

En 2019, l'Université a lancé son plan d'action sur les directions autochtones, lequel marque la voie qu'entend prendre Concordia pour décoloniser et autochtoniser le milieu universitaire. Ce plan a été créé et mis en œuvre afin de répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada de 2015. Il signale l'engagement de l'Université à bâtir un avenir plus équitable et inclusif, et ce, en totale collaboration avec les communautés autochtones.

« Il se veut un guide pour aider les membres de la communauté universitaire à s'engager avec assurance et cohérence dans le processus de réconciliation », affirme le recteur de Concordia Graham Carr. « Par ce document, nous promettons d'accomplir des gestes tangibles pour cobâter un avenir porteur d'espoir, fondé sur la responsabilité partagée, la réciprocité et le respect. »

Rendre Toronto plus accueillante pour les aînés constitue un défi de métropole

Alors que Toronto – comme beaucoup d'autres métropoles – s'efforce de répondre aux besoins de ses personnes âgées, Meghan Joy, professeure adjointe de science politique à la Faculté des arts et des sciences, remet en question l'approche générale de la ville à cet égard.

Dans une étude publiée dans la revue *Journal of Aging Studies*, la P^{re} Joy avance en effet que les grandes villes telles Toronto devraient considérer les aînés comme des résidents à servir.

Le MBA de John-Molson parmi les meilleurs du monde en matière de durabilité

Le programme de MBA de John-Molson s'est hissé au 24^e rang du palmarès international 2019 des meilleurs MBA de la revue *Corporate Knights*, une hausse de neuf places par rapport à 2018.

Corporate Knights évalue les programmes de MBA en fonction de cinq indicateurs liés à la durabilité : nombre d'instituts et de centres consacrés au développement durable; pourcentage de cours obligatoires qui comportent un volet sur le développement durable; volume de publications et de citations de travaux de recherche du corps professoral portant sur des thèmes liés au développement durable; diversité des genres au sein du corps professoral; diversité raciale au sein du corps professoral.



▼ **La musique aide les survivantes de violence à guérir et à combattre le sexisme**

Industrie trop souvent dominée par les hommes, la musique permet néanmoins aux femmes de se faire entendre – et de guérir, soutient Sandi Curtis, professeure de musicothérapie à l'Université Concordia, récemment retraitée.

La P^{re} Curtis a couronné une longue carrière en enseignement et en recherche par la publication de *Music For Women (Survivors of Violence): A Feminist Music Therapy Interactive eBook* (« musique pour les survivantes d'actes de violence : livre électronique interactif de musicothérapie féministe »). Selon son auteure, le livre – composé de dix chapitres – « examine comment la culture pop en général et la musique pop en particulier ont contribué à assujettir les femmes, mais aussi comment elles peuvent servir de voix subversives pour défier le statu quo ».



DAVID WARD

Se convertir entièrement à l'investissement durable d'ici 2025

La Fondation de l'Université Concordia entend mettre fin à ses derniers investissements dans le charbon, le pétrole et le gaz naturel d'ici cinq ans. La fondation de l'Université est la première du Québec à s'engager à acquérir un portefeuille entièrement composé d'investissements durables d'ici 2025. Pour Concordia, ce geste implique de doubler les investissements qui apportent des retombées sociales et environnementales.

Concordia est par ailleurs devenue la première université canadienne à émettre des obligations durables, qui produiront des retombées positives pour l'environnement et la société, selon les principes des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

De jeunes Autochtones se réunissent à Concordia dans le cadre de StartUP Nations ▼

Plus de cinquante jeunes de dix communautés autochtones de partout au Québec se sont réunis à Concordia à l'occasion du deuxième séminaire StartUP Nations. Leur souhait? Apprendre à maîtriser les outils qui leur serviront à devenir des entrepreneurs prospères dans leurs communautés respectives.

Ce séminaire visait à enseigner aux adolescents et jeunes adultes autochtones ce qu'est l'entrepreneuriat collectif et social, ainsi qu'à les aider à devenir des moteurs de l'économie dans leur propre milieu.



EMILY GAN



MANON TREMBLAY



▲ **Concordia accueille sa nouvelle directrice principale des directions autochtones et sa nouvelle directrice de la décolonisation des programmes d'études et de la pédagogie**

Manon Tremblay (B.A. 2003) est de retour à son *alma mater* pour faire progresser le plan d'action sur les directions autochtones et accorder son appui à la question autochtone. La nouvelle directrice principale des directions autochtones de Concordia a amorcé son mandat de cinq ans le 3 décembre dernier.

M^{me} Tremblay, qui est d'ascendance crie (nêhiyaw iskwêw), donnera son appui aux efforts continus déployés en vue d'obtenir et de maintenir le financement de projets de recherche menés par des Autochtones et en collaboration avec ceux-ci.

Anne Whitelaw, vice-rectrice exécutive aux affaires académiques par intérim, a remercié Donna Kahérakwas Goodleaf pour sa participation à titre de directrice principale intérimaire des directions autochtones et lui a souhaité beaucoup de succès dans son nouveau rôle. « J'ai très hâte de continuer à travailler avec elle pour mettre au point un programme d'études et un plan pédagogique rigoureux à Concordia », a affirmé M^{me} Whitelaw.

u.lab offre une expérience d'apprentissage mixte hors du commun

Le carrefour d'innovation sociale u.lab de Concordia a entamé sa quatrième année d'existence à l'automne 2019. « Nous transcendons les frontières grâce à cette nouvelle approche pédagogique », affirme l'animatrice Eva Pomeroy. Innovatrice sociale en résidence à Concordia, M^{me} Pomeroy est attachée au Département de sciences humaines appliquées de la Faculté des arts et des sciences.

u.lab privilégie une approche innovante en ouvrant ses portes à la fois aux étudiants inscrits au cours *Leadership, Change and Social Innovation* et aux membres de la communauté. Ensemble, ils suivent le cours de onze semaines, donné en classe et en ligne.

Concordia lance un stage en placements durables, une première au Canada

L'École de gestion John-Molson a signé une entente de partenariat avec Gestion de placements Manuvie, laquelle donnera lieu au tout premier stage en placements durables dans une université canadienne.

Assorti de trois crédits, le stage permettra à des étudiantes et étudiants du premier cycle en gestion de mieux comprendre les principes sociaux, environnementaux et de gouvernance sur lesquels reposent les investissements dans les marchés de capitaux.

Outre les occasions d'apprentissage pratique que présente le stage, Manulife dotera jusqu'à douze bourses qui seront accordées chaque année aux meilleurs étudiants et étudiantes.

UNE INNOVATION GÉNÉRATION

Voir loin, adopter des approches inédites, prendre des risques judicieux et mener des expériences porteuses dans des domaines émergents

FAITS SAILLANTS

Théo Chauvirey utilise des racines de champignons pour imaginer le design du métro de demain ►

La situation environnementale continue de faire les manchettes. Or, les nouvelles à ce sujet étant généralement sombres, il est difficile de ne pas se décourager.

Heureusement, certaines personnes canalisent cette anxiété pour la transformer en possibilités de changements positifs – c'est notamment le cas de Théo Chauvirey. En effet, l'étudiant exploite les biomatériaux pour adopter une approche durable dans la conception des métros.

Pour y parvenir, il utilise un organisme plutôt surprenant : le champignon. Il s'intéresse plus particulièrement au mycélium, c'est-à-dire la masse de filaments blancs qui pousse dans le sol et produit des champignons.

« C'est un matériau léger, solide, ignifuge et entièrement compostable », explique-t-il. « Mes recherches visent à trouver des façons, d'une part, d'intégrer des biomatériaux à base de mycélium à la conception de véhicules de transport collectif et, d'autre part, d'éliminer progressivement les composites renforcés de fibres de verre à base d'huile. »



1,8 M\$ pour améliorer la cybersécurité en vue de l'avènement de la technologie 5G

Selon le rapport Ericsson sur la mobilité de juin 2019, d'ici 2024, il existera 4,1 milliards de connexions cellulaires de type IdO (Internet des objets). Les réseaux cinquième génération (5G) constitueront la pierre d'angle de ces dispositifs intelligents qui auront dès lors investi différents secteurs industriels – des villes numériques aux voitures autonomes.

Faisant preuve de prévoyance, Concordia s'est unie à Ericsson et au CRSNG dans le cadre d'un partenariat visant à créer une nouvelle chaire de recherche industrielle sur la sécurité des réseaux virtualisés (ou SDN/NFV).

D'une valeur de 1,8 M\$, cette chaire de recherche industrielle établie à l'École Gina-Cody rassemblera durant cinq ans un groupe d'étudiants aux cycles supérieurs, de professeurs, de chercheurs de l'industrie et d'experts du domaine pour renforcer, dans une approche proactive, la cybersécurité des réseaux du futur. Titulaire de la nouvelle chaire, Lingyu Wang est professeur à l'Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia (IISIC).

Révolutionnaire, la fonderie de génomes place Concordia à l'avant-garde de la biologie synthétique ▼

Grâce à l'emploi d'instruments robotisés d'avant-garde, la fonderie de génome de Concordia permet d'accélérer et d'intensifier considérablement la recherche en biologie synthétique.

La biologie synthétique fusionne les principes de la conception technique avec les outils de la biologie afin de créer des systèmes utiles. En automatisant des procédures de laboratoire notoirement laborieuses, la fonderie de génomes élimine les goulots d'étranglement dans une discipline en rapide évolution.

Mobiliser les savoirs autochtones dans l'étude de la physique

Pour deux chercheurs en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et une chercheuse autochtone de l'Université Concordia, l'étude de la lumière a fourni l'amorce d'une possibilité inusitée.

Depuis qu'ils ont remporté la première subvention de plus de 163 000 \$ du fonds Nouvelles frontières en recherche accordée à l'Université, Tanja Tajmel, Louellyn White et Ingo Salzmänn ont entrepris de collaborer à une réinvention des démarches d'enseignement et de recherche en physique. Le projet a pour objectif de décoloniser la recherche contemporaine en physique et d'attirer des étudiants et étudiantes autochtones.



AGUSTINA ISIDORI



FAITS SAILLANTS

▼ Concordia lance ESPACE 4, lieu public dynamique voué à l'apprentissage et à la découverte

Laboratoire dynamique et immersif conçu pour donner vie au savoir et aux idées, ESPACE 4 a ouvert officiellement ses portes au campus du centre-ville de l'Université Concordia en janvier 2019.

Plusieurs activités y ont été organisées au cours de l'année, dont *Parlons de l'intelligence artificielle*, *Manifestations et pédagogie*, et *Le cirque contemporain, lieu de recherche-crédation, de pratiques créatives et de création de sens*. L'espace public se présente comme un carrefour où chercheurs, étudiants et membres de la communauté se réunissent pour alimenter des conversations diversifiées et stimulantes, qui se concrétiseront en projets profitant à la population montréalaise et au monde entier.

ESPACE 4 incarne la volonté de l'Université de s'ouvrir à la métropole et au monde, pour reprendre les mots d'un des neuf vecteurs stratégiques de l'établissement. Concordia a la réputation d'être une des universités les plus ouvertes et connectées du Canada, et ESPACE 4 lui donne une nouvelle longueur d'avance à ce chapitre. Agile et réactif, le lieu élargit le modèle de ce qu'une université peut être et représente l'avenir de la création et du rayonnement du savoir.

Concordia concrétise son nouveau carrefour des sciences

Concordia a amorcé l'expansion du complexe des sciences Richard-J.-Renaud sur le campus Loyola. Construites au coût de 62 millions de dollars, les nouvelles installations de pointe donneront lieu à des collaborations aussi uniques que fascinantes.

Bâti en conformité avec les normes *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED), le nouveau pavillon abritera entre autres des recherches en biologie aquatique, en microscopie, en imagerie cellulaire, en nanoscience et en biotransformation, ainsi qu'en génie chimique et des matériaux. Le carrefour accueillera en outre des équipes de recherche en sciences et en génie.

Par ailleurs, l'espace avoisinant sera paysagé de manière à enrichir la biomasse du campus.

Concevoir des immeubles et des installations de sorte à maximiser l'adaptabilité physique et environnementale, la collaboration multidisciplinaire et la viabilité à long terme





DES INSTALLATIONS NOUVELLE GÉNÉRATION

▲ **Concordia : la plus écoénergétique
des six grandes universités du Québec**

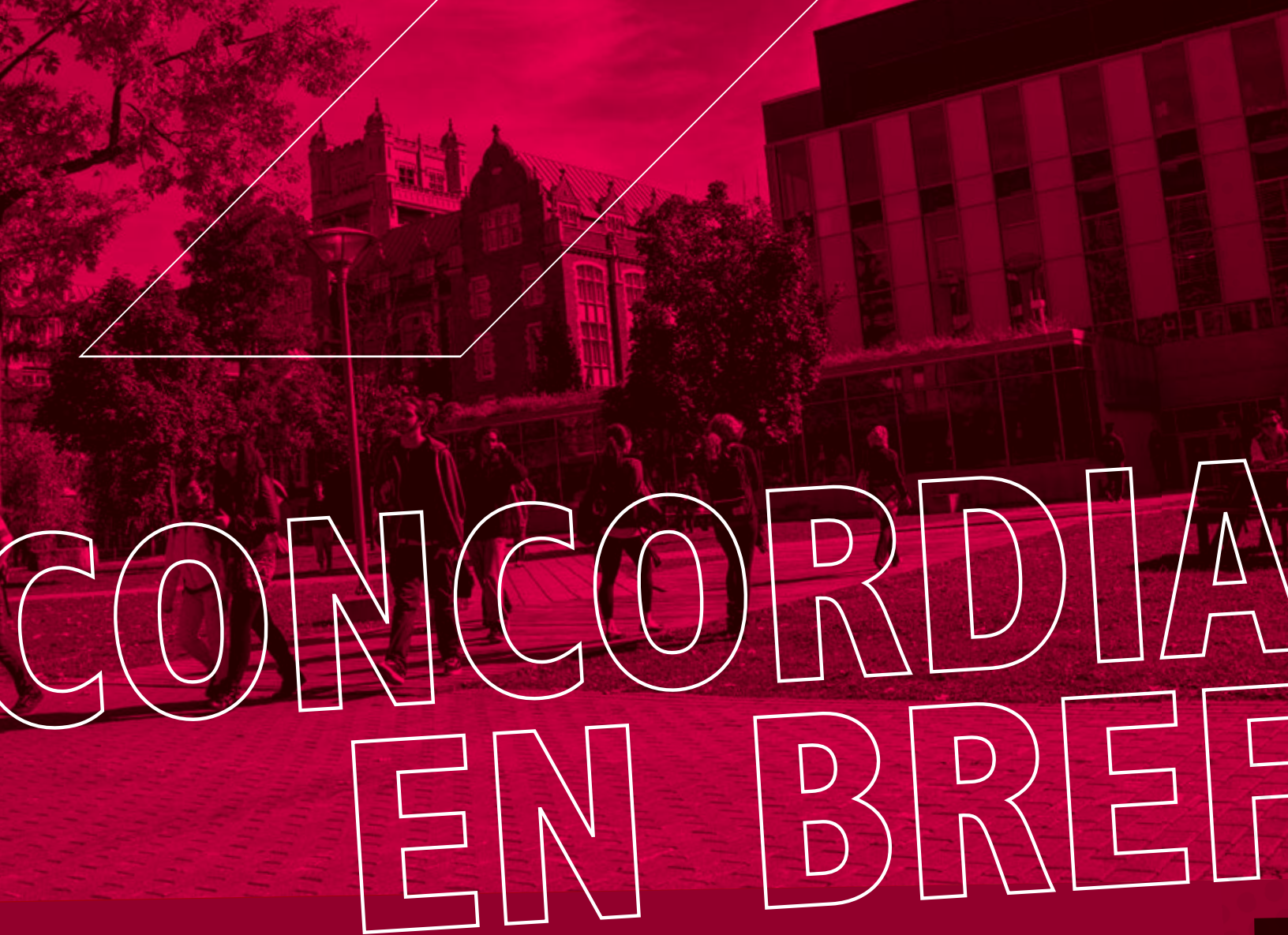
L'Université Concordia continue de montrer la voie en matière de durabilité et d'écoconstruction. Pour la 21^e année consécutive, elle a en effet été nommée la plus écoénergétique des six grandes universités du Québec.

Les données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur montrent que pour l'année 2016-2017, Concordia affichait encore la plus faible consommation énergétique par unité de surface parmi les établissements évalués.

**Une approche moderne – et modulaire –
des salles de classe temporaires**

Concordia a entrepris de donner un nouveau souffle à un ancien stationnement situé sur le boulevard De Maisonneuve Ouest : au lieu de voitures, celui-ci accueillera des salles de classe destinées à des centaines d'étudiants et à leurs professeurs.

La Place du savoir servira l'effectif étudiant et le corps professoral durant cinq années de travaux d'envergure effectués au pavillon Henry-F.-Hall. Elle se composera d'unités modulaires fabriquées sur mesure pour cet endroit, mais déplaçables sur un autre site – à Concordia ou ailleurs.



CONCORDIA EN BREF

1^{re} au Canada

parmi les universités
de moins de 50 ans

75 % des classes

comptent moins
de 60 étudiants

Meilleure

ville étudiante en
Amérique du Nord

Concordia est une université nouvelle génération qui s'attache à repenser l'avenir de l'enseignement supérieur. Située au cœur de Montréal, ville animée et multiculturelle, Concordia innove par son approche en matière d'apprentissage expérientiel, de recherche et de cyberformation.

[CONCORDIA.CA / A - P R O P O S](https://concordia.ca/a-propos)

NOURRIR LA CULTURE D'INNOVATION DE MONTRÉAL

La communauté de Concordia contribue à la vitalité de notre métropole : elle mène des recherches pertinentes, favorise l'innovation et accueille de stimulantes activités culturelles.



DURABILITÉ

Initiatives étudiantes, planification stratégique, cours ou bénévolat – toutes les occasions sont bonnes à Concordia pour promouvoir la durabilité.



ENGAGEMENT

L'Université place l'engagement communautaire au cœur de sa mission, de sa vision et de sa raison d'être : elle bâtit des relations mutuellement profitables et répond aux priorités locales.



MONTRÉAL

Notre ville cosmopolite, célèbre pour la joie de vivre sans pareille qui y règne, est officiellement l'une des meilleures du monde pour faire ses études.



PATRIMOINE

Concordia aide à préserver le souvenir du riche passé de la ville par ses archives et son travail de conservation d'un lieu patrimonial.

1^{re} au Canada Enseignement de qualité axé sur les objectifs de développement durable de l'ONU Palmarès Impact de Times Higher Education

PROMOTION DE L'EXERCICE PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ PRÉVENTIVE

Le Centre PERFORM de Concordia offre des programmes de santé préventive au public, qui peut également encourager les équipes sportives de l'Université.

2

cliniques sur le campus

Plus de 50

cours de conditionnement physique

12

programmes communautaires

13

équipes et clubs de sport
interuniversitaire des Stingers



UN CORPS ÉTUDIANT DIVERSIFIÉ ET ENGAGÉ

Tout semble possible à Montréal, meilleure ville étudiante en Amérique du Nord, où une masse critique d'établissements d'enseignement insufflé à la ville jeunesse et dynamisme.

51 900

étudiants

Plus de 3 000

étudiants coop

Plus de 9 600

étudiants étrangers

150

pays représentés

UNE VISION POUR NOTRE AVENIR

Nos vecteurs stratégiques établissent notre vision pour l'avenir et reflètent notre approche audacieuse et transformatrice à l'égard des plus grands enjeux de notre époque.



1 DOUBLER NOTRE EFFORT DE RECHERCHE

Poursuivre des objectifs de recherche ambitieux, à la mesure de nos compétences, de nos aspirations et de notre goût du défi.



5 EXPÉRIMENTER AVEC AUDACE

Faire preuve d'inventivité et d'initiative dans la création de l'université de demain.



2 FORMER LES ÉRUDITS DE DEMAIN

Offrir aux générations futures une formation transformatrice, ouverte sur l'extérieur et en phase avec le monde actuel.



6 TENDRE À UNE CROISSANCE RAISONNÉE

Augmenter la capacité d'inscription dans les secteurs où nos forces s'harmonisent aux tendances de la demande.



3 METTRE LA MAIN À LA PÂTE

Tirer parti d'expériences riches, hors des classes, pour approfondir l'apprentissage et stimuler le changement.



7 S'OUVRIRE À LA MÉTROPOLÉ, S'OUVRIRE AU MONDE

Engendrer un impact public par la recherche et l'apprentissage.



4 RÉAGENCER LES MODÈLES EXISTANTS

Proposer des structures souples qui favorisent la mixité intellectuelle et la collaboration interne.



8 ALLER PLUS LOIN

Refuser le statu quo et oser en faire plus pour les membres de notre communauté.



9 CULTIVER LA FIERTÉ

Célébrer nos réussites tout en nous efforçant de constituer un legs pour les générations à venir.

UN CORPS PROFESSORAL ÉTROITEMENT LIÉ À L'INDUSTRIE ET À LA COLLECTIVITÉ

Qu'il s'agisse de travailler au sein d'entreprises ou auprès de citoyens, l'apprentissage le plus enrichissant, pertinent et d'actualité comporte une expérience pratique hors des salles de classe.

Plus de 2 150

membres du corps professoral
et bibliothécaires

119

chaires de
recherche

**Plus de 56
millions de dollars**
en revenus de recherche

CAP SUR LA DÉCOLONISATION ET L'AUTOCHTONISATION

Concordia reconnaît qu'elle est située en territoire autochtone non cédé et reconnaît la nation Kanien'kehá:ka comme la gardienne des terres et des eaux de la région. L'Université suit une démarche de vérité et réconciliation et œuvre à la résolution d'enjeux courants relatifs aux Autochtones.

1^{re}

majeure en études des peuples
autochtones au Québec

1992 :

ouverture du Centre de ressources pour
les étudiantes et étudiants autochtones

1

plan d'action sur les directions
autochtones

30

bourses destinées aux étudiants
autochtones des cycles supérieurs



ACCORDS BILATÉRAUX POUR LA COLLABORATION ACADÉMIQUE, LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET LA RECHERCHE:

273 ententes actives

Institution	Country
Universidad Del Salvador	Argentina
Facultad Latinoamerica de Ciencias Sociales (FLACSO)	Argentina
Australian National University(School of Art and Design)	Australia
Central Queensland University	Australia
Curtin University of Technology	Australia
RMIT University (& RMIT Vietnam)	Australia
Western Sydney University	Australia
University of New South Wales	Australia
University of South Australia	Australia
University of Wollongong	Australia
Swinburne University of Technology	Australia
FH Kufstein Tirol University of Applied Sciences	Austria
Universität Wien	Austria
École de Recherche Graphique	Belgium
Université Catholique de Louvain	Belgium
Université Catholique de Louvain	Belgium
University of Antwerp (Faculty of applied economics)	Belgium
Université Libre de Bruxelles	Belgium
Université de Liège	Belgium
Universidade Federal de Santa Maria (SwB)	Brazil
Universidade Estadual de Campinas	Brazil
Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro (UNIRIO)	Brazil
Universidade de Fortaleza	Brazil
Grupo IBMEC Educacional S.A.	Brazil
Universidade Federal Fluminense	Brazil
Pontificia Universidade Catolica do Rio de Janeiro	Brazil
Universidade de Sao Paulo	Brazil
International Political Science Association (IPSA)	Canada
NSCAD University (Nova Scotia College of Art and Design)	Canada
Universidad de Chile	Chile
Communication University of China	China
Beijing Institute of Technology	China
City University of Hong Kong	China
Hang Seng Management College	China
JC Group	China
Renmin University of China	China
Tongji University	China

VFX Studio (CRIFT)	China
Civil Aviation University of China	China
Inner Mongolia University	China
National Academy of Chinese Theater Arts	China
Shanghai Caohejing Hi-Tech Park Innovation Center	China
Shenzhen University	China
Southeast University	China
Tianjin Changjian University	China
Xihua University	China
Tsinghua University	China
Harbin Institute of Technology	China
Shanghai University of Finance and Economics	China
Beihang University (BUAA)	China
Communication University of China	China
Zhejiang University	China
Chu Hai College of Higher Education (Hong Kong)	China
Universidad Del Norte	Colombia
Pontificia Universidad Javeriana	Colombia
Escuela De Ingenieria De Antioquia	Colombia
Universidad EAFIT	Colombia
Universidad Nacional de Colombia	Colombia
Zagreb School of Economics and Management	Croatia
University of Zagreb	Croatia
University of Cyprus	Cyprus
Charles University	Czech Republic
Tomas Bata University in Zlin	Czech Republic
Copenhagen Business School	Denmark
Danish School of Media and Journalism	Denmark
Teateroen	Denmark
AARHUS University	Denmark
University of Copenhagen	Denmark
American University in Cairo	Egypt
Egyptian Armament Authority	Egypt
African Union Commission	Ethiopia
Aalto University (School of Business - Mikkeli Campus)	Finland
University of Lapland	Finland
Université Paris-Dauphine (Paris 9)	France
Institut Supérieur de Gestion (ISG)	France
Groupe ESSCA	France
Institut de Management de Communication Interculturels (ISIT Paris)	France
École des mines d'Alès	France
ESIEA Graduate School of Engineering	France
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)	France

ESIEA Graduate School of Engineering	France
École Supérieure d'Art et Design Grenoble Valence	France
École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes	France
Institut Polytechnique des Sciences Avancées (IPSA)	France
Institut Polytechnique des Sciences Avancées (IPSA)	France
ESSEC Business School	France
ICN Business School Artem	France
IGS Group- The American Business School of Paris	France
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE-SUPAERO)	France
Sciences Po Paris (Institut d'Études Politiques de Paris)	France
Sciences Po Toulouse	France
Strate École de Design	France
Université de Bordeaux	France
Université Jean-Moulin Lyon 3	France
ESCE International Business School	France
Université Paul-Valéry, Montpellier 3	France
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	France
EIGSI Engineering School La Rochelle-Casablanca	France
École Nationale Supérieure d'Art de Nancy	France
Institut Mines-Télécom	France
Institut Polytechnique de Grenoble	France
Institut Mines-Télécom	France
SKEMA Business School	France
Université Rennes 2	France
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	France
SKEMA Business School	France
INSA Toulouse	France
European School of Visual Arts	France
École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon	France
ESC Rennes School of Business	France
École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux	France
Université François-Rabelais de Tours	France
Université Stendhal-Grenoble 3	France
Neoma Business School	France
La Villa Arson, École Nationale Supérieure D'Art	France
Sciences Po Aix	France
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	France
Université Paris 8	France
Haute École des Arts du Rhin	France
Université Pierre Mendès France Grenoble 2	France
ESSEC Business School	France
Institut Polytechnique de Grenoble	France
WHU-OTTO Beisheim School of Management	Germany

Karlsruhe University of Education	Germany
Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg	Germany
HHL Leipzig Graduate School of Management	Germany
Bauhaus-Universität Weimar	Germany
Bauhaus-Universität Weimar (ERASMUS+)	Germany
EBS Business School (EBS Universität Für Wirtschaft Und Recht)	Germany
Frankfurt School of Finance and Management GMBH	Germany
Fulda University of Applied Sciences	Germany
Goethe University Frankfurt	Germany
Humboldt - Universität Zu Berlin	Germany
Bauhaus-Universität Weimar (ERASMUS+)	Germany
University of Freiburg	Germany
University of Mannheim	Germany
Westfälische Wilhelms-Universität Münster	Germany
Hamburg University of Technology	Germany
Karlsruhe Institute of Technology	Germany
Leuphana University	Germany
University of Applied Science Stuttgart (HFT)	Germany
Ludwig-Maximilians-Universität München	Germany
Musikhochschule Lübeck	Germany
Technische Universität München	Germany
University of Macedonia	Greece
University of Iceland	Iceland
University of Iceland	Iceland
National Institute of Design	India
Indian Institute of Management Bangalore	India
Indian Institute of Technology Delhi	India
Indian Institute of Technology Delhi	India
Indian Institute of Technology Madras	India
University of Delhi	India
Indian Institute of Management Bangalore	India
Indian Institute of Technology Delhi	India
Indian Institute of Technology Ropar	India
University of Calcutta	India
Teri School of Advanced Studies	India
National Institute of Pharmaceutical Education and Research	India
Vel Tech Rangarajan Dr.Sagunthala R&D	India
Ministry of Religious Affairs	Indonesia
National University of Ireland Galway	Ireland {Republic}
National University of Ireland Maynooth	Ireland {Republic}
University College Cork	Ireland {Republic}
Dublin Institute of Technology	Ireland {Republic}
University College Dublin	Ireland {Republic}

Techion - Israel Institute of Technology	Israel
Ben-Gurion University of the Negev	Israel
Bezalel Academy of Arts and Design	Israel
Tel Aviv University	Israel
Rothberg International School - Hebrew University	Israel
Roma Tre University	Italy
University of Bologna	Italy
SAA S.C.AR.L., School of Management	Italy
University of Naples Federico II	Italy
University of Padova	Italy
Università Cattolica del Sacro Cuore	Italy
University of Calabria	Italy
Università IUAV Di Venezia	Italy
University of Genoa	Italy
University of Genoa	Italy
Kansai Gaidai University	Japan
Sony Imaging Products and Solution	Japan
Waseda University	Japan
Waseda University	Japan
Kyoto University	Japan
Canada-Japan Strategic Interchange program (The Governors of the University of Alberta)	Japan
Hiroshima City University	Japan
International University of Japan, Graduate School of International Management	Japan
Keio University	Japan
Seinan Gakuin University	Japan
Hiroshima City University	Japan
Jordan University of Science and Technology	Jordan
Higher Council for Science and Technology	Jordan
Ministry of Education	Kenya
University of Nairobi	Kenya
Sogang University	Korea South
Hanyang University	Korea South
Soongsil University	Korea South
CONTEC Co.Ltd	Korea South
American University of Beirut	Lebanon
National Council for Scientific Research Lebanon	Lebanon
Notre Dame University Louaize	Lebanon
University of Malaya	Malaysia
National Institute of Biotechnology Malaysia	Malaysia
Universidad Iberoamericana	Mexico
Universidad de Monterrey	Mexico
Instituto Tecnológico Y De Estudios Superiores De Monterrey	Mexico
Fundacion Universidad de Las Americas, Puebla (UDLAP)	Mexico

Universidad de Guanajuato	Mexico
École de gouvernance et d'économie de Rabat	Morocco
Maastricht University	Netherlands
Amsterdam University of Applied Sciences, School of Economics and Management	Netherlands
HU University of Applied Sciences Utrecht (Hogeschool Utrecht)	Netherlands
Radboud University	Netherlands
University of Groningen	Netherlands
VU University Amsterdam	Netherlands
Auckland University of Technology	New Zealand
Østfold University College (Norwegian Theatre Academy)	Norway
BI Norwegian School of Management	Norway
Oslo and Akershus University College of Applied Sciences	Norway
Warsaw School of Economics	Poland
Warsaw School of Economics	Poland
Warsaw School of Economics	Poland
Financial University under the Government of the Russian Federation	Russian Federation
Sup de Co Dakar École de Commerce	Senegal
Nanyang Technological University	Singapore
Nanyang Technological University	Singapore
National University of Singapore	Singapore
Singapore Management University	Singapore
Universidad Carlos III de Madrid	Spain
University Alfonso X El Sabio	Spain
Universidad Pontificia Comillas	Spain
Universitat Autònoma de Barcelona	Spain
University of La Rioja	Spain
Universidad de Navarra	Spain
Centro Universitario de Artes TAI/TAI Madrid School of The Arts	Spain
Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea	Spain
University of Barcelona	Spain
Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea	Spain
International Institute of Knowledge Management	Sri Lanka
Göteborg University	Sweden
Lund University	Sweden
University of Geneva	Switzerland
University of Lausanne	Switzerland
Zürich University of the Arts	Switzerland
Zürich University of Applied Sciences, School of Management and Law	Switzerland
The University of the West Indies, Jamaica, Trinidad & Tobago, Barbados	Trinidad & Tobago
Anglia Ruskin University	United Kingdom
Swansea University	United Kingdom
University of Newcastle Upon Tyne	United Kingdom
University of Strathclyde	United Kingdom

University of Leeds	United Kingdom
Glasgow School of Art	United Kingdom
Bath Spa University	United Kingdom
City University of London	United Kingdom
Keele University	United Kingdom
Kingston University	United Kingdom
Leeds Beckett University (Leeds Metrop)	United Kingdom
University of Abertay Dundee	United Kingdom
University of Birmingham	United Kingdom
University of Hertfordshire Higher Education Corporation	United Kingdom
University of Kent	United Kingdom
University of Manchester	United Kingdom
University of London (Royal Holloway and Bedford New College)	United Kingdom
University of Nottingham	United Kingdom
University of Warwick	United Kingdom
Embry-Riddle Aeronautical University	United States
San Francisco State University	United States
University of New Mexico	United States
University of South Florida	United States
ALGANT (10 partners)	Various countries
International Forum for the Certification of Educational Services (IFCES)	Various countries

COURS SUR LE TERRAIN:

1. Chinese Language and Culture (Beijing, Chine)
2. Spanish Language and Culture (Salamanque, Espagne)
3. Summer at Hebrew University of Jerusalem (Jérusalem, Israël)
4. Fine Arts Summer Caldas (Caldas, Colombie)
5. Design for Theater (Pragues, Czech Republic)
6. Make in Japan: Short-Term Design Field School (Japan)
7. KERAMIK Concordia: Short-term Artist Residency at Guldagergaard International Ceramic Research Center (Denmark)



APPRENDRE
DÉCOUVRIR
PARTICIPER
INNOVER

LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES – DU 1ER MAI 2019 AU 30 AVRIL 2020

TITRE DU GRADE	DÉPARTEMENT OU FACULTÉ	NOTES	DATE PRÉVUE DE MISE EN ŒUVRE*	DATE D'APPROBATION PAR LE SÉNAT
----------------	------------------------	-------	-------------------------------	---------------------------------

* Les dates de mise en œuvre peuvent varier selon les délais d'approbation.

BFA Specialization in Electroacoustic Creative Practices (B. Bx-arts, spécialisation en pratiques de création électroacoustique)	Département de musique	Nouveau programme composé de cours existants.	Septembre 2019	Septembre 2018
BFA Specialization in Electroacoustic Recording Arts (B. Bx-arts, spécialisation en enregistrement électroacoustique)	Département de musique	Nouveau programme composé de cours existants.	Septembre 2019	Septembre 2018
BA Specialization in Recreation and Leisure Studies (B.A., spécialisation en études en loisir)	Département des sciences humaines appliquées	Modification du titre du grade : précédemment, BA Specialization in Leisure Sciences (B.A., spécialisation en sciences du loisir)	Mai 2019	Novembre 2018
BA Major in Recreation and Leisure Studies (B.A., majeure en études en loisir)	Département des sciences humaines appliquées	Modification du titre du grade : précédemment, BA Major in Leisure Sciences (B.A., majeure en sciences du loisir)	Mai 2019	Novembre 2018
Chemistry and Biochemistry Professional Experience Option (chimie et biochimie, option Stages en entreprise)	Département de chimie et de biochimie	Ajout de l'option Stages en entreprise au sein de l'Institut d'enseignement coopératif pour les programmes de chimie et de biochimie	Mai 2019	Novembre 2018
Economics Professional Experience Option (sciences économiques, option Stages en entreprise)	Département des sciences économiques	Ajout de l'option Stages en entreprise au sein de l'Institut d'enseignement coopératif pour les programmes de sciences économiques	Mai 2019	Novembre 2018
Political Science Professional Experience Option (science politique, option Stages en entreprise)	Département de science politique	Ajout de l'option Stages en entreprise au sein de l'Institut d'enseignement coopératif pour les programmes de science politique	Mai 2019	Novembre 2018
Sociology and Anthropology Professional Experience Option (sociologie et anthropologie, option Stages en entreprise)	Département de sociologie et d'anthropologie	Ajout de l'option Stages en entreprise au sein de l'Institut d'enseignement coopératif pour les programmes de sociologie et d'anthropologie	Mai 2019	Novembre 2018

TITRE DU GRADE	DÉPARTEMENT OU FACULTÉ	NOTES	DATE PRÉVUE DE MISE EN ŒUVRE*	DATE D'APPROBATION PAR LE SÉNAT
Journalism Professional Experience Option (journalisme, option Stages en entreprise)	Département de journalisme	Ajout de l'option Stages en entreprise au sein de l'Institut d'enseignement coopératif pour les programmes de journalisme	Mai 2019	Décembre 2018
BA Honours in Religions and Cultures (B.A., Honours en religions et cultures)	Département des religions et cultures	Modification du titre du grade : précédemment, Honours in Religion (Honours en sciences des religions)	Mai 2019	Novembre 2018
BA Major in Religions and Cultures (B.A., majeure en religions et cultures)	Département des religions et cultures	Modification du titre du grade : précédemment, Major in Religion (majeure en sciences des religions)	Mai 2019	Novembre 2018
Minor in Religions and Cultures (mineure en religions et cultures)	Département des religions et cultures	Modification du titre du grade : précédemment, Minor in Religion (mineure en sciences des religions)	Mai 2019	Novembre 2018
Minor in Geospatial Technologies (mineure en technologies géospatiales)	Département de géographie, urbanisme et environnement	Nouveau programme	Septembre 2019	Décembre 2018
Certificate in Geospatial Technologies (certificat en technologies géospatiales)	Département de géographie, urbanisme et environnement	Nouveau programme	Septembre 2019	Décembre 2018
MSc in Health and Exercise Science (M. Sc., sciences de la santé et de l'exercice) – modification du titre de grade	Département de santé, de kinésiologie et de physiologie appliquée	Modification du titre du grade : précédemment MSc in Exercise Science (M. Sc., sciences de l'exercice)	Mai 2019	Décembre 2018
BAdmin Co-operative Education option (B. Admin. – formule coop)	École de gestion John-Molson	Ajout d'une formule d'enseignement coopératif au programme de B. Admin.	Septembre 2019	Février 2019
BComm Co-operative Education option (B. Comm. – formule coop)	École de gestion John-Molson	Ajout d'une formule d'enseignement coopératif au programme de B. Comm.	Septembre 2019	Février 2019
Minor in Teaching English as a Second Language (mineure en enseignement de l'anglais, langue seconde)	Département des sciences de l'éducation	Création d'un nouveau programme de mineure assorti de cours existants tirés du programme de certificat en enseignement de l'anglais, langue seconde	Mai 2019	Avril 2019

TITRE DU GRADE	DÉPARTEMENT OU FACULTÉ	NOTES	DATE PRÉVUE DE MISE EN ŒUVRE*	DATE D'APPROBATION PAR LE SÉNAT
English Professional Experience Option (études anglaises, option Stages en entreprise)	Département d'études anglaises	Ajout de l'option Stages en entreprise aux programmes d'études anglaises	Mai 2019	Avril 2019
MBA Investment Management Co-op Option (MBA en gestion des placements – formule coop)	Département de gestion des placements	Ajout d'une formule d'enseignement coopératif au programme de MBA en gestion des placements	Septembre 2019	Mai 2019
Accelerated Career Experience (programme Expérience de carrière accélérée)	Institut d'enseignement coopératif	Ajout d'un Programme Expérience de carrière accélérée	Septembre 2019	Octobre 2018
Options for the Master of/ Magisteriate in Applied Science (Industrial Engineering) (Options de maîtrise ès sciences appliquées en génie industriel)	Département de génie mécanique, industriel et aérospatial	Ajout de cinq nouvelles options : 1) gestion technique; 2) ingénierie système optimisée; 3) ingénierie de la chaîne d'approvisionnement; 4) optimisation industrielle et analyse des systèmes; 5) fiabilité et gestion de l'entretien	Septembre 2019	Mai 2019
BA Honours in Spanish, Hispanic Cultures and Literatures (B.A., Honours en espagnol – cultures et littératures hispaniques)	Département d'études anciennes, de langues modernes et de linguistique	Modification du titre du grade : précédemment Honours in Spanish (Honours en espagnol)	Mai 2019	Mai 2018
BA Specialization in Spanish, Hispanic Cultures and Literatures (B.A., spécialisation en espagnol – cultures et littératures hispaniques)	Département d'études anciennes, de langues modernes et de linguistique	Modification du titre du grade : précédemment Specialization in Spanish (spécialisation en espagnol)	Mai 2019	Mai 2018
BA Major in Spanish, Hispanic Cultures and Literatures (B.A., majeure en espagnol – cultures et littératures hispaniques)	Département d'études anciennes, de langues modernes et de linguistique	Modification du titre du grade : précédemment Major in Spanish (majeure en espagnol)	Mai 2019	Mai 2018
Minor in Spanish, Hispanic Cultures and Literatures (mineure en espagnol – cultures et littératures hispaniques)	Département d'études anciennes, de langues modernes et de linguistique	Modification du titre du grade : précédemment Minor in Spanish (mineure en espagnol)	Mai 2019	Mai 2018

MERCI!

La généreuse communauté de Concordia nous aide à nous démarquer à titre d'université nouvelle génération du Canada. Grâce aux cercles de reconnaissance, nous pouvons souligner l'appui de ces dévoués bienfaiteurs et bienfaitrices de l'Université.

« Les donatrices et donateurs de Concordia contribuent énormément au succès de l'Université. Nos différents cercles reconnaissent la générosité des quelque 4 000 personnes qui nous appuient. Un grand merci! Nous vous sommes immensément reconnaissants. »

— **GRAHAM CARR, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA**

Apprenez-en plus à
concordia.ca/reconnaissance



CERCLE DES BÂTISSEURS ET
DES AMIS DU CHANCELIER

- Dons cumulés de 100 000 \$ ou plus au cours d'une vie



Cercle du
soutien loyal
DE CONCORDIA

- Dons versés cinq années consécutives ou plus
- Dons versés 25 années ou plus



CERCLES DE
BIENFAITEURS EXEMPLAIRES

- **Le cercle du doyen :**
Dons annuels se situant entre 500 \$ et 1 999 \$
- **Le cercle du recteur :**
Dons annuels se situant entre 2 000 \$ et 24 999 \$



SOCIÉTÉ DU
PATRIMOINE

- Dons planifiés ou legs

CONCORDIA

CONCORDIA.CA



T20-62271